

République algérienne démocratique et populaire
Ministère de l'enseignement supérieur et de la recherche scientifique
Université Abderrahmane Mira – Bejaia



Faculté de Technologie
Département d'Architecture



Thème :

La reconquête de l'espace urbain à travers la résorption de
l'habitat précaire (cas de la cité du stade -Akbou-)

Mémoire présenté pour l'obtention du diplôme de Master II en Architecture
« Spécialité Architecture »

Préparé par :

Maredj Lydia

Medjekoune Hanifa

	Grade	Département architecture de Bejaia	Président de jury
Mr. Mohdeb Rachid	MCB	Département architecture de Bejaia	Rapporteur
Mr. Daiche Ahmed Motie	MAA	Département architecture de Bejaia	Président de jury
Mr. Djermoune Hocine	MCB	Département architecture de Bejaia	Examineur
Mme. Alili Sonia	MAA	Département architecture de Bejaia	Examineur

Année Universitaire 2020 – 2021

Table de matière

Table de matière.....	<i>I</i>
Remerciement	<i>II</i>
Dédicaces	<i>III</i>
Résumé	<i>IV</i>
Liste des figures	<i>V</i>
Liste des tableaux	<i>VI</i>
Chapitre introductif	
I.Introduction	2
1- Problématique	2
2- Interrogation.....	2
3- Hypothèse.....	3
4- Objectif de la recherche	3
5- Méthodologie de recherche	3
6- Structure du mémoire	4
Chapitre I : État de l’art	
Introduction	7
I.Entre espace et paysage urbain !	7
I.1.Le champ sémantique d’un espace urbain	7
I.2 Les concepts du paysage urbain	
I.2.1 L’impact de l’habitat précaire sur le paysage urbain	11
I.3 Zoom sur la mémoire des lieux dans un espace urbain	12
II.Nomenclature et conceptualisation de l’habitat précaire	14
II.1 Le bidonville	16
II.1.1 Définitions.....	16
II.1.2 Structuration et mode de croissance des bidonvilles.....	17
II.1.3 Caractéristiques des bidonvilles	19
II.1.4 Typologie des bidonvilles.....	19
II.2 habitat précaire	22
II.3 Les quartiers précaires.....	25
II.3.1 Structure résidentielle et socio-économique des quartiers précaires..	25
II.3.2 procréation des quartiers précaires.....	26
II.3.3 Aspects des quartiers précaires et de leurs habitants.....	28
II.4 Stratégies d’interventions sur l’habitat précaire	29
II.5 Les politiques de lutte contre l’habitat précaire.....	31
II.5.1 La régularisation.....	31
II.5.2 Déplacement.....	31

II. Les dispositions générales appliquées dans la résorption de l'habitat précaire.....	32
III.1 En quoi consiste l'opération de résorption ? stratégie/mode opératoire..	33
III.1.1 La phase pré-opérationnelles.....	33
III.1.2 Phase opérationnelle.....	33
III.2 Programme d'action de résorption urbaine.....	33
Analyse des cas d'application de la RHP	
Introduction.....	35
I. Un projet public à la base d'un programme de résorption de l'habitat précaire cas du quartier le plate –saint-leu : (Remond,2020)	35
I.1 Implantation du quartier la plate	35
I.2 Contexte démographique du « plate »	35
I.3 L'état du quartier « le plate »	36
I.4 Le projet de résorption de l'habitat insalubre	36
I.4.1 La procédure RHI de plate	37
I.4.3 objectifs de la RHI.....	39
I.5 Le projet	39
II. RHP à Rabat, Ain Aouda cas du quartier Sidi Larbi : (les bidonvilles à la recherche de nouvelles alternatives, 2018)	41
II.1 Implantation du quartier Sidi-Larbi	41
II.2 Le projet de résorption par opération pilote	41
II.2.1 Le programme	41
II.2.2 Mise en œuvre de l'opération	44
II.2.3 Objectif de l'opération	45
II.3 Résultats du projet	45
III. Résorption de l'habitat précaire à Boussaâda par opération de restructuration, cas du quartier « MAITAR » : (Araba.M, 2018)	46
III.1 Implantation du quartier Maitar	46
III.2 Population	47
III.3 Opération de résorption du quartier (Maitar)	48
III.3.1 Le programme	48
III.3.2 Objectifs de la RHP Maitar	49
III.3.3 Le projet de la RHP Maitar	50
III.3.1 intervention sur l'habitat	52
Conclusion	55
Chapitre III : Analyse du cas d'étude	
Introduction	56
État de fait	
I. Contexte de la ville d'Akbou	57

I.1. Aperçue historique sur la ville d'Akbou et l'apparition de la cité du stade dans ce périmètre	57
I.2. Contexte géographique et accessibilité	61
I.2.1 situation et limites	61
I.2.2 Accessibilité	62
I.2.2 Géomorphologie d'Akbou	63
I.3 Contexte démographique	63
II. Contexte de la cité du stade	63
II.1 la cité du stade dans son environnement	63
II.1.1 Situation géographique.....	63
II.1.2 Contexte immédiat	65
Les activités environnantes	67
II.1.3 Limites et accessibilité	68
II.1.4 contexte climatique	69
II.1.5 Topographie	70
II.2 Évolution historique de la cité avec son contexte foncier	70
II.2.1 Aperçu historique	70
II.2.2 évolution du foncier	72
III. Lecture urbaine et architecturale de la cité du stade	74
III.1 Lecture urbaine	74
III.1.1 Trame viaire	74
III.1.2 Trame parcellaire	75
III.1.3 Occupation au sol et typologie du cadre bâti	75
III.1.3.1 La composition des logements et leurs occupations	76
III.1.3.2 Le gabarit	77
III.1.3.3 État des matériaux et cadre bâti	78
III.1.3.4 L'alignement	79
III.2 Lecture Architecturale	79
IV. Données et Analyse de l'enquête	85
IV.1 Interprétation du questionnaire	
a. Démographie	85
b. La situation socio-économique de la population	86
c. Niveau d'éducation	86
d. Les catégories socio-professionnelles de la population active	88
e. Le niveau des revenus mensuels de la population active.....	89
f. Parcours résidentiel de la population et l'ancienneté dans la cité	90
g. La composition des logements et leurs occupations	91
V. Discussion des résultats	98
V.1 Vérification de l'hypothèse	100
V.2 Proposition d'intervention sur la cité	100

CONCLUSION	100
V.3 Recommandations	101
V.4 Scénarii d'intervention	102
V.5 Schéma de principe du scénario retenu	104
V.6 Les contraintes et les limites de la recherche	105

Remerciements

Au terme de ce modeste travail, on a l'honneur d'exprimer nos sincères sentiments de reconnaissance avec notre grande gratitude au directeur de ce mémoire Mr. Mohdeb Rachid qui a dirigé ce travail avec bienveillance, pour sa disponibilité, pour son aide et pour ses conseils précieux qu'il nous a prodigué au cours de l'élaboration de ce mémoire.

Tous nos remerciements vont à l'ensemble des enseignants de notre département d'architecture, pour les efforts qu'ils ont déployés durant toutes ces cinq dernières années en vue de nous assurer une formation de qualité.

On tient à remercier vivement nos anciens professeurs et un grand merci à toutes les personnes chères à nos cœurs pour leurs soutiens, leurs présences, et leurs amours.

Une énorme reconnaissance, et remerciement spécial aux habitants de la cité du stade qui ont accepté de nous offrir quelques moments de leurs temps pour la réalisation de l'enquête qu'ils aient été chaleureux en partageant un bout de leur vie et de leurs expériences avec nous pour cette étude. Aussi leurs amabilités qui a largement participé à la bonne conduite de cette recherche à leurs tête Mr. Bouatba Hocine, Mr. Azouz Farhat.

Grâce à eux, l'étude de terrain qui est le cœur du travail s'est avérée enrichie.

Dédicace

Merci Dieu pour le courage que vous m'avez accordé pour la réussite de ce rêve

Merci chère mère la plus belle des mères et la femme la plus puissante dans ce monde hypocrite, tu m'as nourri d'amour et de principes qui ont fait de moi ce que je suis aujourd'hui, je te dédie toute ma joie et ma réussite maman. En ce jour le plus spécial, on a réussi maman tu peux être fière de ta fille et de la voir architecte le même jour de ton anniversaire. Longue vie je t'aime.

À ma chère sœur « Céline », malgré ton caractère je t'aime beaucoup

À mes chères frères protecteurs « Boussad », et « Saïd », je vous aime.

À mes deux petits bébés d'amour « Tahar et Rachid », je vous aime plus que tout, et je vous souhaite beaucoup de bonheur et un avenir meilleur.

Aux deux personnes les plus proches qui supportent de vrai mon caractère je vous aime de ouf ma chère binôme et sœur de vie Lyly et mon 3^{ème} bébé chips; Merci pour ta présence dans ma vie, je t'aime.

À mes meilleures amies Katy, Tima, Chadia, et Lyna pour leurs présence et soutiens.

À mes chères Bitia et NA, loin de mes yeux très proches de mon cœur, vous me manquez.

À mes chers amis Nabil et Yacine qui m'ont soutenu et encouragé.

Enfin, je remercie mon cher père pour son absence.

HANIFA

Dédicace

Merci Dieu le tout puissant de m'avoir donné le courage et la patience durant toutes les périodes difficiles de ma vie.

À mes très chers parents pour leurs soutiens, amour, et encouragements. je vous aime.

À mes chères sœurs adorées « Nassima » et « Inès » que j'aime profondément.

À mon frère adoré « Mohamed Amine », je t'aime.

À la personne qui m'a soutenue durant mes moments les plus difficiles, ma chère sœur « Fofa », qu'elle trouve ici mes remerciements les plus sincères pour ses orientations, je t'aime.

À mon ami « chips » pour ses orientations et son soutien.

Lydia

Résumé

La colonisation française a laissé son empreinte dans la configuration actuelle des villes algériennes. Parmi cet héritage on note les cités de recasement. À travers le pays il existe une multitude de cités de recasements, parfois en ville et d'autres en dehors des agglomérations urbaines ; ces cités habitées par une population « indigène » ont résisté à l'urbanisation galopante de nos agglomérations, jusqu'au moment où elles ont été englouties par ces villes et suite à une mutation du mode de vie de la population et des besoins en espace habitable pressant, des transformations ont eu lieu en utilisant des matériaux de récupération. Ces cités qui ont résisté à l'usure du temps ont été bidonvillisées par ces transformations ; ces dernières sont les signes d'une appropriation de l'espace urbain et son adaptation aux besoins des occupants. Ce processus de mutation du mode d'habitat et en rapport direct avec la mutation de celui du mode d'habité. Ces empreintes du mode d'habité ont forgé une mémoire des lieux.

À travers l'étude des pratiques d'habiter observés dans le cas de la cité de recasement Akbou Bejaïa et analysés ainsi que celle de la genèse des lieux, nous traiterons les questions du rapport entre les pratiques socio-spatiales et le cadre de vie d'une part, et le rôle de ces dernières dans la fabrication de la mémoire des lieux par les habitants d'autre part on s'est basé sur les données d'une enquête sur le terrain par le biais d'un questionnaire, l'élaboration d'une grille d'analyse typologique ainsi que l'analyse morphologique du tissu urbain mais aussi l'évolution diachronique de la ville et l'apparition de la cité dans son contexte évolutif ainsi grâce à la discussion des résultats obtenues une opération de résorption de l'habitat dans cette cité a été confirmé ce qui nous a permis de mettre en exergue différentes propositions possibles pour mettre fin à cette problématique.

Mots-clés : Habitat précaire, Cités de recasement, Espace urbain, mémoire des lieux, RHP.

Abstract:

The french colonization had left its own imprinting on the current constitution of the Algerian cities, among this heritage we denote the recasting cities. There are several recasting cities across the country, some of them are in towns and some others are out of the urban agglomeration.

These cities which had been dwelt by an “indigenous” population, withstood in front of the galloping urbanization of our agglomerations, until they were gobbled up by these cities. Due to the lifestyle mutation of the population and the urgent needs for habitable area, transformations occurred by using recovery materials. Thus, these cities that resisted to the usury by the time had been slumped by those transformations. These latters are signs of an urban space operation, as well its match to the needs of the residents. This process of the habitat mode mutation is in a direct relation with the mutation of the inhabitant’s lifestyle, the imprinting of the inhabitant’s lifestyle had coined (forged) a memory of places.

Throughout the study of practices of living that were observed and analyzed on the recasting city in Akbou Bejaia, in addition to the study done on the genesis of the place, we are going to deal with the fact of the relationships between the socio-spatial practices and the lifestyle frame in one hand, and their role in making (coining) the memory of places by the inhabitants in another hand.

We mainly based our work on a given data about an inquest made on the terrain using the bias of a questionnaire. The elaboration of a topological analysis as well as a morphological one on the urban area under study; in addition to the diachronic evolution and appearance of the city in its own evolutive context, moreover, thanks to the contention of the obtained results: a habitat resorption operation had been confirmed so far. This allowed us to highlight the different possible proposals in order to end this problematic.

KEYWORDS: precarious housing, resettlement cities, urban space, memory of places, resorption of precarious housing.

ملخص

ملخص ترك الاستعمار الفرنسي بصمته على التشكيل الحالي للمدن الجزائرية. ومن بين هذا التراث مدن إعادة الحقائق. في جميع أنحاء البلاد هناك العديد من المدن من نقل، وأحيانا في المدينة وغيرها خارج التكتلات الحضرية وقاومت هذه المدن التي يسكنها سكان "أصليون" التحضر المتسارع لتجمعاتنا، إلى أن ابتلعتها هذه المدن. وبعد تغيير في نمط حياة السكان والحاجة إلى حيز معيشة عاجل، حدثت تحولات باستخدام مواد معاد تدويرها. هذه المدن التي صمدت أمام البلى من الزمن قد زائفة من قبل هذه التحولات وهذه الأخيرة هي علامات على الاستيلاء على الحيز الحضري وتكييفه مع احتياجات شاغليه. هذه العملية من طفرة في طريقة الموثل وفي علاقة مباشرة مع طفرة ذلك من طريقة المأهولة. هذه البصمات لطريقة السكن قد شكلت ذكرى للمكان من خلال دراسة ممارسات المعيشة التي لوحظت في حالة مدينة إعادة حقيبة أبو بجاية وتحليلها وكذلك نشأة الأماكن، سنتناول مسائل العلاقة بين الممارسات الاجتماعية المكانية والبيئة المعيشية من جهة، ودور الأخير في صناعة ذاكرة الأماكن من قبل السكان من ناحية أخرى

الكلمات الرئيسية

السكن غير المستقر، مدن إعادة التوطين، المساحة الحضرية، ذاكرة الأماكن، إعادة امتصاص المساكن غير المستقرة

Liste des figures

Figure 01 : Structure du mémoire.....	6
Figure 02 : La représentation de l'espace urbain selon lynch.....	8
Figure 03 : Les critères d'un habitat précaire selon l'ONU.....	9
Figure 04 : Concepts d'un paysage urbain.....	10
Figure 05 : Paysage de seine-saint-Denis.....	11
Figure 06 : Le paysage urbain entre précarité et pérennité.....	12
Figure 07 : Le modèle tridimensionnel de l'attachement à l'espace de scannell et Gifford (2010).....	13
Figure 08 : Habitat précaire à Oran (Algérie)	14
Figure 09 : Habitat spontané, Bukit Duri-Indonésie.....	15
Figure 10 : Habitat sous intégré d'El-Harouche.....	15
Figure 11 : Habitat informel.....	15
Figure 12 : Hay Hlal Tunisie,Habitat non réglementé.....	15
Figure 13 : Barrias,Caracas,Venezuela.....	16
Figure 14 : Mode croissance des bidonvilles.....	18
Figure 15 : Principe de structuration d'un bidonville.....	18
Figure 16 : Habitat précaire en Chili.....	19
Figure 17 : Les quartiers précaires Médinois.....	22
Figure 18 : Quartier précaire d'Antanarivo.....	25
Figure 19 : Représentation d'un quartier précaire à Guyane.....	25
Figure 20 : Place de l'habitat précaire dans l'ensemble des habitations urbaines.....	26
Figure 21 : Aspects des habitants dans un quartier précaire à Abidjan.....	27
Figure 22 : Démarches RHP en Algérie.....	28
Figure 23 : Mode opératoire d'une opération de RHP.....	32
Figure 24 : Situation de la plate.....	34
Figure 25 : Taux de population à la plate.....	35
Figure 26 : Vue globale sur la plate.....	36
Figure 27 : phase pré-opérationnelle.....	36
Figure 28 : <i>l'évolution de la procédure RHI du plate</i>	38
Figure 29 : 02 sites dans le cadre de la RHI et SHLMR.....	39
Figure 30 : deux sites dans le cadre de la RHI et SHLM7.....	39
Figure 31 : les objectifs de la RHI du plate.....	39
Figure 32 : le rendu de projet (RHI.DUP.SHLMR)	40
Figure 33 : situation de sidi laarbi.....	41
Figure 34 : quartier sidi Larbi.....	41

Figure 35 : plan de répartition des logements proposés à sidi Larbi.....	43
Figure 36 : Phasage de l'opération al-omrane.....	44
Figure 37 : mise en œuvre de la RHP.....	45
Figure 38 : Quartier sidi Larbi.....	45
Figure 39 : les limites du quartier Maitar.....	46
Figure 40 : Origines des habitants de Maitar,	47
Figure 41 : répartition des nombres de ménage par construction.....	47
Figure 42 : Plans d'aménagements de la partie 01 et 02.....	49
Figure 43 : Plan d'aménagement de la partie 03.....	49
Figure 44 : objectifs de RHP.....	49
Figure 45 : des acteurs du projet RHP de Maitar.....	52
Figure 46 : travaux de démolitions.....	53
Figure 47 : cellules de relogement.....	53
Figure 48 : les trois bidonvilles à Akbou.....	53
Figure 49 : photo ancienne du haut plateau d'Akbou.....	56
Figure 50 : Plan cadastral du noyau historique d'akbou, 1807.....	57
Figure 51 : carte historique dans le guide des communes d'akbou, 1901.....	58
Figure 52 : Orthophoto F41 de la ville d'akbou, 1/25.000, 1984.....	59
Figure 53 : La cité du stade dans la ville d'akbou.....	60
Figure 54 : Accessibilité et limites de la ville d'Akbou.....	61
Figure 55 : carte accessibilité à la ville d'akbou.....	61
Figure 56 : Accessibilité et limites de la ville d'Akbou.....	62
Figure 57 : Carte de situation de la cité du stade.....	62
Figure 58 : carte des périmètres des POS de la commune d'Akbou.....	63
Figure 59 : Carte d'aménagement du pos G1.....	64
Figure 60 : Image aérienne présentant l'environnement immédiat de la cité du stad.....	64
Figure 61 : Carte du contexte immédiat de la cité du stade.....	65
Figure 62 : Carte des activités entourant notre zone d'étude.....	66
Figure 63 : Les limites de la cité du stade.....	67
Figure 64 : carte d'accessibilité à la cité du stade.....	68
Figure 65 : L'ensolleiment et les vents dominant sur la cité du stade.....	69
Figure 66 : coupe horizontale.....	69
Figure 67 : coupe verticale.....	70
Figure 68 : éradication de la deuxième cité casorec et construction de la cité 50 logts	71
Figure 69 : Démolition de 9 logements HPCC type duplex.....	71
Figure 70 : Extensions très apparues avec des matériaux dégradés.....	71
Figure 71 : processus de développement foncier de la cité du stade.....	72

Figure 72 : Trame viaire de la cité du stade.....	74
Figure 73 : Trame parcellaire de la cité du stade.....	75
Figure 74 : Les logements Casorec et HPCC	76
Figure 75 : les extensions apportées à travers le temps.....	76
Figure 76 : la hauteur des logements.....	77
Figure 77 : État du bâti	78
Figure 78 : Carte montrant l'État du bâti	78
Figure 79 : Carte montrant le bâti	79
Figure 80 : cadre végétal de la cité.....	103
Figure 81 : schéma de principe retenu.....	104

Liste des tableaux

Tableau 01 : Différentes interventions urbaines sur les quartiers précaires.	30
Tableau 02 : phase pré-opérationnelle RHI du plate.....	37
Tableau 03 : offre de logements du pole intégré sidi Larbi, Grand Casablanca (2011)	42
Tableau 04 : données de bases de la RHP Maitar.....	50
Tableau 05 : les étapes du projet RHP.....	52
Tableau 06 : données récoltées sur la ville d'Akbou.....	63
Tableau 07 : les données globales du POS G1.....	65
Tableau 08 : structure d'occupation des logements dans la cité du stade.....	72
Tableau 09 : type des logements et leurs occupations au sol.....	76
Tableau 10 : la lecture architecturale des deux plans types de la cité du stade.....	84

Chapitre introductif

*« L'architecte, c'est formuler les
problèmes avec clarté »*

(Le Corbusier)



Introduction

La ville est une entité spatiale, elle évolue, elle se transforme dans un espace-temps à travers une dimension historique, sociale, économique, culturelle...etc. il existe deux types de villes l'une est formelle ou sous-entendu moderne comme un facteur de développement et de la croissance économique qui s'insère dans une économie riche et qui produit des expressions spatiales et physiques uniformes ; tout comme il existe une ville informelle là où on trouve une densité élevée de population qui souffre sur tous les volets à savoir le manque d'accès aux services urbains ; l'insécurité, l'insalubrité, dire un cadre de vie très dégradé. Les pays en voie de développement (pays du sud) en connaissent de vrais problèmes d'urbanisation, ils sont confrontés aux aléas de la précarité face aux phénomènes de développement des quartiers précaires surtout dans les centres urbains par une désarticulation des espaces urbains causée par une mal planification urbaine ou absence totale de la maîtrise des processus d'urbanisme.

Le phénomène de l'habitat précaire s'accélère et augmente de jour en jour qui ne cesse de stagner , et qui devient un problème atroce qui menace nos villes à l'heure actuelle. Pour cela, différents acteurs publics, politiques, théoriciens, urbanistes et architectes interviennent sur ces quartiers par différents moyens et essayant d'éradiquer ce type d'habitat ou quartier dans l'espace urbain.

De cet effet, vu la complexité du phénomène sur différents aspects surtout à l'échelle sociale et spatiale avec le développement du processus d'urbanisation du monde, ce dernier accélère et modifie les relations sociales et spatiales, Produit à plusieurs vitesses.



1. Problématique:

Les villes Algériennes ont évolué par le biais de l'habitat et se sont articulées sur les villes coloniales qui ne cessent de s'accroître poussant toujours leurs limites encore plus loin par la création de nouveaux quartiers, de nouvelles citées et allant même jusqu'à la création de nouvelles villes. Ces quartiers jadis périphériques composés d'un d'habitat aux indigènes de l'époque coloniale d'où les habitants se sont appropriés cet espace ; en effet l'accélération urbaine s'est développée tout en laissant des poches vides d'habitat provoquant une marginalisation des îlots et des quartiers ce qui a poussé les gens à intervenir sur la question de l'habitat.

Bejaia à l'instar des villes Algériennes vit cette problématique de précarité urbaine et constitue des quartiers délaissés qui sont devenus précaires et se dégradent de jour en jour et qui sont confrontés à des forces d'exclusion, qui engendrent leur isolement du réseau urbain , et provoquent des conditions de vie très difficile marquées par la forte densité en l'absence de réglementation, insalubrité des zones résiduelles sur lesquelles ils se créent, le choix du cas d'étude qui réside en une cité précaire au milieu d'un tissu urbain à Akbou l'une des communes les plus connues de la ville de Bejaia émane de cette problématique des quartiers oubliés qui sont bidonvillisés au fur et à mesure toutefois ces espaces et formes urbaines ont vu passer plusieurs générations d'habitants qui se sont connus ce qui a créé la notion de la mémoire des lieux . Le choix de notre zone d'intervention est fait pour explorer ce phénomène de l'habitat précaire et de la question de la marginalisation des tissus urbains afin d'apporter des solutions qui font face à cette problématique ainsi on doit opter pour une méthode axée sur un travail de terrain par le biais de plusieurs outils qui amèneront à des conclusions fiables.

2. Question de recherche :

Partant de cette problématique, nous développons plusieurs interrogations ainsi la plus importantes sera posé ci-dessous :

-Dans quelle mesure la reconquête de la cité du stade (à Akbou) peut contribuer à la suppression de la précarité dans un centre urbain ?



3. Hypothèse:

Le site d'intervention (cité du stade) fait l'objet de nos recherches et présente un fort potentiel dans la requalification d'un quartier au cœur d'un centre urbain, vu la vulnérabilité de ce dernier il va falloir trouver des solutions à travers l'hypothèse suivante :

Reconquérir cet espace à travers l'opération de résorption de l'habitat précaire.

4. Objectif de la recherche:

cette recherche a pour but de proposer des solutions urbaines et architecturales qui visent à améliorer le cadre de vie des habitants de la cité du stade, de mettre en exergue toutes les possibilités et accès aux services urbains ainsi qu'à améliorer l'image de la ville en intégrant ce quartier au restant des tissus urbains de la commune d'Akbou.

5. Méthodologie de recherche :

Partie théorique :

La recherche bibliographique a été primordiale comme support de travail afin d'enrichir le contenu de notre mémoire de fin d'étude et de cerner à mieux le sujet se focalisant sur les ouvrages, articles, revues, mémoires, site internet, textes législatifs, en plus des images satellitaires et d'un double orthophotoplan.

Partie pratique :

Notre recherche est basée d'abord sur l'observation et sur un travail de terrain d'où on a programmé des sorties fréquentes afin de récolter un maximum d'informations sur la cité et qui a réellement permis de vivre l'état du quartier et ressentir le vécu misérable de ses habitants.



Le déplacement vers les services d'urbanisme d'akbou à la rencontre de Mr. Azouz responsable dans ce service qui nous a aidé à récolter des cartes et des projections des pouvoirs publics face à l'état dégradé du quartier.

Un entrevu avec les différents services tel que l'OPGI, RGPH, DUC et APC, Daïra, archives.

Une collecte des données statistiques et cartographiques depuis les services d'urbanismes d'akbou et de la wilaya de Bejaia.

Un orthophotoplan qu'on a acheté depuis la INCT.

L'outil d'analyse c'est le questionnaire par échantillonnage afin d'avoir des résultats quantitatifs ; l'analyse typo-morpho et l'entretien avec une source fiable du quartier.

6. Structure du mémoire:

Chapitre introductif :

C'est dans ce chapitre qu'on a exposé notre problématique et les éléments qu'elle constitue à savoir : l'objectif de notre recherche, la méthodologie interprétée et la structure générale de notre mémoire.

État de l'art :

Ce chapitre est divisé en deux parties, d'abord, l'étude des concepts qui nous permettent de nous familiariser avec les notions théoriques de notre recherche à savoir l'espace et le paysage urbain ; Ensuite, l'habitat précaire en toute ses formes et comment peut-il nuire à un paysage urbain en préservant la notion de la mémoire du lieu. Enfin comprendre l'opération de résorption de l'habitat précaire, son programme et son mode opératoire afin de l'appliquer dans notre projet de fin d'études et de proposer des solutions vastes au sujet de la cité ; elle se focalisera sur la collecte des documents, d'articles et toutes informations qui peuvent nous éclaircir mieux le sujet ; en outre on aura l'analyse des données bibliographiques qui est importante et qui nous pousse à cerner le sujet de recherche.

Enfin, la seconde partie qui contient l'étude des cas d'applications de l'intervention urbaine proposées (la résorption) dans notre hypothèse et consiste à discerner les différentes étapes à suivre et quel échec ou réussite que peut apporter ce programme à notre cas d'étude.



Analyse du cas d'étude :

Cette dernière partie du travail sera le fruit de nos recherches précédentes et comportera la partie la plus importante de notre sujet de recherche comme suit :

- ☐ Faire un état de lieu sur la cité du stade (Akbou).
- ☐ Opter pour une lecture urbaine et architecturale selon la méthode typo morphologique.
- ☐ Constat et diagnostic avec la proposition urbaine

Vient ensuite l'enquête avec l'interprétation des données ; Entretien avec un ancien habitant de la cité du stade Mr. Bouatba Hocine et habitants du quartier qui connaissent bien la vie dans cette dernière.

On essaie d'arriver à mieux connaître le profil des propriétaires, et faire une approche historique afin de connaître son histoire, son évolution et ressortir sa vocation, sa culture qui nous a mené à ses valeurs et sa mémoire de lieu.

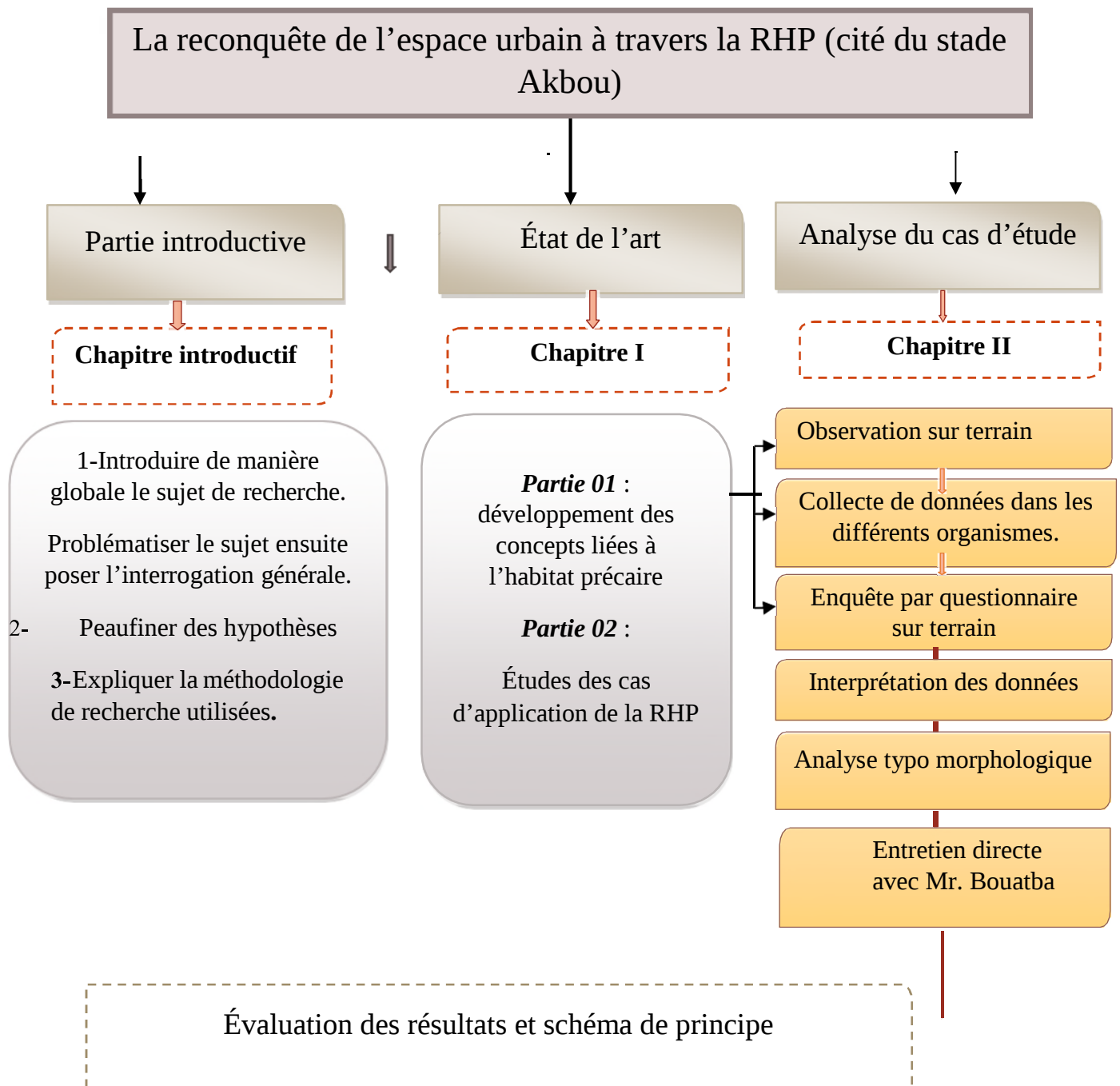


Figure1 : structure du mémoire

Source : auteurs ;2021

Chapitre I : État de l'art

*« Habitat précaire, Un glacial violent
hiver, Le pauvre boit l'amer. »*

(Mohamed Tizi)



Introduction

Dans ce présent chapitre nous aurons à amorcer une réflexion théorique en essayant de comprendre les concepts de notre thématique qui s'insère dans l'espace urbain en son contexte, ensuite l'habitat précaire dans le sillage des grands courants de pensée qui ont tenté de rationaliser l'action humaine.

Enfin, on évoquera l'intervention de résorption en tant qu'action politique et urbaine qui vise à éradiquer la précarité au sein des centres urbains ; En conclusion nous aborderons trois bons exemples de l'opération de résorption sur trois échelles différentes afin de cerner les méthodes et outils d'applications d'une RHP.

I. Entre espace et paysage urbain !

La morphologie et le paysage d'une ville englobent l'empreinte de l'histoire généralement, la dimension culturelle, la richesse et la conception en termes d'urbanisme de toutes les générations d'hommes qui l'ont abrité, c'est pourquoi chaque ville est singulière et possède I.1

Le champ sémantique d'un espace urbain : sa propre identité.

Chaque espace urbain comporte une image qui reflète son aspect, son existence, son apparence ainsi que le contenu, chaque paysage représente toutes transformations qu'aurait subies l'espace naturel et

C'est alors ainsi qu'il s'écrit dans l'étendu terrestre, à l'espace physique de la manière dont il est aménagé. Nous allons décortiquer ces deux notions afin de cerner la différence entre ces deux termes.

Le champ sémantique d'un espace urbain :

La maîtrise de la structuration et de l'organisation d'un espace urbain est l'un des concepts les plus phares dans la découverte d'une ville, cet espace urbain est défini selon (BAILLY, 1985) comme étant « *un espace construit, culturel, social et historique ; comme les sociétés il constitue la projection au sol, cet espace multifonctionnel se forme et symbolise le lieu où existent les principaux services* ». Les activités économiques connaissent un plus grand développement. La migration vers la ville devient de plus en plus une option pour s'échapper à la pauvreté



(RENEL.E, 2019). La représentation de l'espace urbain a été étudiée par l'urbaniste Kevin Lynch dans son ouvrage sur trois approches distinctes :

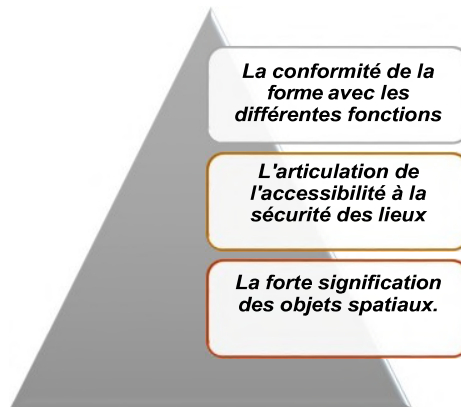


Figure 1 : la représentation de l'espace urbain selon Lynch a été trouvée

Source : auteurs ;2021

En effet ; d'après Kevin Lynch ces trois approches sont les facteurs primaires dans la perception de l'image d'une ville.

Mais l'espace tel est conçu et perçu dans ses définitions prend en compte la vie des citoyens qui y demeurent, leurs cadres de vie et leurs présences comme l'a exprimé parfaitement (Marion, 2010) sous cette belle citation « *vivre ! tel est le verbe qui fonde nos projets que ce soit pour un enseignement, une maison ou une nouvelle ligne de bus, nous souhaitons que notre projet vive. Pour qu'il vive et qu'il soit pérenne il faut qu'il soit vécu et approprié par les personnes concernées* ».

Tout espace urbain évolue et se transforme sous plusieurs facteurs, ainsi il est confronté aux différents problèmes qui participent à leurs tours dans la modification de son image, parmi les problèmes que vit un espace urbain (les quartiers précaires), Jadis la prolifération de l'habitat précaire dans les espaces urbains ne cesse de diminuer, et les chercheurs de leurs parts essayent d'y remédier face à ce phénomène qui devient une vraie problématique qui nuit à tant d'espaces. L'organisation des nations unies définit un espace urbain précaire en fonction de sept critères :



le manque de service de base

un habitat non conforme aux normes établies dans le pays

concerné conditions de vie malsaine

la précarité du statut d'occupation

pauvreté et exclusion sociale

taille minimum d'habitations

le surpeuplement

Figure 2 : les critères d'un habitat précaire selon l'ONU

Source : auteurs 2021

À travers cette recherche sémantique nous déduisons que l'espace urbain est traité sous différents angles. D'abord il est perçu avec toutes ces composantes physiques et environnementales, mais aussi sociales et économiques et sur cet aspect que l'on dira qu'il est confronté à des problématiques complexes dire vastes et parmi ces difficultés la précarité de l'habitat dans les centres urbains sous toutes ses formes comme on le traitera plus tard le long de ce chapitre

Les concepts du paysage urbain :

Le paysage urbain est défini par plusieurs auteurs à savoir les théoriciens ou les urbanistes et est décrit dans l'ouvrage (paysage en perspective) comme suit « *l'expression paysage urbain serait apparue en littérature et en géographie dès le XIX^{ème} siècle, la reconnaissance d'un enjeu de Paysage pour les villes et les métropoles demeure cependant relativement récent.* » en dehors des définitions européennes et anglo-saxonnes il nous revient de dire que le paysage représente l'ensemble des opérations et transformations qu'aurait subies l'espace naturel et C'est à partir de cette désignation qu'il s'écrit dans l'étendu terrestre, à l'espace physique de la manière dont il est aménagé. (Poullaouec-Gonidec & Domon, 2005)



Ces trois chercheurs continuent éventuellement leurs définitions du paysage urbain comme quoi c'est « *une manifestation culturelle et l'aborde tantôt par l'art, tantôt par l'interprétation du paysage comme texte culturel à décoder, tantôt encore par le biais des valorisations sociales du territoire.* » (Poullaouec-Gonidec & Domon, 2005). Alors ; ils font appel à la façon de concevoir un paysage d'un regard urbanistique, mais il constitue également le cadre social d'un territoire. Jadis, le paysage urbain est appelé « un rapport sensible des sociétés à leurs territoire » selon (Bonin 2005, p.4)

Cette rhétorique du paysage urbain est traitée tantôt par (Morisset ,2001) à travers ses recherches en mesure de le traiter dans un rapport dynamique entre l'existant et le perçu. Elle l'évoque en effet dans cette courte phrase « *Le paysage désigne en effet le tableau d'un pays et non ce pays lui-même* » ce qui reflète la présence d'une pensée à une mémoire du lieu mais aussi à son identité dans la visée de comprendre la dynamique de la forme urbaine.

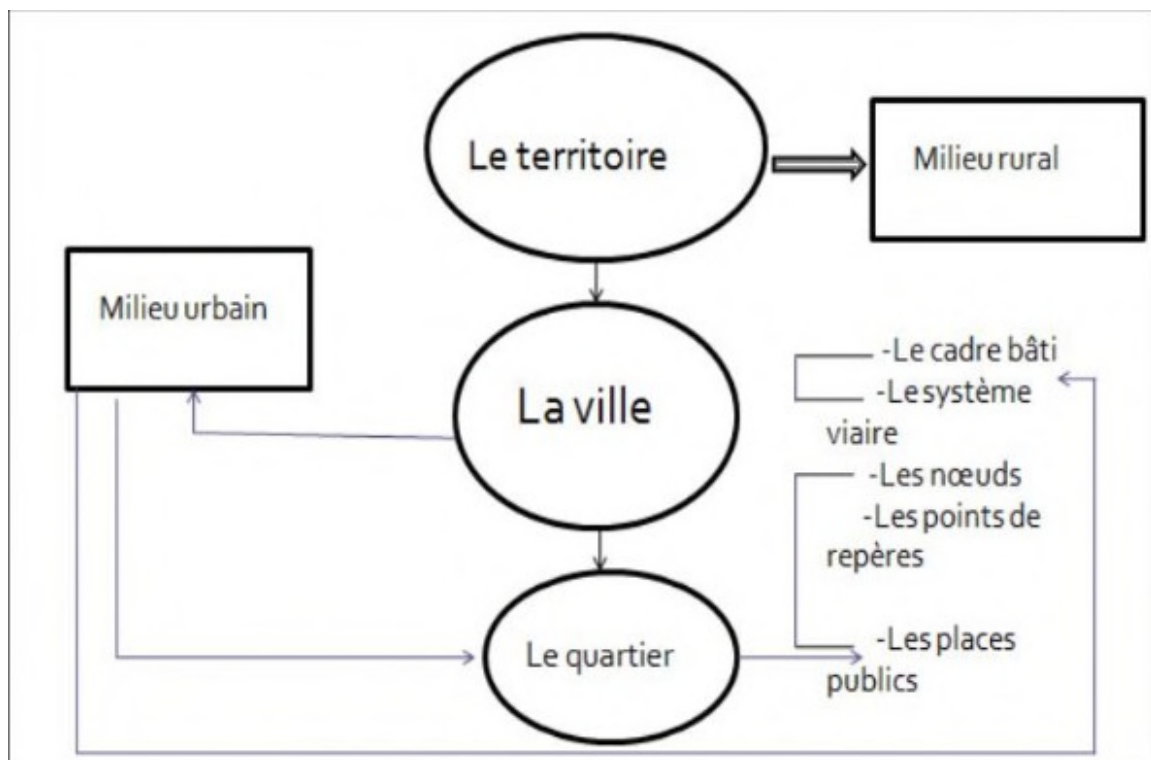


Figure 3 : Concepts d'un paysage urbain

Source : https://issuu.com/thinhinanekeci/docs/memoire_master1_architecture_vi



Dans un contexte global le paysage urbain évolue et subit des transformations soit par les phénomènes naturels ou sous la main de l'homme, c'est ainsi que Morisset explique que : La portion de la croute terrestre qualifiée de territoire fait d'ordinaire l'objet d'une relation d'appropriation qui n'est pas uniquement de nature physique, mais qui tout au contraire met en œuvre diverses intentions, mythiques ou politiques. Cette circonstance, qui interdit de définir le territoire à l'aide d'un seul critère indique que la notion n'est pas « objective ». Un tel constat ne signifie nullement qu'elle soit arbitraire, mais bien qu'elle intègre un nombre considérable de facteurs, dont la pondération varie de cas en cas et dont l'histoire a le plus souvent composé l'amalgame. (Corboz, 2010)



Figure 4 : Paysage de Seine-Saint-Denis

Source : <https://ex-en.ca/fr/>

Dans notre cas nous allons nous flasher sur l'impact de l'habitat précaire sur le paysage urbain et comment il nuit à l'esthétique de celui-ci du point d'un côté urbanistique tout en intégrant la notion de la mémoire et l'identité des lieux que connaissent ces espaces réellement.

L'impact de l'habitat précaire sur le paysage urbain :

La précarité urbaine cause des endommages sur le paysage urbain d'où de nombreuses personnes déplacées en milieu urbain vivent dans des quartiers surpeuplés aux conditions qui ne répondent pas aux normes, ce qui cause l'augmentation de la pauvreté, les maladies et la dégradation du milieu urbain, ce qui fait que les populations qui y résident cherchent l'assurance



de leur accès à un logement convenable et sûr qui devrait être une priorité pour les autorités urbaines. Le manque d'accès à des infrastructures adéquates peut entraîner des déplacements nouveaux et secondaires qui nuisent aux paysages urbains et stagnent le développement de la ville sur tous ses aspects.



Figure 5 : Le paysage urbain entre précarité et pérennité

Source : https://fr.freepik.com/vecteurs-premium/contraste-ville-bidonville-ville-urbaine_3797996.htm

Zoom sur la mémoire des lieux dans un espace urbain :

La notion de l'identité des lieux dans les espaces urbains a été traitée par Aldo Rossi qui a toujours respecté le souvenir, la sensation de l'être dans son espace pour lui « *Chaque lieu est certainement singulier, dans la mesure où il présente une multitude d'affinités ou d'analogies avec d'autres lieux ; même le concept d'identité, et donc d'étrangeté, est relatif* ». Il rajoute « *J'ai toujours affirmé que les lieux sont plus forts que les personnes, la scène fixe plus forte que l'épisode. C'est la base théorique, non de mon architecture, mais de l'architecture* ». (Basilico, 2009). De par ses réflexions on déduit que le lieu ainsi que le temps sont les premières conditions de l'architecture et de l'histoire de l'architecture qu'on décrit de difficile car c'est une dimension complexe dans son contexte vu qu'elle est confrontée aux changements, elle n'est jamais stable et elle se transforme et évolue de temps à autre reste à chercher comment et par quoi on peut la préserver ?



Scannell et Gifford en résument cette partie en proposant un schéma globale de l'attachement de la personne à son lieu comme suit :

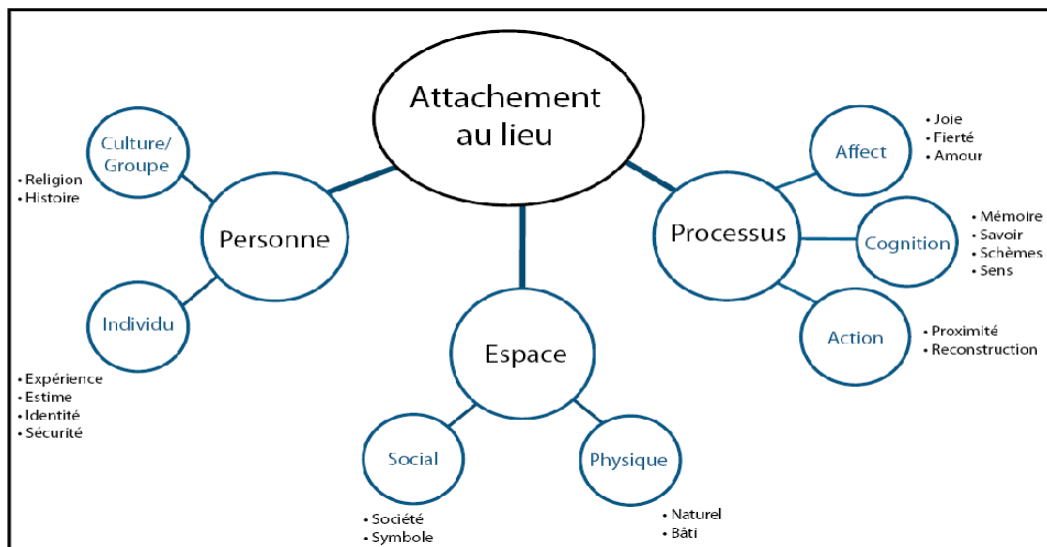


Figure 6 : Le modèle tridimensionnel de l'attachement à l'espace de Scannell et Gifford (2010)

Source : https://www.researchgate.net/figure/Les-motivations-selon-le-type-de-milieu-de-vie_fig9_343584051

L'auteur (marot) traite la notion de la mémoire des lieux dans son contexte et confirme l'analyse de Aldo Rossi, qui proclamait sa dette à l'égard d'Halbwachs, n'a sans doute pas trahi la pensée intime du sociologue en écrivant que « *la ville est le locus de la mémoire collective* ».

Pour lui la ville peut être effectivement analysée comme un être psychique : un être dont les états antérieurs sont diversement accessibles, et dont l'épaisseur d'espace-temps, de transparence en opacités, et plus ou moins disponible au voyage de la mémoire.

Il existe souvent une impression que certains lieux ou quartiers sont amnésiques, tandis que d'autres, à l'inverse garderaient la mémoire captive dans l'image confite d'un passé se donnant pour tel, chaque espace dicte un vécu ; une diversité sociale et une mémoire quelconque.

L'identité est un sentiment d'appartenance associé à un lieu significatif. En géographie humaine, lorsqu'un habitant s'installe dans un lieu, il va lui donner une certaine valeur et participer à la formation d'une réalité culturelle. L'identité de la communauté est généralement enracinée dans l'environnement, et cette identité peut être utilisée comme base pour le processus de planification du paysage.



II. Nomenclature et conceptualisation de l'habitat précaire :

L'habitat est traité comme environnement physique seulement, néanmoins c'est aussi une matrice d'existence individuelle et collective, il s'agit d'une variante pluridimensionnelle en combinaison avec plusieurs caractéristiques à savoir la structure bâtie, l'état socio- économique du ménage et enfin les caractéristiques du quartier.



Figure 7 : Habitat précaire à Oran (Algérie)

Source : <https://www.algerie360.com/benfriha-oran-100-bidonvilles-seront-rases/>

A priori il existe plusieurs types d'habitat, comme c'est une notion compliquée et vaste dans son contexte pour ses typologies différentes et ses aspects variés et multiples, mais aussi sa position dans l'espace qui précise d'ailleurs la technique à suivre afin de l'aborder dans le périmètre de la problématique posée.

Dans l'ensemble nous allons essayer d'expliquer dans les lignes suivantes les terminologies de l'habitat qui qualifient le contenu de notre recherche afin de définir par la suite quel est le type de l'habitat implanté dans notre cas d'étude ainsi de le comprendre profondément.

Le cadre de la recherche s'insère dans le problème de la précarité et cette généralisation du problème n'est pas récente et n'est strictement liée à la crise économique mondiale latente, mais sans vouloir sombrer dans un excès de détails, le sujet est considérable que la précarité est un problème aussi vieux que l'urbanisation, De même, plusieurs qualificatifs sont employés



pour décrire la notion de l'habitat au volet de la précarité tels que habitat précaire, spontané, sous-intégré, clandestin, irrégulier, marginal, incontrôlé, informel, non planifié, non réglementé, illicite, etc.



Figure 8 : Habitat spontané, Bukit Duri – Indonésie

Source : <https://socioarchi.wordpress.com/2013/12/13/la-genese-des-quartiers-dhabitat-spontane/>



Figure 11 : Hay Hlal Tunisie, Habitat non réglementé

Source : <https://nawaat.org/2019/12/12/reportage-au-quartier-kandahar-a-hay-hlal-tout-y-est-sauf-letat/>



Figure 9 : Habitat sous intégré d'el-harouche

Source :

<https://docplayer.fr/86999927-Habitat-sous-integre-entre-politique-s-d-insertion-et-realite-s-habitante-s-cas-de-la-ville-d-el-harrouch.html>



Figure 10 : Habitat informel

Source : © Laure Criqui, 2012

des types de logements précaires

dont les variations sont nombreuses et il est parfois difficile de les catégoriser.



II.1 Le bidonville :



Figure 1.1. BARBIAS, CARACAS, Venezuela

En vue de bien vouloir structurer le cadre de la recherche, il paraît si important de définir la notion du bidonville qui est un terme très répandu à propos des problématiques liées aux phénomènes de précarité dans les milieux urbains, pour cela nous tenterons dans ce présent chapitre d'arriver à une définition opératoire et opérationnelle du concept de bidonville, sa formation, ses impacts et ses typologies différentes.

Source: <https://laboratoireurbanismeinsurrectionnel.blogspot.com/2011/07/hugo-chavez-et-lhabitat-social.html>

Définitions :

La notion du bidonville en France est devisée en deux parties à savoir :

Bidon qui désigne généralement la nature et le type des matériaux usés dans les habitations et autant que qualitatif de mauvaise qualité de l'habitat.

Ville qui indique l'urbain dans lequel s'inscrit l'agglomération composée de maisons en mauvais état c'est ainsi l'a traité (A.Farhi, 1993) dans son ouvrage.

selon le dictionnaire (Larousse, 2015, p. 289) comme un ensemble hétéroclite d'habitations de fortune construites à la Périphérie de certaines grandes villes dans des zones réputées impropres à l'urbanisation et où vit une population sans ressources, difficile à intégrer dans la vie sociale normale, ainsi cette définition met en valeur plusieurs lieux en communs sur le phénomène du bidonville.

Connu sous le nom de « la villa miserai » de Buenos ayres, les « quebradas » de Caracas, aux « Barreadas » de Lima, les « Rancherios » de Quieto, les « compounds » de l'Afrique du sud les « muceques » de Luanda les « Kampongs » de Djakarta, les « Barrios de clandestinos » bogotta, les « Callampas » de Santiago, les « bidonvilles » en Algérie et au



Maroc et enfin les « Goubvilles » en Tunisie Ceci résume que dans le monde-entier cette notion varie d'un pays à un autre, d'une ville à l'autre, d'un peuple à l'autre qui le qualifient d'une richesse sémantique assez remarquable tandis que la signification reste la même.

En outre ; Farouk Benatia dans son ouvrage (agrégat ou cité) donne une autre désignation au mot bidonville tel est cité dans ces lignes : « ce quartier isolé, aux abords de la grande ville, établi sur un terrain choisi pour sa discrétion et non pas pour ses avantages urbanistiques, composé d'habitations précaires, ou brarek de planches, de tôles, démunie d'eau courante, d'électricité, de gaz de ville, d'égouts, de routes goudronnées et échappe en quelque sorte à la gestion municipale » (Belaadi Brahim, 2003), Cette définition différente fait référence à plusieurs critères variés car d'abord il situe géographiquement le terme par rapport à la ville, le choix du terrain ainsi que la nature et les caractéristiques des constructions mais aussi les matériaux de construction et enfin les équipements collectifs publics liés à la gestion municipale, on peut lier ceci à la morphologie d'un bidonville.

L'ONU définit un bidonville comme suit : « un bidonville est une zone urbaine très densément peuplée caractérisée par un habitat inférieur aux normes et misérable » (Charléne, 2007).

Structuration et mode de croissance des bidonvilles :

Le contexte d'apparition des bidonvilles dans le paysage urbain est hétérogène en effet d'après le (Phoebe, 2014) « En milieu urbain, le type d'habitat varie avec la situation socioéconomique de chaque pays ; cette particularité affecte aussi les caractéristiques des bidonvilles qui s'y installent ». (RENELE, 2019)

Il est alors difficile de structurer ce type de phénomènes de ces milieux de vie ; toutefois, il y a possibilité d'identifier certains facteurs structurels liés à leur développement seulement.

Dans les pays du sud où la croissance urbaine depuis la seconde moitié du 20ème siècle est en grande partie liée à l'explosion des bidonvilles, l'exode rural et l'accroissement naturel



de la population constituent les principaux facteurs d'explication du phénomène (Bairoch, 1985 ; Grugler, 1996).

L'absence de services adéquats et d'équipements collectifs dans le milieu rural sont au nombre de causes expliquant l'exode rural.

Cette situation rend l'espace rural de plus en plus répulsif pour les ruraux ; Parallèlement,

l'espace urbain symbolise le lieu où existent les principaux services et activités économiques qui connaissent un plus grand développement, c'est ainsi que la migration vers la ville devient de plus en plus une option pour s'échapper à la pauvreté.

Par conséquent les marginalisations des centres urbains apparaissent et causent tant de problèmes sociaux, économiques, culturels...etc.

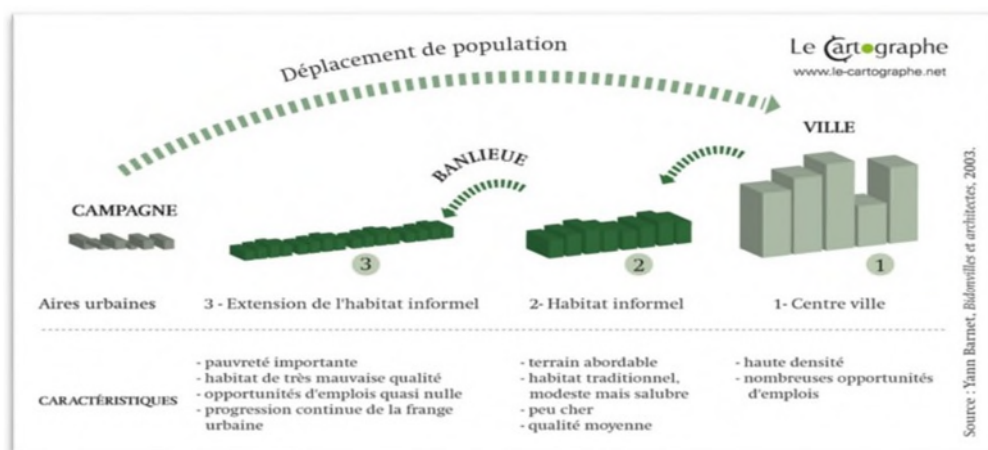


Figure 13 : Mode croissance des bidonvilles

Source : <https://le-cartographe.net/dossiers-carto-91/monde/67-bidonvilles>

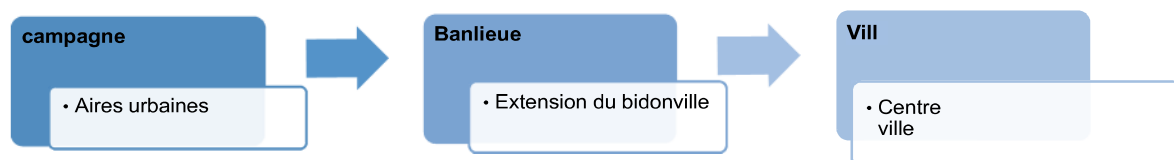


Figure 14 : Principes de structuration d'un bidonville

Le présent schéma résume le mode de croissance des bidonvilles de manière générale.



Caractéristiques des bidonvilles :

Le phénomène du bidonville est à caractéristiques ²&différentes propres à sa complexité en elle-même , plus fréquentées et connues qui résident en son inégalité, soulignons que ses

Source : auteurs ; 2021

é d'apporter des améliorations

à leurs habitations est due à la peur d'être expulsé par les autorités concernées ; En parallèle il y'a aussi un volet de différences sociales entre ce dernier et la ville en terme de pauvreté/richesse par l'omniprésence de la misère ,l'augmentation du taux de chômage avec leurs bas revenus des petits salariés ou des ouvriers peut qualifier.

Le schéma suivant tentera de résumer les points phares sur lesquels se caractérise un bidonville :

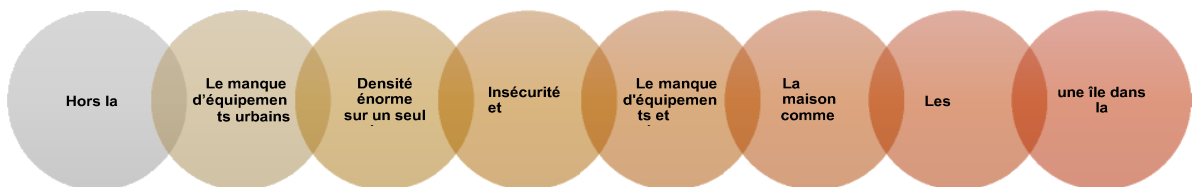


Schéma des caractéristiques importantes d'un bidonville

Source : <http://barnet.yann.free.fr/site%20bidonville/bv-analyse%20urbaine.htm>

Consulté le : 12/02/2021

Typologie des bidonvilles :

Il est hardi de distinguer et de catégoriser le bidonville, pour cela on a tenté de jumeler toutes les typologies proposées par un groupe de chercheurs et théoriciens dans un ordre



chronologique pour déterminer l'évolution de la classification des bidonvilles et leurs typification d'un chercheur à l'autre.

En effet ; Robert Décloîtres dans son ouvrage (l'Algérie des bidonvilles) distingue deux groupes de bidonvilles : des bidonvilles moins de 1000 habitants et ceux de plus de 1000 habitants ; Ceux de moins mille se répartirent en deux sous catégories successives :

- **Bidonvilles embryonnaires:** Gros bidonvilles en puissance, bidonvilles en banlieue qui disposent autour d'eux un espace suffisant de s'étendre si rien ne s'y oppose.
- **Bidonvilles dont le développement est achevé parce qu'ils ont atteints leurs limites :** l'auteur (Décloîtres, 1961) définit ainsi cette sous-catégorie tel un type de bidonville qui est étroitement inséré dans le tissu urbain. C'est ce qu'il a préféré appeler le « bidonville ilot » et selon lui celui-ci occupe soit un grand terrain entre des immeubles et deux rues... soit un coin, une façade, une parcelle réduite ; ou bien se dérobe aux regards, dissimulé dans la cour intérieure formée par les immeubles de l'ilot ; Or ses fonctions sont réduites : il s'oppose au reste du quartier parce qu'il y représente un type d'habitat anormal, mais lui reste subordonné.

En outre ; il nous fait part de la deuxième catégorie, c'est-à-dire les bidonvilles de plus de 1000 habitants, en disant : « Il s'agit du véritable bidonville, qui possède tous les caractères du genre, doté d'une autonomie certaine, ce type peut être considéré comme un milieu de vie totale. » qu'il divise en deux autres types à savoir :

Le bidonville urbain : apparaît comme un tissu à la trame très serrée, similaire au bidonville ilot, les moindres espaces sont occupés, les baraques sont très petites, toutes moyennes. Leur regroupement forme de larges masses très plates, coupées de sentiers étroits et sinueux, qui s'égarent dans de nombreux culs- de-sac ou impasses.(Décloîtres, 1961)

Le bidonville suburbain : Il définit ce type en disant : « *Ses traits sont plus ou moins nets : dessin régulier et géométrique du lotissement, dessin irrégulier et discontinu du jardin, désordre du terrain vague couvert de broussailles* » (Décloîtres, 1961)

Par ailleurs, dans son article (M.SANTOS, 1966) aborde une autre typologie de bidonville car selon lui ce dernier se classifie d'abord selon le plan évoquant le principe d'ordre et du désordre « bidonville ordonné et celui désordonné », de sa position géographique par rapport à la ville car il peut apparaître à l'extérieur ou en périphérie comme à l'intérieur d'un



centre urbain. Celui-ci tend à s'approfondir sur tous les détails se basant sur chaque caractéristique développée afin de bien classer « un bidonville » en globe il met en valeur la typification selon le critère de l'activité des habitants, le degré de bidonvilisation, monde développé, le monde sous-développé.

M. Santos a dressé sa typologie à l'échelle planétaire. Elle est, de ce fait, un peu trop vaste, beaucoup plus abstraite que concrète. Ceci explique d'ailleurs, l'absence d'exemples concrets de bidonville pour appuyer chaque critère de classification.(Belaadi Brahim, 2003)

De manière à suivre l'idée de Santos sur la typologie du bidonville des pays sous-développés l'auteur (Y.LACOSTE, 1968) retient dans sa typologie le critère de l'appartenance du bidonville aux pays développés ou aux pays sous-développés. Pour lui : "Les bidonvilles des pays développés sont des phénomènes marginaux. Ils sont principalement occupés par des travailleurs étrangers immigrés temporairement, qui ne peuvent que bien rarement bénéficier de certaines dispositions sociales; du reste, ils émigrent généralement sans leur famille, à qui ils envoient la majeure partie de leur salaire, vivant eux-mêmes de manière précaire et instable, d'autant que leur activité, très souvent liée aux chantiers de construction, les oblige à une mobilité qui rend plus difficile la solution du problème de leur logement, tant qu'elle ne fait pas l'objet de mesures prises par les pouvoirs publics et les employeurs »

Pour l'ensemble des villes du tiers-monde, l'auteur fait sortir trois grands types de forme de croissance urbaine sous-intégrée à savoir :

- **Les « bidonvilles stricto sensu**
- **Les pseudos villages suburbains**
- **Les quartiers urbains aurifiés et surpeuplés**

Finalement, en excluant les bidonvilles des pays développés, dans sa typologie portant sur les pays sous-développés, Y. Lacoste a fait appel à huit critères de classification.

Ils sont les suivants :

- 1- L'importance ou non de l'économie moderne.
- 2- Les matériaux de construction.
- 3- Le plan.
- 4- La nature des structures foncières.



5- L'évolution éventuelle.

6- La position par rapport à la ville.

7- Le surpeuplement.

8- Les équipements.

Sans aucun doute, la typologie d'Y. Lacoste permet un certain dépassement de la profusion d'appellations qui désignent les différents abris de misère qui prolifèrent dans les villes des pays sous-développés.(M.NACIRI, 1980)

Il nous paraît important de conclure que toute tentative de typologie des bidonvilles est si complexe dans son ensemble et ce à travers la variété des formes avec lesquelles un bidonville se présente dans différents espaces. Il s'agit de ne plus confondre bidonville proprement dit et autres formes d'habitat précaires, sous-intégrées ou marginalisées.

En conclusion pour qu'une typologie des bidonvilles soit si opérationnelle dans son périmètre elle ne doit surtout pas négliger les critères de classification allant de leurs tailles, leurs positions par rapport à la ville, les équipements, la structure foncière mais aussi les matériaux de constructions aux aspects anthropologiques et sociaux tel que les habitants, leurs histoires, leurs mémoires et leurs attachements aux lieux, leurs modes de vie...etc.

II.2 habitat précaire : Le logement est précaire lorsque sa superficie est insuffisante pour le nombre d'habitants qui l'occupent. Selon l'INSEE, un couple avec deux enfants de plus de sept ans et de sexe différent devrait vivre dans une habitation de quatre pièces. S'il n'en a que deux, le logement est dit

surpeuplé. En France, plus de 23.000 foyers vivent dans un logement de moins de 9m². (influx, 2016)



Figure 15 : Habitat précaire en Chili

Source : Google image, photoway.com



Il faut préciser qu'il n'y a guère une façon simple pour définir le problème de logement des personnes défavorisées car un type d'habitation peut être accepté dans un pays en revanche serait considéré inacceptable dans un autre ; cela est lié à plusieurs raisons à savoir la qualité de la construction et ses matériaux avec la technique usitée, ainsi que la légalité du statut d'occupation et de la propriété suivis des infrastructures, des types d'équipements et enfin des différents accès aux services publics .

Le chercheur (K.Sayegh, 1980) dans son ouvrage, *Housing, multidisciplinary dictionary* donne une définition à sa manière en disant : *"Slum is a building or an area, mainly residential, within a city or a town, characterized by deteriorated buildings, unsanitary conditions, high population densities, faulty arrangement, inhabited primarily by poor demoralized and social disorganized families living in squalid conditions which are considered to be detrimental to health, safety and morals"* ; Il en résulte de cette définition des points phares négatifs tant sur le plan physique que socioéconomique des logements précaires (danger pour la sécurité, pour la santé physique et psychique, et pour la moralité), ce qui dicte qu'un tel point de vue peut conduire à des mesures répressives pour contrôler le développement d'un tel type d'habitat. (Loan Ngô Thanh, 2006)

Dans la même réflexion l'auteur (Granotier, 1989) essaye aussi dans la même veine de distinguer entre les types d'habitat précaire ; Alors que le bidonville, souvent périphérique, s'enracine déjà dans la ville, la zone de squatters est récente, instable, illégale et située en sein du tissu urbain. Les liens sociaux entre les squatters sont encore distendus, la vie communautaire y manque de maturité. (Granotier, 1989) Précise toutefois qu'entre le bidonville stable et améliorable, le taudis socialement dans l'impasse et les colonies de squatters, les cas intermédiaires sont très nombreux. Opter pour le terme précaire c'est résumer la précarité sous toutes ses formes vécues dans certain quartier au sein de chaque logement du même type ce qui qualifie d'ailleurs ce type d'habitat précaire c'est que cette même précarité se manifeste dans tous les aspects de cet habitat comme suit :

Le volet physique : Se définit dès lors que l'habitat précaire abrite une large hiérarchie allant des habitations sans aucun confort minimum aux huttes en planches avec un abord extérieur



dégradé. La qualité de la construction et des matériaux utilisés sont les facteurs les plus apparents de la précarité de ces habitats.

Le volet environnemental : S'explique dans l'abstraction des équipements publics ainsi que les aménagements inférieurs et le délabrement du milieu naturel suite à la condensation des ordures et la stagnation des circuits d'eau ; il existe aussi des raisons parmi d'autres tel que le déficit en matière d'assainissement et d'hygiène suite aux pratiques corrélatives à l'évacuation des ordures avec le système de stockage de l'eau ; De surcroît, les sites pris sont parfois dangereux à cause de l'existence des risques naturels comme (zone inondable, versant raide de colline, ravin, littoral marécageux) ou physiques (chemins de fer, lignes électriques haute tension..) qui mettent en danger la vie des ménages.

- **Le volet juridique :** Proviens du fait que ces espaces sont produits et occupés sans aucun titre, en désobéissance de toutes les règles d'urbanisme. Les occupants dire pour la plupart sont abrités comme étant des « propriétaires » sans officialité c'est-à-dire par accord verbal seulement. La précarité des statuts d'occupation est la base des conditions atroces de la vie dans les quartiers précaires.

D'un côté, à cause du statut non-conforme à la loi les occupants n'ont pas cette chance de demander ou de contribuer aux services divers de la ville. D'un autre côté, la peur de l'exclusion les empêche de s'investir pour l'amélioration de leurs logements ou pour l'aménagement de leur quartier ; De ce fait une haute pression se crée et la situation devient compliquée.

- **Le volet social :** Se démarque du fait que les habitants ne sont pas reconnus par les pouvoirs publics et même par les autres occupants de la ville subissant toutes les appellations turpides, ils sont privés de multiples droits de citoyen et vivent sous la peur de l'expulsion et de l'angoisse constante.

On déduit subséquemment qu'il y'a d'autres dimensions mis à part la diversité spatiale et socio-économique, les quartiers où s'implante l'habitat précaire sont des espaces où les habitants partagent des conditions de vie hyper difficiles.



II.3 Les quartiers précaires :

l'auteur (Deboulet, 2016) souligne que [Le Quartier précaire] est d'abord un habitat humain prenant la forme d'un regroupement de logements qui se caractérise, en comparaison avec les villes modernes planifiées, par sa précarité, sa pauvreté en infrastructures et en équipements collectifs, son organisation spatiale apparemment anarchique, sa densité élevée de population et fréquemment mais non exclusivement, son implantation dans des secteurs considérés comme impropres à l'habitation: proximité de dépotoirs, zones marécageuses ou inondables, ravins, pentes prononcées, terrains contaminés, etc.



Figure 17 : Quartier précaire d'Antananarivo

Source : <https://blogderasamy.com/2019/07/11/antananarivo-un-quartier-precaire-relooke/>



Figure 16 : Les quartiers précaires médinois

Source : <https://www.euractiv.fr/section/aide-au-developpement/news/en-2050-les-bidonvilles-accueilleront-3-milliards-dhabitants/>

fonctionnement de leurs résidents dans ce paragraphe qui suit.

Structure résidentielle et socio-économique des quartiers précaires :

Le chercheur (Loan Ngô Thanh, 2006) traite cette partie parfaitement et en résume la situation que quelle que soient leur nom et leur définition, les zones d'habitat précaire partagent certaines caractéristiques communes : la forte densité de population, la promiscuité, la construction rudimentaire et les activités économiques informelles. Toutefois, une diversité de forme et de nature dans cet ensemble de précarité est un fait à reconnaître. Chaque quartier a son histoire de naissance, son évolution et ses caractéristiques physiques, en ce qui concerne la taille, l'emplacement, la densité et la forme des constructions, qui en font son unicité. Son évolution



procréation des quartiers précaires :

A hand-drawn sketch map of a village or settlement. The drawing includes several buildings with corrugated metal roofs. Labels in French identify various features:

- Top left:** "Étang artificiel" (artificial pond).
- Top center:** "FORÊT" (forest).
- Left side:** "EXTENSION".
- Middle left:** "Electricité" (electricity), "CABINET VÉTÉRINAIRE" (veterinary cabinet), and "Pâturage" (pasture).
- Center:** "Séjour avec terrasse" (living room with terrace) and "CHENIL" (doghouse).
- Right side:** "FARMES VOISINES" (neighboring farms), "CHANGEMENT DE LINGE" (change of clothes), and "Exemple de Démarche 'Patellaire'" (example of 'Patellaire' approach).
- Bottom right:** "PAROISSE" (parish).

The sketch uses simple lines and shading to represent trees, paths, and structures.

26



Le problème du logement précaire est toujours basé sur la non-conformité aux lois et aux règles d'urbanisme.

Dans le monde entier de multiples méthodes de formation de ces quartiers se présentent, il y'a des populations taudifiées qui construisent leurs habitations le soir pour éviter les forces de l'ordre ; comme il y'a d'autres qui squattent des hangars et des constructions temporaires dédiées aux travailleurs ; enfin on peut dire que la procréation des zones précaires est née d'une variation de raisons et de causes.

(Loan Ngô Thanh, 2006) Mentionne dans son écrit que « *la notion d'habitat précaire désigne non seulement des quartiers clandestins, mais aussi les habitations conventionnelles dont le fonctionnement n'est plus adapté. Sous pression de la haute densité les quartiers populaires se détériorent et se transforment rapidement en taudis* ».

Et il réussit à en résumer ceci à travers le schéma suivant :

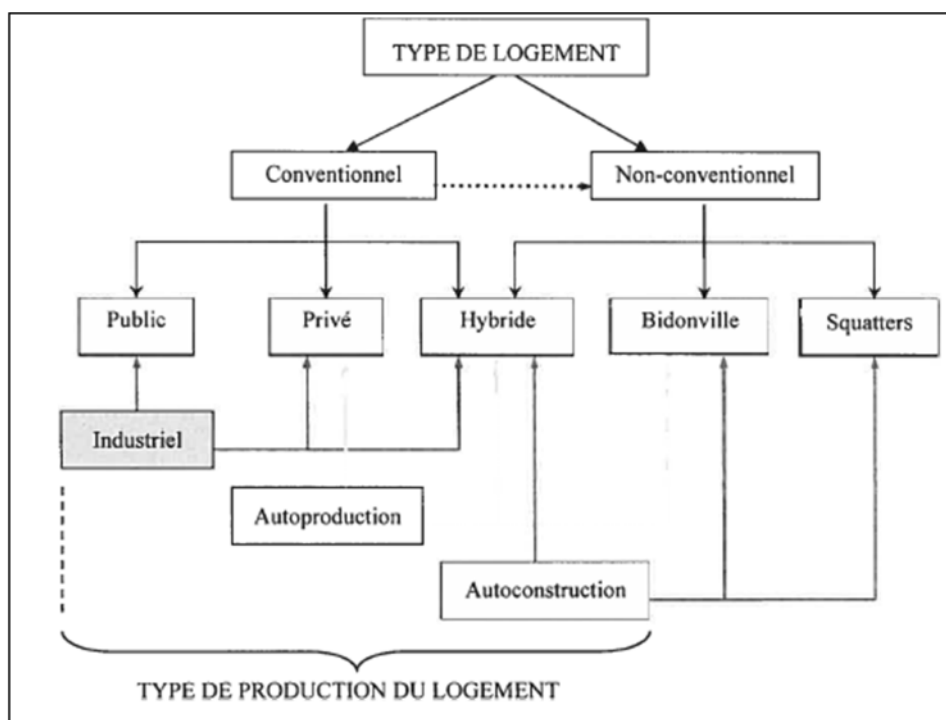


Figure 19 : Place de l'habitat précaire dans l'ensemble des habitations urbaines

Source : (Loan Ngô Thanh, 2006)



II.3.3 Aspects des quartiers précaires et de leurs habitants :

De nombreux aspects sont apparents au sein des quartiers précaires et montrent leurs impacts sur la population qui y demeure. D'abord, ces quartiers sont pour la plupart du temps peu ou pas raccordés aux réseaux urbains initiaux ; car une bonne quantité de leur population se trouve face à l'insuffisance des services urbains ou bien la dégradation totale des services offerts. En 2001 l'UN habitat retient que la plus grande majorité des habitants n'ont pas accès aux différents services publics et qui résidaient dans des habitations d'une seule pièce avec un mode de vie misérable ; face à toutes ces carences la pénurie apparaît en revanche les maladies contagieuses se créent. Par ailleurs, l'organisation spatiale des quartiers précaires est une résultante d'une croissance impulsive en effet le plan est toujours irrégulier ; ajoutant à cela le phénomène de l'auto-construction comme une source primitive de la précarité des lieux et de l'habitat. Sur le point de vue architectural l'habitat précaire se représente souvent par des murs cimentés aux toits en tôles, soit par des huttes en bois couvert de plastique avec l'absence totale de l'étanchéité qui prive les eaux de pluie et l'inondation d'y pénétrer à l'intérieur et c'est ainsi que l'urbaniste martiniquais (Letchimy, 1992) explique comme quoi ce type d'habitat répond à une logique évolutive en disant : « *Il s'agit principalement d'une architecture de survie, qui évolue au fur et à mesure que la situation économique s'améliore ; la case de fortune fait place progressivement à une construction en dur, l'extension et l'exhaussement pour occuper le moindre espace. La construction est absente de normes puisqu'elle se réalise dans l'illégalité (par rapport à la pratique normative et réglementaire) et avec peu de moyens.* »

Figure 20 : Aspect des habitants dans un quartier précaire à Abidjan

Source : www.pinterest.com





Voire qu'il existe aussi plusieurs formes d'occupation des logements dans ces zones précaires on peut se contenter d'une seule malgré parfois la plus dominante ; mais encore on précise qu'il y'a une forte densité du peuplement d'où ils se partagent leurs vie en difficultés obscures et qui partagent une seule pièce à l'intérieur de chaque demeure avec l'utilisation des espaces extérieurs d'une pauvreté qui permet de les regrouper ; enfin ce sont généralement des personnes à bas revenus aux métiers traditionnels parfois informels avec des cas particuliers.

Tout compte fait, on déduit que la structure des quartiers précaires se résume dans le manque des services urbains nécessaires à savoir les équipements de santé, d'éducatons, administrations...etc.la majorité sont confrontés à la criminalité, la violence. Des maladies de tous types apparaissent ce qui rend l'aspect socio-économique de ces quartiers néfastes car ils mettent en difficulté la vie des habitants et déforme surtout le paysage des centres urbains.

II.4 Stratégies d'interventions sur l'habitat précaire :

Les interventions urbaines sur les quartiers précaires sont des stratégies pensées et dessinées de la ville, selon (Gemmy, 2009) « *le concept intervention ne peut pas être la propriété d'une discipline : il participe d'un type de société qui vit un temps qui n'est plus comme arrêté, mais constamment en attente de son (à-venir)* » ainsi on peut dire que ces interventions sont un ensemble d'actions architecturales et urbanistiques à travers les opérations d'aménagements urbains. Ces opérations sont variées, différentes, chacune participe à l'amélioration de l'espace urbain sous différents angles. En outre ; ce type d'interventions fonctionnent selon un plan précis qui se compose de tout un document et études précisant toutes les opérations et actions à amorcer suivis des méthodologies, règlements, volet financier, bases de diagnostics et de l'analyse des données du tissu urbain et du périmètre de l'intervention, gérées par un opérateur soit un organisme qui s'occupe de la maîtrise d'ouvrage déléguée des opérations d'interventions sur les tissus précaires et menées par des intervenants qui peuvent être des personnes physiques ou morales engagés par l'opérateur sous des délais d'intervention.



Chapitre I : Concepts et référents théoriques - Etat de l'art

Ce tableau résume les interventions urbaines à mener pour améliorer les quartiers précaires et redéfinir les espaces urbains précarisés :

Actions	Définition
Réhabilitation in-situ	La réhabilitation in-situ fait référence à des formes d'aménagement 'douces' et progressives visant l'amélioration des conditions de vie des populations concernées tout en les maintenant en place et en préservant la structure économique et urbanistique ainsi que les liens sociaux du territoire en question. Ceci passe par l'installation d'infrastructures de base, la régularisation ou sécurisation foncière, la réhabilitation de l'habitat s'intégrant dans des programmes d'« urbanisation » des quartiers précaires. La réhabilitation in-situ vise à intégrer pleinement les quartiers précaires au tissu urbain afin de réduire les inégalités sociales, améliorer la sécurité urbaine et les conditions de mobilité, d'habitat et d'accès aux services et aux opportunités pour les populations concernées. (Moles, 2018)
Restructuration	L'opération vise à faire de l'ordre dans une zone urbaine non planifiée, incluant si nécessaire la destruction d'une partie du quartier, le reste étant conservé et restauré. L'évacuation n'implique qu'une partie de la population. (Loan Ngô Thanh, 2006)
Reconstruction	Il s'agit dans de l'ensemble d'opérations qui se produisent suite à des catastrophes naturelles telles que les tremblements de terre, fortes pluies et inondations, orages, incendies, etc. ou humaines (guerres, ...) qui se déroulent en situation d'urgence (court-terme) et post urgence (moyen terme). La reconstruction se réalise en réponse à une urgence, mais elle peut constituer une opportunité pour mieux reconstruire. (Moles, 2018)
Rénovation	L'ensemble des travaux qui exige la démolition de tout un Secteur urbain pour les constructions entièrement neuves. En conséquence, Tous les habitants doivent être évacués. (Loan Ngô Thanh, 2006)



II.5 Les politiques de lutte contre l'habitat précaire :

Mis à part les opérations menées sur terrain en vue d'éradication de la précarité dans les tissus urbains, les pouvoirs publics tachent aussi de leurs coté de mettre en exergue certaines politiques qui amélioreront non seulement le paysage urbain mais aussi le cadre de vie des habitants et leurs prises en charge par l'état ainsi que leurs participations dans l'amélioration en concertation ou avec autre approches à savoir par :

La régularisation :

Il s'agit d'un processus de reconnaissance judiciaire avec accompagnement d'équipements et d'infrastructures de bases afin de rendre l'habitat plus vivable.

Déplacement :

cette politique consiste deux possibilités, d'abord celle avec **relogement** ce qui explique selon l'AFD que c'est un type d'éradication d'un quartier précaire avec une proposition de logement social (location ou accession à la propriété) ou d'une parcelle avec compensation financière pour l'auto-construction encadrée ; et qui par ailleurs permet aux pouvoirs publics d'activer les propriétés foncières; d'améliorer aussi les conditions de logement des habitants ; Ensuite vient celle sans relogement appelée « Politique du bulldozer » qui consiste à éradiquer les quartiers sans proposer de relogement aux habitants qui reçoivent au mieux une compensation financière parmi ses forces elle dégage des terrains, ce qui peut être justifié sur des zones à risques et elle est Peu coûteuse pour les autorités publiques.

Cette politique de déplacement connaît des forces comme des faiblesses précisons qu'un déplacement avec relogement peut provoquer le risque d'étalement urbain ainsi que la rupture des liens sociaux, elle est très couteuse pour les pouvoirs publiques ce qui dicte l'impact sur le volet financier de l'état avec un délai très long de mise en œuvre mais qui reste probable comme action ; En outre le déplacement sans relogement présente aussi des faiblesses tel que l'augmentation des couts sociaux qui crée une certaine destruction et un traumatisme des liens sociaux comme elle cause la formation de nouveaux sites précaires pas très loin de leurs assiettes ce qui en résume que c'est une politique que beaucoup d'organismes évitent.

Dans les lignes passées nous avons regroupé les différentes opérations comme remèdes sur les quartiers précaires mais le périmètre d'étude met l'accent sur une plus importante selon le cas



d'étude soit celle de résorption en particulier le paragraphe suivant traitera cette opération avec plus de détails et précisions.

III. Les dispositions générales appliquées dans la résorption de l'habitat précaire :

La lutte contre l'habitat précaire est d'abord un choix d'orientation politique qui réfère à des décisions et des arbitrages avant l'application sur les plans opérationnels par diverses méthodes d'interventions.

La résorption de l'habitat précaire est l'une des interventions politiques et urbaines qui consiste sur des travaux à l'échelle sociales, urbaines et architecturale.

C'est une opération qui consiste en l'éradication des quartiers précaires pour diminuer la progression et l'apparition des bidonvilles prenant compte de la dimension sociale et économique des habitants au sein d'un espace urbain.

L'habitat précaire (habitat illicite et tissus anciens), ils n'étaient appréhendés qu'à partir des années 1990. On peut s'étonner alors de l'absence des évaluations de ces actes qui se rapportent aux effets directs ou indirects qu'elles ont engendrées dans ce domaine pour les populations directement ou indirectement concernées.

En Algérie la RHP se focalise sur trois démarches importantes à savoir :

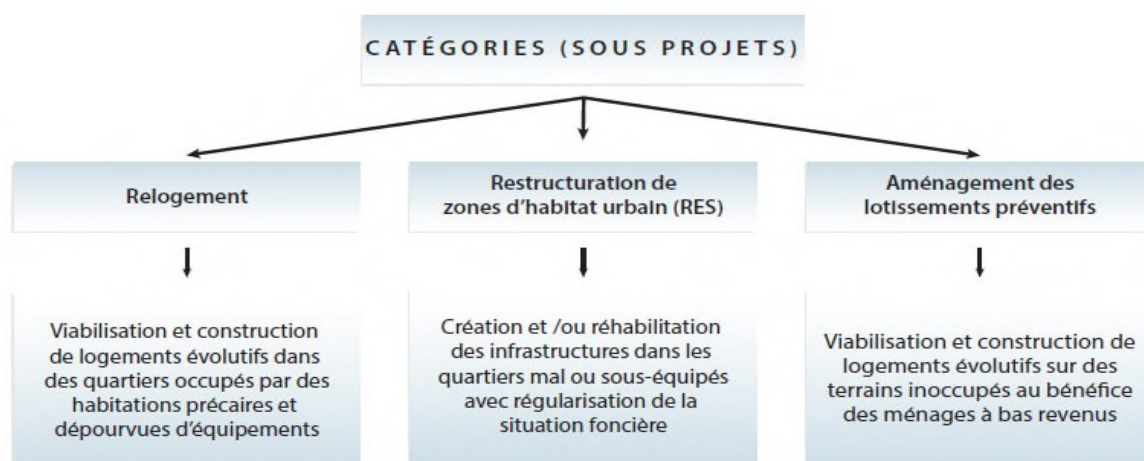


Figure 21 : Démarches RHP en Algérie

Source : Cahier des charges RHI RHS OGRAL ,2020



III.1 En quoi consiste l'opération de résorption ?

Les projets fondés sur la résorption des quartiers précaires ambitionnent de les supprimer pour répondre à divers objectifs : extension du territoire de la ville formelle, libération d'emprises foncières utiles aux opérations d'aménagement, ou encore, dans certains cas, lutte contre la pauvreté... Ces opérations se préoccupent de façon plus ou moins approfondie du devenir des habitants évincés des quartiers d'origine.

Selon les données du ministère de la transition écologique et solidaire de France ces phases permettent de compléter le diagnostic préalable et portent notamment sur :

La phase pré-opérationnelle :

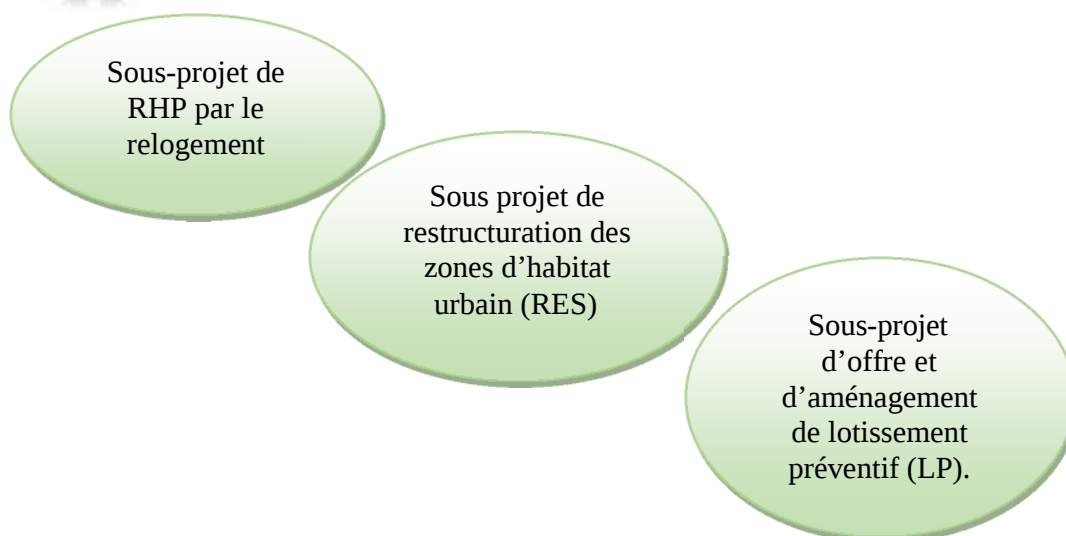
- Les aspects fonciers (diagnostic précis de l'état du foncier)
- Les aspects techniques qui permettent de préciser l'état du sol, l'état du bâti utilisé aux fins d'habitation et aux fins professionnelles et l'état des réseaux et des équipements publics.
- Les aspects sociaux et le plan de relogement
- Le programme de démolition et de reconstructions

Phase opérationnelle : La phase opérationnelle comprend les démolitions, le relogement, les travaux de viabilisation, de division foncière, les équipements, ainsi que les cessions foncières, notamment aux bailleurs sociaux et accédant à la propriété, etc. L'opération peut être conduite selon les modalités suivantes :

- En régie par les services de la collectivité maitrise d'ouvrage, avec l'appui de différents prestataires et services nécessaires
- En concession d'aménagement
- En mandat à un opérateur

Programme d'action de résorption urbaine :

Le document cadre de la politique de réinstallation du programme RHP tel indiqué et élaboré par le ministère de l'Habitat (1998b : 1) que le programme en question est appelé à financer des opérations d'un montant global de 200 millions de dollars américains, réparti en plusieurs sous-projets touchant différentes régions du territoire algérien selon leur classification dans l'une des catégories suivantes :



Ces trois programmes sont appliqués en vue d'améliorer le cadre de vie de la population des quartiers les plus défavorisés.

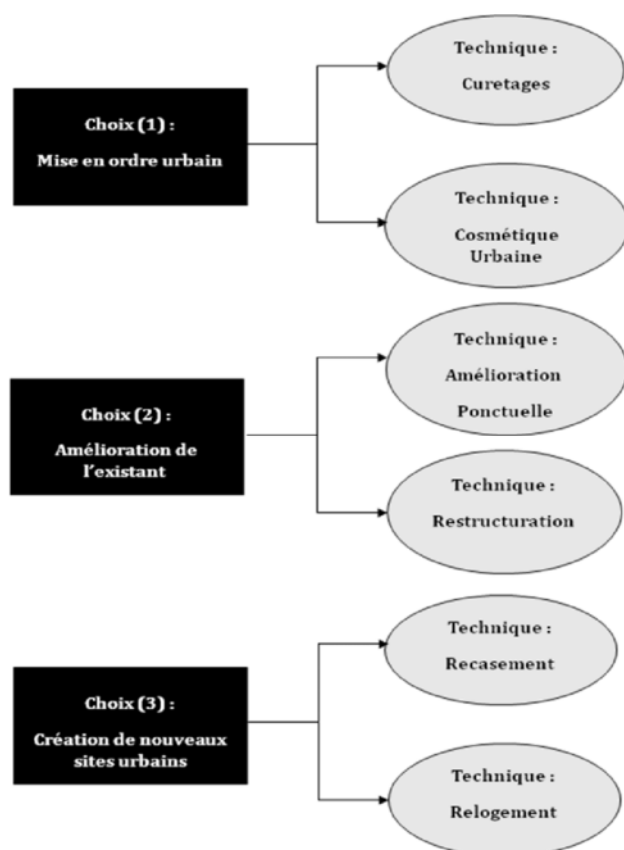


Figure 22 : Mode opératoire d'une opération de RH

Source : Cahier de charges, la transition écologique et solidaire de France

Source : researchgate.net

L'opération de résorption sera détaillée dans la prochaine partie ; d'où on traitera des cas d'applications RHP sur trois échelles distinctes.



Introduction :

Afin de mieux comprendre l'opération de résorption de l'habitat précaire nous trouvons si nécessaire de traiter des exemples livresques non seulement à l'échelle national mais aussi à l'échelle internationale, de cet effet cette partie s'est portée sur l'étude de différents cas d'application de cette dernière à savoir l'exemple de la RHI de saint leu en France qui a été effectuée sur le quartier la plate ; ensuite de la RHP qui s'insère dans le programme des villes sans bidonvilles au Maroc cas du quartier précaire de sidi Larbi et enfin la résorption du quartier Maitar à Boussaâda.

I. Un projet public à la base d'un programme de résorption de l'habitat précaire cas du quartier le plate –saint-leu : (Remond, 2020)

L'intérêt du choix de cet exemple réside dans la forme d'intervention et les causes du projet de résorption d'un quartier d'habitat insalubre. En effet, plusieurs raisons sont valables pour intervenir sur l'habitat appelé insalubre, précaire, bidonville.....etc. Parmi ces raisons c'est dégager le terrain pour le programme d'utilité public. C'est le cas de cet exemple, le projet de passage d'une route a déclenché une opération d'utilité publique appelé DUP et qui a engendré un programme global de l'intervention sur le quartier d'une part et la méthode adoptée pour l'opération RHI (Résorption de l'Habitat Insalubre).

Implantation du quartier la plate :

Le bourg du Plate est situé au Sud-est de la commune de SAINT-LEU (en France) en amont de l'agglomération de Piton Saint-Leu et de la Route des Tamarins. Implanté au sommet des pentes agricoles, d'une altitude moyenne de **750m**, ce quartier s'organise autour de la RD3 (Route Hubert Delisle), ligne de vie des hauts de l'Ouest.



Figure 23 : Situation de la plate

Source : Google earth, traitement auteurs ; 2021

Contexte démographique du « plate » :

Les habitants de ce quartier sont plutôt jeunes, avec un âge moyen de 33 ans. La catégorie socioprofessionnelle la plus représentée dans le quartier est celle des employés et ouvriers.



Cote immobilier, les habitations du quartier sont réparties en 96 % de maisons et 4 % d'appartements.

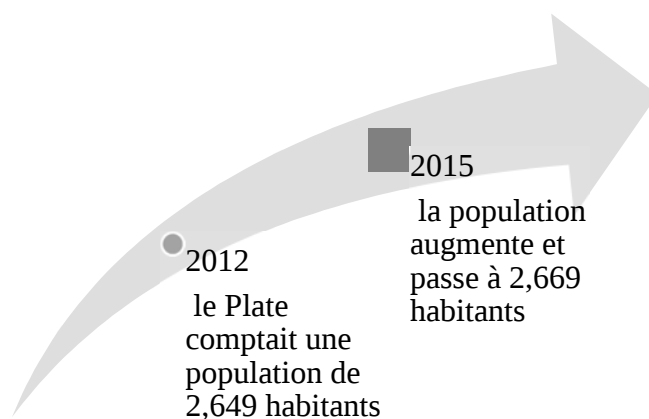


Figure 24 : Taux de population à la plate

Source : Auteurs ; 2021

L'état du quartier « le plate » :

Les caractéristiques principales de ce quartier demeurent en :

- ☐ Maisons insalubres
- ☐ Surdensité de logements
- ☐ Non aménagement de la voirie



Figure 25 : Vue globale sur la plate

Source : Google image

Le projet de résorption de l'habitat insalubre :

Le quartier du plate est passé par l'opération de résorption, car il a été confronté aux aléas de la précarité tel été cité dans la présentation précédente.

**La procédure RHI de plate :****Définition des exigences :**

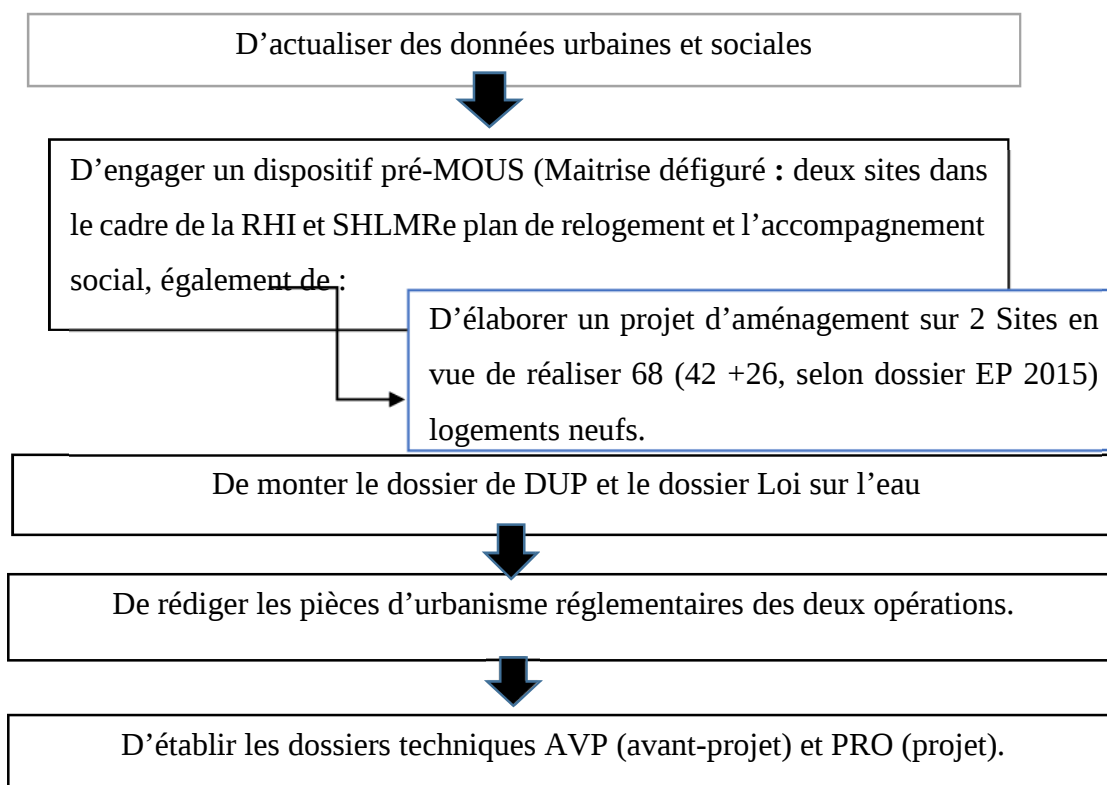
<i>Superficie</i>	<i>Nombre de familles recensées</i>	<i>Nombre de cases insalubres</i>	<i>Sites de relogement</i>	<i>Organismes D'opération</i>	<i>Années</i>	<i>Périmètre de la DUP</i>	<i>Le cout</i>
200ha	75 familles	87 cases	-Grand fond -Les hauts	-DUP -SHLMR -mairie	2007 2009	4.8ha	1ere tranche : 1 325 000 € HT

Tableau 2 : Phase pré-opérationnelle RHI du plate

Source : résumé auteurs, 2021

□ **Phase opérationnelle :**

Une phase qui a été lancée entre 2012-2013 qui a consenti comme suit :





Le relogement : dans le but de résoudre le besoin en relogement, le projet de la RHI a mis en disposition deux sites de relogements implantés en la partie amont du bourg et reliés l'un à l'autre via le chemin de la découverte relogant ainsi les familles dont l'addition nous fait 48+7 des Co-habitants, en effet l'objectif de cette étape selon (enquête publique unique, 2020) était de :

- Améliorer la situation d'environ 20 familles.
- Accession sociale sur les 2 sites de relogement : 8 Familles,
- Accession social diffus : 3 familles,
- Locatif social sur les 2 sites de relogement : 7 familles + 5 « Co-habitants » (qui cessent d'habiter sous le même toit)
- Néant : 2 familles + 2 « déco habitants » ,
- Projet en cours : 8 familles.

Mise en œuvre de la RHI la plate :

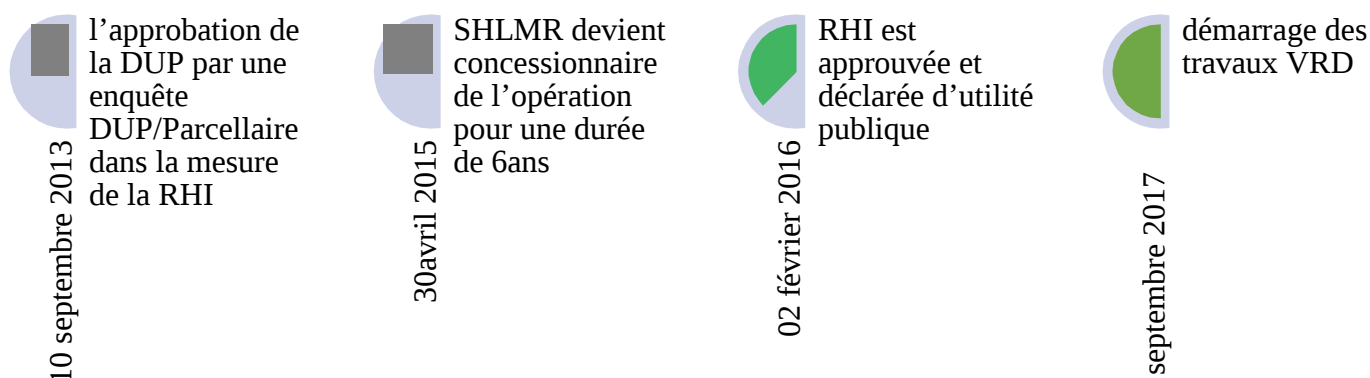


Figure 26 : L'évolution de la procédure RHI de la plate

Source : Auteurs, 2021

La mise en œuvre s'est articulée ainsi :

- ☐ Convertir les logements sociaux en logements locatifs.
- ☐ Mettre une DUP seulement sur le site 01 avec la SHLMR ayant acquis à l'amiable le terrain cadastre DG 848 d'une superficie de 6 348 m² sur le site 2 (en jaune sur le plan ci-dessous)
- ☐ Opération de construction de 19 logements suivis d'un financement de l'État de 19%), qui remplace le site 2 de la DUP.
- ☐ Suite au retrait d'une partie des terrains DG 180 et DG 369 le périmètre de la DUP a été modifié et ce en 2019.



Figure 28 : Sites dans le cadre de la RHI et SHLMR

Source : extrait du rapport d'enquête (Remond,



Figure 27 : Deux sites dans le cadre de la RHI et SHLM7

Source : extrait du rapport d'enquête (Raimond,2007)

Objectifs de la RHI :

La résorption du bourg du plate a été appliquée pour plusieurs objectifs que l'on résume dans la figure suivant.



Figure 30: les objectifs de la RHI du plate

Source : auteurs ;2021

Le projet :

Le projet consiste à la réalisation des réseaux voiries et l'aménagement des espaces publics mais aussi la construction de logements sociaux dans certaines conditions qui seront évoquées ce dessous.

- **L'intégration de la donnée environnementale :** la présente étude n'a fait aucun objet d'approche environnementale malgré la présence d'un ravin près des parcelles orientées vers les pentes.



- **La cessibilité des terrains** : des articles préfectoraux de 7 à 10 de la loi française les procédures à accomplir en application des articles L 132-1, L 311-1, R 311-1 et R131-3 du code de l'expropriation pour cause d'utilité publique, en vue de la cessibilité des parcelles, qu'il soit mené d'une justification de besoin d'acquisition, mais aussi du relevé de propriété délivré par la direction générale des finances publiques.



Figure31 : le rendu de projet (RHI.DUP.SHLMR)

Source : capturée depuis l'enquête (Remond, 2020)

Synthèse :

Une opération de RHI par déclaration d'utilité publique est une démarche qui diminue voire exclut le problème de précarité dans un quartier ; son principe de fonctionnement réside non seulement en la concession par la mairie et avec la SHLMR comme étant maître d'ouvrage avec l'utilisation de crédits de l'état mais aussi par l'opération immobilière avec la conception de nouvelles constructions suivies par la vente des lots, n'empêche c'est un lourd fardeau pour l'état de mener ce genre d'interventions car elles nécessitent un suivi très rigoureux .

Le principe va sur différentes étapes à savoir le relogement des habitants issues d'habitations indignes sur les deux sites hauts et bas du plateau ensuite bénéficier du projet de la DUP constituant non seulement un projet de logement mais aussi un projet de voirie sur et dans le même périmètre de la RHI.



II. RHP à Rabat, Ain Aouda cas du quartier Sidi Larbi : (les bidonvilles à la recherche de nouvelles alternatives, 2018)

L'intérêt que porte ce cas c'est de montrer quel échec peut causer la RHP si elle n'a pas été appliquée dans son ensemble, a priori le pole intégré sidi Larbi est une opération pilote qui s'appuie sur une démarche de recasement et de péréquation.

Implantation du quartier Sidi-Larbi :

Le quartier sidi Larbi est un nouveau quartier situé au sud de la ville de Ain aouda se trouve sur l'avenue Mohamed VI qui relie le quartier souissi de la ville de rabat via Almanzah et la ville de Ain aouda. Il est Composé de 50 pourcent de maisons sommaires ou bidonvilles n'ayant pas encore bénéficiés d'un permis d'habiter, en cours d'achèvement.



Figure32 : quartier sidi Larbi

Source : https://issuu.com/lorounette78/docs/dossier_ain_el_aouda



Le projet de résorption par opération pilote :

Dans le cadre du programme VSB (villes sans bidonvilles) le projet du lotissement Sidi Larbi a été lancé en 2006 par l'opérateur Al-Omrane en vue de promouvoir la mixité sociale avec une proposition d'équipements de base afin d'améliorer le cadre de vie des habitants mais aussi de lier ce quartier au restant du tissu urbain.

En effet l'organisme lui-même a consacré un programme doté d'une variété de type de produits à savoir des villas, des lots économiques, des lots collectifs, des lots de proximité pour cela la procédure est organisée par péréquation c'est-à-dire par ordre d'une répartition en quatre tranches selon une certaine organisation sur le terrain.

Le programme :

Le programme de l'opération RHP du quartier sidi Larbi s'insère dans un programme ville sans bidonvilles qui passe par différentes phases qu'on énumère dans le présent axe.

Phase pré-opérationnelle : cette phase est nécessaire dans chaque opération de RHP, pour cela le programme adopté lors de cette intervention se résume dans le tableau ci-dessous :

120Ha

2100 ménages recasés

3370 unités d'habitations

674MDH de cout

37 équipements dédiés au quartier

Phase opérationnelle : selon l'organisme Al-Omrane 2016 on note ci-dessous :

Produits	Consistance	Part
Lots de recasement	2250	67 %
Lots d'immeubles R+2	267	8%
Lots d'immeubles R+3	442	14%
Lots d'immeubles R+4	78	2%
Lots de villas	296	9%

Tableau : offre de logements du pole intégré sidi Larbi, Grand Casablanca (2011)

Source : Revue madinati, les bidonvilles à la recherche de nouvelle alternative



La réparation spatiale des logements fait appel au principe de zoning ce qui rend le quartier comme étant un ensemble segmenté fortement ainsi que hiérarchisée, on note ensuite le découpage en tranches dicté lors du programme comme suit :

Tranches 1 et 3 destinées au
recasement des bidonvilles
d'Ain el Aouda

2250 lots de recasement
répartis sur 137159m²

787lots d'habitat social

Hauteur maximal R+1

Pas de lots commerciaux

La phase 1 démarrée en 2006

Transfère des baraques en
2009 sur le site de relogement
avant de construire.

Tranches 2 et 4 destinées à
des produits promotionnels

296 lots de villas répartis sur 78404m²



Figure33 : Phasage de l'opération al-omrane

Source : (les bidonvilles à la recherche de nouvelles alternatives, 2018)

Zones réservées aux recasements aux d'environ 60m² ce qui fut la plus dense opération connue sur le territoire mais aussi la plus vaste, par ailleurs des équipements sont prévues à l'installation, Jadis le promoteur déduit que la réalisation du lotissement en tranches nuit aux conditions de vie des habitants par conséquent il a projeté des cases de recasement sur les marges du lotissement.

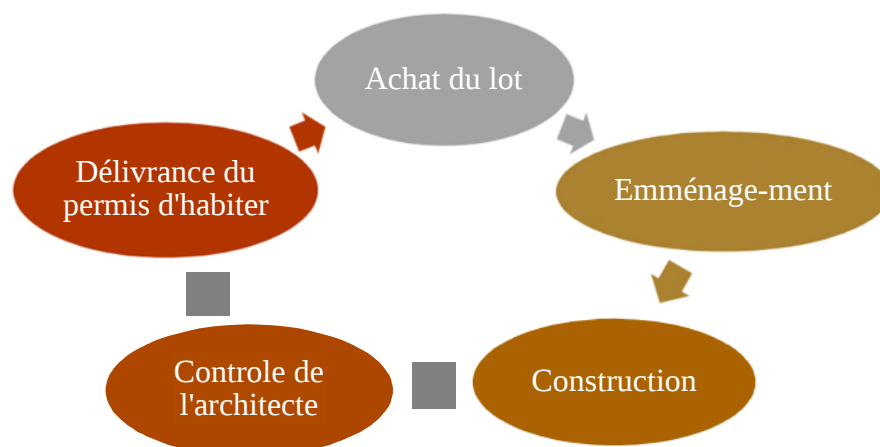
**Mise en œuvre de l'opération :**

Figure 34 : schéma de la mise en œuvre de l'opération ,2007

Source : https://issuu.com/lorounette78/docs/dossier_ain_el_aouda

Le présent schéma résume les différentes étapes du droit à la propriété d'un logement dans le cadre du holding d'Al-Omrane devient alors propriétaire celui qui a :

-  D'abord acheté auprès d'al omrane sur le lot avec sa baraque.
 -  Une fois propriétaire le ménage investi sa parcelle avec sa baraque et peut démarrer ainsi mes travaux.
 -  Une fois achevé l'architecte doit vérifier si la construction est faite dans les normes delà ont procédé à la délivrance du permis d'habiter.
- ☐ Le reste des bidonvillois sont affectés aux logements sociaux dans le cadre de recasement.

Afin de pousser les bidonvillois à construire la municipalité impose une taxe de 300dhm par an pour les terrains non encore bâtis et une taxe de 25dhm par tranches de 6mois aux habitants qui utilisent l'espace public pour entreposer leurs matériaux de construction.

À noter ainsi que cette opération sera approuvée et mise en œuvre selon la procédure et le programme des villes sans bidonvilles qui consiste en :

- ☐ L'attribution de lots de terrain aménagés que les bénéficiaires doivent valoriser en auto-construction assistée.
- ☐ Le relogement en habitat collectif sous la forme de l'installation dans des appartements SIS dans des immeubles.



Objectif de l'opération :

- Enrailler le développement d'un nouveau type d'habitat indigne.
- Faciliter l'accèsion à la propriété ainsi qu'à l'obtention d'un permis d'habiter.
- Assurer aux habitants une meilleure qualité de vie dans leur quartier dans le cadre de péréquation (répartition) et aide de l'état pour chaque terrain vendu un rééquilibrage budgétaire car les *parcelles de recasement* : 60à80m² vendues pour une somme de 24000dhm.

Résultats du projet :

Cette opération est passée du pôle urbain intégré à un banal projet de recasement sous-équipé selon Zaki.L, 2007 « *jusqu'à nos jours quelque logements prévus dans les zones de recasement (800lots) sont destinés à une population issue des bidonvilles localisés à Ain Aouda à Rabat dans la commune rurale d'Oum Azza ont été réellement construits s'y ajoutent un nombre réduit de lots de péréquation (50lots)* », notant que les infrastructures et réseaux ,dont la gestion est à la charge de la commune sont dans un état lamentable avec une augmentation du cadre bâti dans les zones de recasement ainsi que beaucoup de terrains prévus aux équipements dans la partie en péréquation sont restés vierges et délaissés avec une le non équilibre financier du projet ce qui cause une homogénéité sociale de l'opération.



Figure 35: quartier sidi laarbi,2011

Source : https://issuu.com/lorounette78/docs/dossier_ain_el_aouda

Synthèse :

D'après l'analyse de l'opération sidi Larbi on déduit qu'il existe une certaine mixité de formes urbaines mais leur répartition au sein de l'opération est contestable, notons que les lots de recasement ne sont pas répartis dans l'ensemble de l'opération mais en marge ceinturé par les lots concernés de péréquation.

Dans le contexte de rééquilibrage budgétaire un bon nombre de secteurs futurs ont été Programmé, en effet cette opération est décrite comme mixte qui permettra le recasement de 2100 ménages venus de six bidonvilles différents et qui prévoit quatre tranches dont le deux tranches 01 et 03 dédiés au



recasement des bidonvillois de Ain Aouda tandis que les tranches 02 et 04 sont destinées à des produits promotionnels afin de devenir propriétaire ici les habitants doivent acheter d'abord un lot auprès du holding Al-Omrane puis emménager sur les lots avec leurs baraques .

Cette opération dite « pôle urbain intégré » n'est qu'une intervention de recasement rien d'autre et cela a causé la création d'un quartier marginalisé et bidonvillisé par le manque d'aménagement des espaces publics et les voiries à un niveau d'achèvement divers, des constructions anarchiques et manques d'entretien.etc.

III. Résorption de l'habitat précaire à Boussaâda par opération de restructuration, cas du quartier « MAITAR » : (Araba.M, 2018)

Bou-Saada est une ville qui est actuellement en mode de changement brutal et négatif, cause d'un étalement urbain spontané mal conçu et incontrôlé nuisant au paysage urbain et environnemental en général ; l'intérêt que porte le choix de cet exemple est dans la forme d'intervention néanmoins dans le programme de la RHP au sein notre pays qui fut une démarche qui diffère un peu d'autres pays étrangers et ce qui nous permet de discerner les étapes à suivre afin d'appliquer cette opération dans notre cas d'études avec les multiples critères urbanistiques ,juridiques, architecturaux.

Implantation du quartier Maitar :

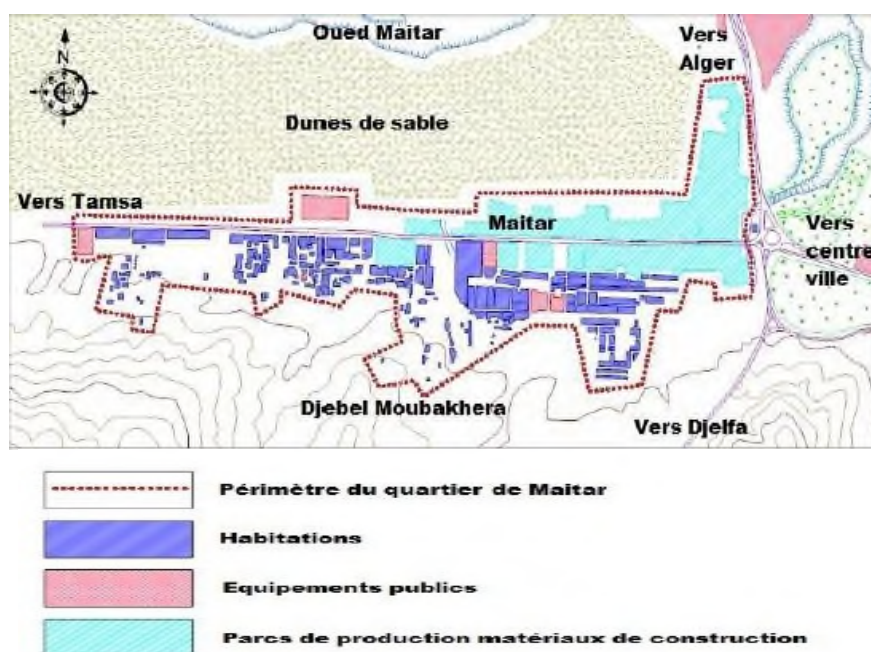


Figure35 : les limites du quartier Maitar
Source : (Araba.M, 2018)



Le quartier Maitar se situe à l'intérieur du territoire administratif de la commune de Bou-Saada juste à 2 km à l'ouest de la ville, un quartier précaire implanté sur un terrain accidenté, au pied nord de djebel Moubakhera, au sud de l'oued Maïtar et à l'ouest de la route nationale N°46 menant vers Djelfa, il s'insère entre djebel et oued suivant un axe de route très dégradée vers commune de Tamsa ce qui a réellement crée la marginalisation de ce quartier du centre-ville.

Maitar est délimité :

- Au sud par Djebel Moubakhera
- Au nord par les dunes de sable et oued Maïtar
- À l'est par la route nationale N°46 menant vers Djelfa
- À l'ouest par les dunes de sable

Population :

Il réside dans le site de Maitar environ de 4435 individus réparti-en :



Figure36 : Origines des habitants de Maitar,
Source : (Araba.M, 2018)

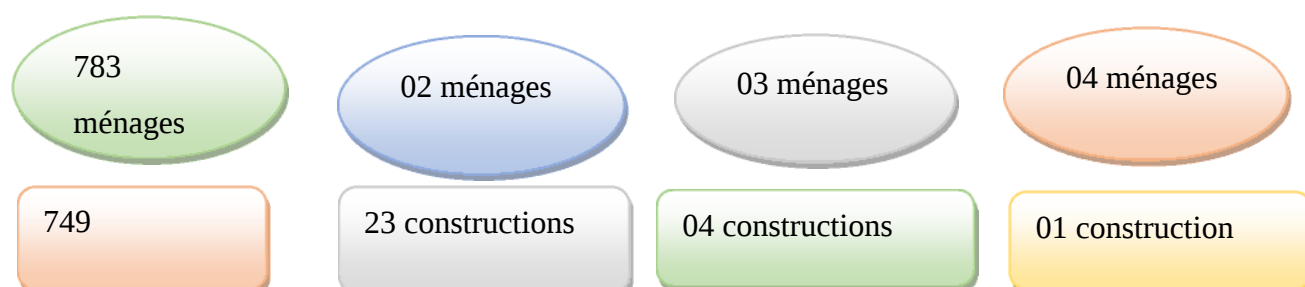


Schéma : répartition des nombres de ménage par construction
Source : auteurs ;2021



Ces ménages sont répartis par types de familles généralement sur quatre types :

- Familles nucléaires : 721 (soit 92,08 %)
- Familles « parallèles » : 12 (soit 01,53 %)
- Familles « élargie » : 50 (soit 06,93 %)
- Familles « combinée » : 00 (soit 00,00 %)

Soulignons également que parmi l'ensemble des ménages, 201 d'entre eux, notamment ceux dont le chef et « chômeur » disposent d'un deuxième membre exerçant une activité rémunérée ces activités uniques ou d'appoint dans certains cas ne se traduisent pas par une élévation substantielle des revenus qui restent faibles dans leur ensemble ; selon les données (PDAU Boussaâda ,2003)

Opération de résorption du quartier (Maitar) :

En Algérie, une tentative de RHP a été appliquée jadis sur plusieurs quartiers précaires, et afin de comprendre le déroulement de cette dernière nous avons tenté d'étudier le processus global de cette démarche.

Le programme :

La RHP du quartier Maitar est une opération qui a chevauchée deux volets le premier est celui de restructuration de l'habitat d'où la reconfiguration de 553 parcelles habitées ainsi 97 parcelles clôturées avec le déplacement de la suite des parcelles qui sont situées en bande non edificable tout près des oueds, talwegs, et djebel vers de nouvelles parcelles créées dans le nouveau lotissement.

Le second volet consiste dans la démolition des constructions précaires et le relogement des ménages concernés par cette même étape dont 47 ménages seront relogés sur leurs parcelles et le reste sur les parcelles créées sur la zone nouvelle d'extension selon deux types de parcelles :

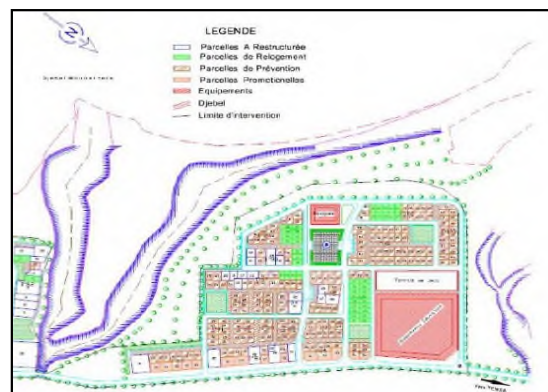
Type prévention : 367 lots,

Type promotionnel : 37 lots

-travaux d'assainissement sont prévus avec l'adduction d'eau potable ajoutant à cela l'aménagement des voies de circulation ainsi que l'intégration de l'électricité.

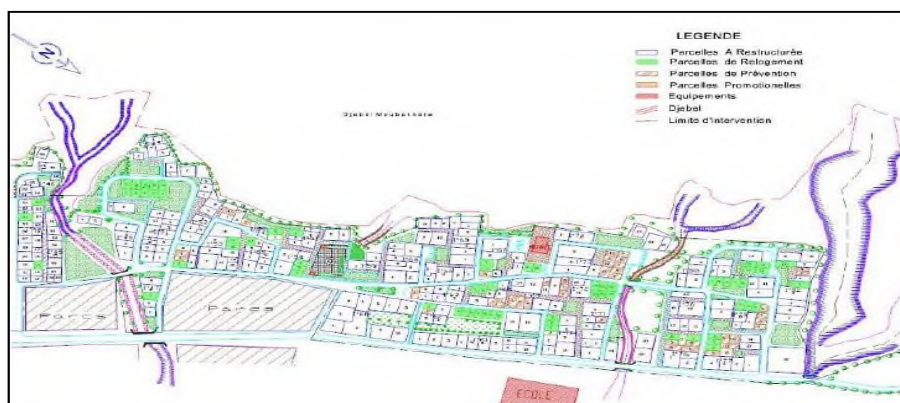
-Programme d'équipements :

- ☐ Équipements Administratifs(Mairie,poste,lycée)
- ☐ Aire de jeux et de détente
- ☐ Un Centre de soin Une Mosquée



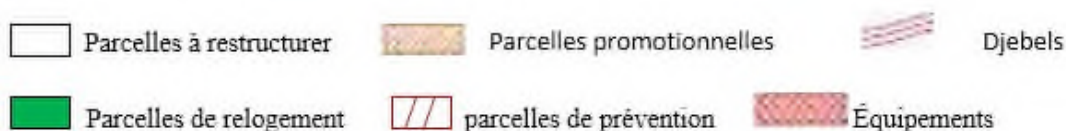
Figures37 : Plans d'aménagements de la partie 01 et 02

Source : pos Maitar



Figures38 : Plan d'aménagement de la partie 03

Source : pos Maitar



Objectifs de la RHP Maitar :

Selon le rapport (RHP Maitar 2003), la procédure de résorption s'agissait d'une restructuration en vue de réorganiser ce tissu suite aux actions suivantes :

Démolition des constructions vétustes, illicites ne répondant pas aux normes techniques

Amélioration des conditions d'habitat et services

Création d'une nouvelle structure qui s'intègre au reste de la ville et améliorer les conditions de liaison



Indicateur de développement urbain	Données sur l'habitat précaire dans la ville	Nature juridique du terrain	Croissance spatiale
Population de la commune : 102.245,00 habitants Taux d'accroissement annuel moyen : 3,20 % Demande de terrain : 8,099 % Demande de logement : 5.687 %	Nombre de site occupé : 09 Nombre de construction : 8573 Nombre de l'habitant : 64678 Superficie totale occupée : 10329 ha	Domaniale groupe N° 11	-croissance rapide. -constructions illicites, type précaires, sommaires...

Tableau : données de bases de la RHP Maitar

Source : enquête RHP, 2003 (traitement auteurs ;2021)

Le cadre juridique note que :

- 524 logements sont en occupation privée
- 7 logements en Co-occupation
- 116 logements en occupation gratuite (solidarité familiale).
- Il en résulte que la totalité des constructions sont réalisées sur des terrains en occupation illicites.

Le projet de la RHP Maitar :

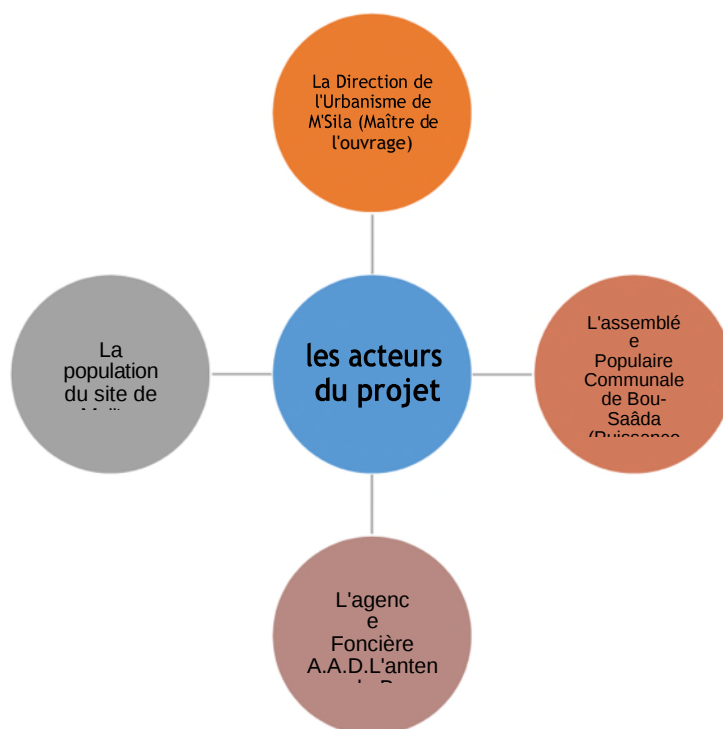
<i>Nature des travaux</i>	Les travaux prévus à la réalisation in-situ au sein du périmètre d'intervention d'une superficie de 40.995ha selon les travaux dans le cadre de la RHP 2003 consistent : □ Voiries et terrassement : aménagement des artères principales de 07 mètres de largeur et de voies secondaires de 06 mètres tandis que les voies tertiaires de 03 à 04 mètres voient piétonnière de 1 à 2 m de large. □ Assainissement : réalisation d'un nouveau réseau unitaire d'assainissement raccordé au réseau communal d'évacuation des eaux usées installé qui sera soumis à l'approbation des services de l'hydraulique de la Wilaya. □ Adduction d'eau potable : Réalisation d'un nouveau réseau de dessert du site permettant d'alimenter toutes les parcelles.
---------------------------	---



	☐ Éclairage public : réalisation d'éclairage public pour le quartier non éclairé.
<i>La réinstallation</i>	L'opération de réinstallation des ménages sera passée en deux phases : Première phase : la première partie des ménages seront relogés environ la moitié de quatrième trimestre de l'année 2002 lorsque les travaux de construction et de viabilisation de 50% des logements destinés pour relogement sont achevés. Deuxième phase : la deuxième partie des ménages seront relogés environ la fin de deuxième trimestre de l'année 2003 lorsque les travaux de construction et de viabilisation des logements destinés pour relogement restant sont achevés. Un recensement exhaustif de la population du site a été réalisé par des agents mandatés par l'assemblée populaire communale de Bou-Saâda en collaboration avec les bureaux d'études. La liste nominative des habitants du site et les fiches de recensement par construction ont été arrêtées à la fin de cette opération. L' A P C de Bou-Saâda dispose d'une copie de la premiers tandis que les secondes sont disponibles auprès du bureau d'études qui ont réalisé ensuite l'exploitation statistique et élaboré la synthèse des données.
<i>La participation</i>	Les associations du quartier représentatif des habitants du site de Maïtar n'a pas posé de problèmes notables concernant le processus de consultation de la population toutes les chefs de



	ménages concernés par Ici restructuration ont été consulté individuellement ou en groupe par les représentants de tous les résidents ont une connaissance de la nature des enjeux du projet. Ces réactions ont été en général positives, elles transparaissent essentiellement à travers les résultats de l'enquête socio-économique rapide. Les populations concernées n'ont pas soulevé d'objections au plan de restructuration et au plan de réinstallation projeté.
--	--

Tableau : les étapes du projet RHP**Source : auteurs 2021****Schéma : des acteurs du projet RHP de Maitar****Source : auteurs,2021**

intervention sur l'habitat :

La RHP de Maitar consiste en un programme de :

- 230 logements de relogement.
- Type prévention : 367 lots,
- Type promotionnel : 37 lots

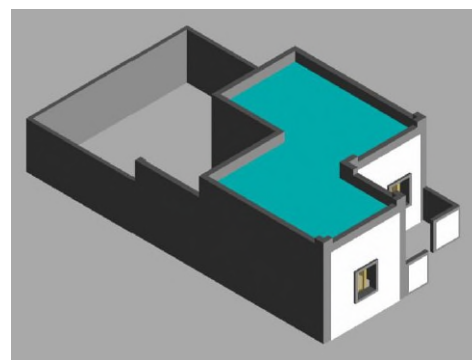
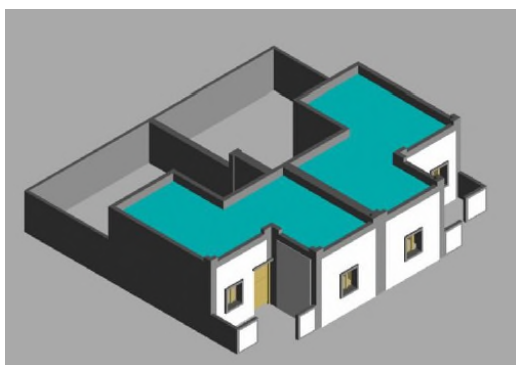


Figure40 : travaux de démolitions

Source : (Araba.M, 2018)



Figures41 : cellules de relogement

Source : (Araba.M, 2018)

Synthèse :

Ce type d'intervention en d'intégration d'un quartier au restant du tissu urbain qu'on vient de traiter dans les pages précédentes à travers les détails de l'opération RHP à Maitar un quartier précaire en ville nous mène à tirer des conclusions sur le processus ainsi que le principe de cette opération qui



constitue une innovation dans la stratégie algérienne, outre les pratiques sur le terrain ne s'élèvent pas à cette nouvelle démarche communautaire. Cette opération est guidée par toute une autorité qui privilège dans l'habitude l'intervention physique sur ces quartiers, et céder le pas à des interventions prenant davantage en compte les aspects sociaux et économiques, adoptées par ces institutions comme la banque mondiale qui a financée cette opération à Maïtar.

Le suivi sur terrain a appliqué les étapes exigées par la banque mondiale, par le biais d'une enquête socio-économique qui introduit la société comme acteur principal dans l'élaboration du projet, pendant que les interventions sur terrain étaient très limitées, voir inachevées, l'opération RHP Maïtar n'a concernée qu'une tentative d'amélioration des infrastructures et la restructuration du cadre bâti, envisagée sur le terrain par la réalisation des deux réseaux addition d'eau potable et assainissement, et la réparation de quelques voies considérées comme prioritaires, ainsi que la démolition de quelques baraques et le relogement de la population dans des petites unités d'habitation évolutives contenant : une petite pièce, cuisine et sanitaire, dont la surface de la parcelle ne dépasse pas les 100 m², et la surface bâtie ne dépasse pas les 50 m².



Conclusion :

Nous avons tenté d'assimiler tous les concepts liés à l'habitat précaire dans un espace urbain, et nous avons fait un tour sur les différentes interventions qui participent à l'amélioration des villes touchées par la précarité, à savoir l'opération de résorption qui en elle-même consiste une caractéristique puissante celle d'intégrer cette population précaire au centre urbain et améliorer leurs cadres de vie (santé, éducation ; loyer).

On déduit que le programme de résorption diffère d'un pays à un autre et d'après les cas traités on résume que le phénomène bidonville persiste, s'amplifie et s'impose dans le paysage urbain et dans le fonctionnement de nos villes car malgré les textes et les décrets l'application sur terrain reste un autre discours. On conclut que l'habitat précaire est non seulement complexe en son contexte mais il est aussi difficile à entreprendre car les pays connaissent une difficulté dans la production de logement, et les pouvoirs publics en trouvent des aléas lors des interventions sur les terrains.

Chapitre II : Analyse de la cité du stade-Akbou-

Pour une nouvelle stratégie de l'habitat ;

Le droit d'avoir un abri, de dormir, dans son propre lit, sous un toit, de vivre dans un lieu où chaque personne, et ses biens, peuvent être en sécurité est un droit humain il est essentiel à la préservation de la dignité et de la santé humaine, à la faculté d'avoir sa place dans le monde.

(christiane ressource centre)



Introduction :

Lors du premier chapitre de notre travail nous avons abordé les concepts liés à l'habitat précaire dans un espace urbain, cette dernière ne cesse s'accroître de jour en jour dans nos villes ce qui rend la situation plus inquiétante.

Outre le fait que cette cité est composée de l'habitat précaire elle est aussi une tache noire dans la ville. Une opération de résorption de cet habitat conjugué à une articulation urbaine de ce site constitue une alternative adéquate qui vise à connecter ces quartiers au restant du tissu urbain.

Malgré sa récente évolution ; la ville d'Akbou dispose de plusieurs bidonvilles périphériques à savoir : le quartier du piton, la cité GMS connue sous le nom de tikhamine et la cité du stade...etc. Notre choix de ce dernier est motivé par le fait qu'elle est centrale...etc.

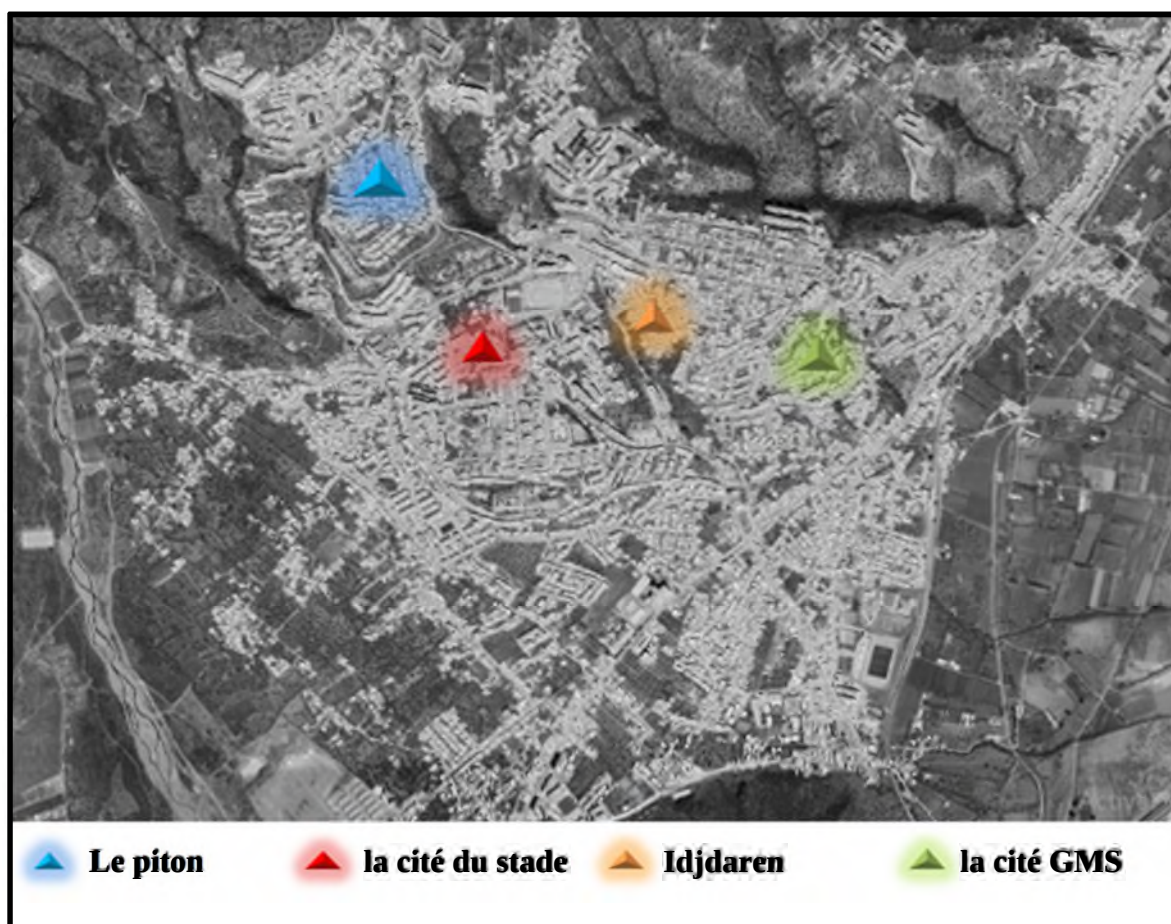


Figure 48 : les trois bidonvilles à Akbou

Source : Google earth, traité par auteurs ;2021

La méthode d'analyse adoptée dans notre travail est composée de deux axes :



Le premier axe est basé sur l'observation directe par des visites à maintes reprises sur le terrain afin de déterminer l'état des lieux, usitant l'approche typo-morphologique en vue de cerner les caractéristiques des compositions spatiales et physiques de la cité du stade, allant de l'aspect extérieur des bâtisses jusqu'à la divisions intérieure selon deux plans types phares répétitifs le long de l'assiette.

Le deuxième axe porte sur la composante humaine et ceci en adoptant la méthode d'enquête auprès des habitants pour récolter des données concrètes et fiables sur l'aspect sur l'aspect social, démographique, économique des occupants ; complétée par des entretiens avec des personnes ressources dans le but de nous éclairer sur l'évolution du quartier ; sa formation ; et leurs modes de vie autant qu'anciens occupants..

I. Contexte de la ville d'Akbou :

Aperçue historique sur la ville d'Akbou et l'apparition de la cité du stade dans ce périmètre :

« ...la ville est un dépôt de l'histoire ». Aldo Rossi dans son ouvrage (l'architecture de la ville).

Dans cette partie nous effectueront en premier lieu une récolte de toutes les données et informations nécessaires qui permettront d'habiller la réalité de notre zone d'intervention par ses composantes qui constituent sa forme et son influence sur le territoire délimité, nous tenterons de présenter l'évolution de la ville d'Akbou pour comprendre le processus de formation de la cité dans un espace-temps.



Figure 49 : photo ancienne du haut plateau d'Akbou

Source : <https://babzman.com/les-origines-de-la-ville-dakbou-creation-francaise>



Epoque romaine 1807 :

L'Algérie a connu plusieurs civilisations dans les temps passés, la wilaya de Béjaia la perle de la méditerranée notamment en fait part de ces invasions ,parmi ses communes touchées par ces invasions on retrouve la ville d'Akbou, édifée en 1807 par les romains sur le haut plateau, actuellement le noyau historique qui était doté d'un tracé urbain régulier en damier sur l'axe Cardo maximus (est-ouest) et Decumanus (nord-sud) pour une bonne maîtrise du foncier et l'optimisation de l'utilisation de l'espace, cette ville a connue des extensions travers le temps qui va créer un nouveau tissus urbain dans l'avenir.

Pendant cette période la ville présente des habitations et constructions dispersées érigées sur la cité du plateau ainsi que ses versants sud-est (centre-ville-Daira GMC)

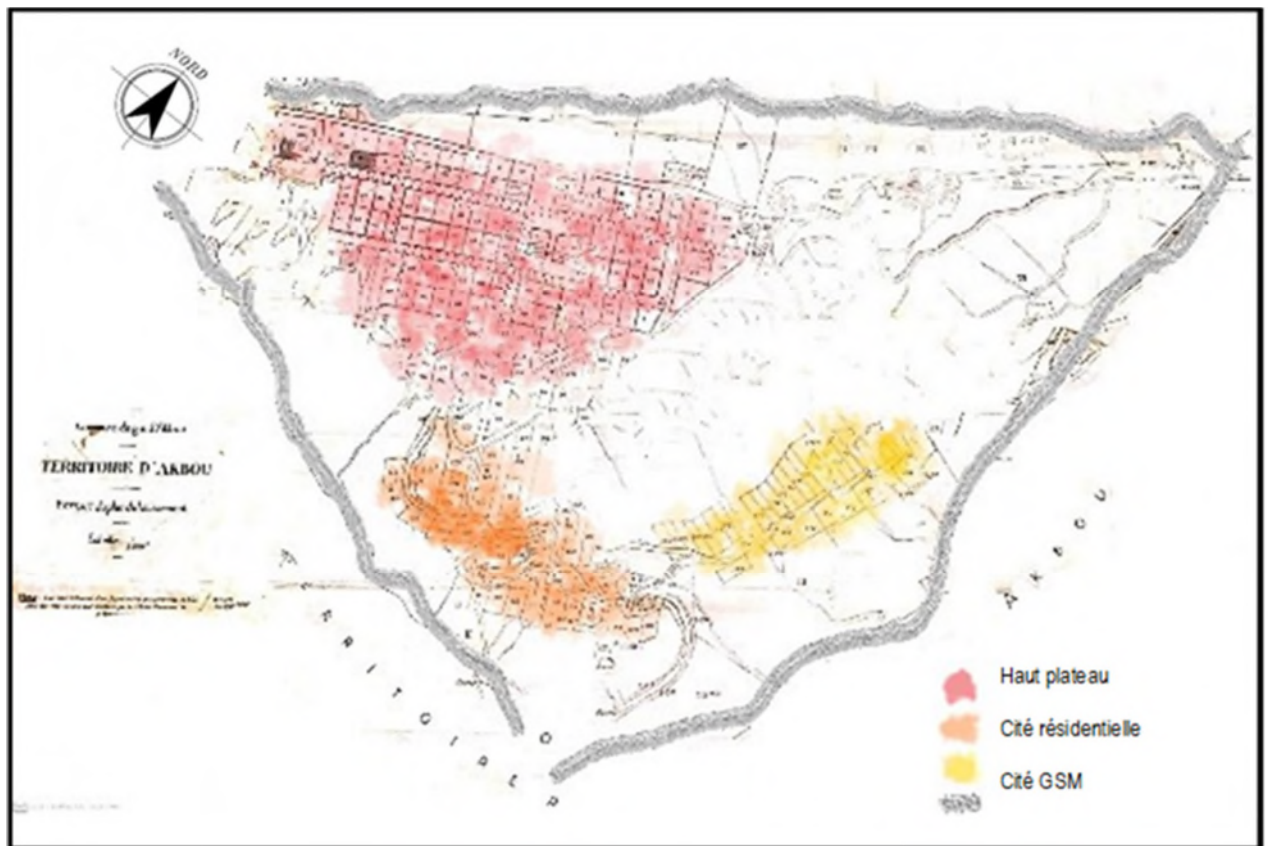


Figure 50 : Plan cadastral du noyau historique d'akbou, 1807

Source : service d'urbanisme d'akbou, traité par auteurs, 2021

Epoque colonial 1872-1950 :

Akbou connue aussi sous le nom de « Metz » à cette époque, est chef-lieu de la commune de plein exercice depuis sa création en 1872 sur 3255ha répartis en 42 concessions ; une création française qui nécessitait toujours l'existence d'une communauté de colons –citoyens français, malgré le passage de la civilisation romaine (présence du mausolée dans les



hauteurs Akbouciennes), selon les données du RGPH 2021, les terres du périmètre d'Akbou ont été prélevées sur le séquestre des tribus des Ait Abbés et des Illoulen c'est ainsi que toutes les concessions ont été distribuées lors de la création du centre historique.

En 1936, la population du chef-lieu d'Akbou comprenait 3498 dont 389 français d'origine européenne, 2973 kabyles de statut indigène et 75 kabyles de citoyenneté française selon les centres de colonisation officielle de Grande- Kabylie, notices détaillées présentées par régions naturelles.



Figure 51 : carte historique dans le guide des communes d'akbou, 1901

Source : https://encyclopediae-afn.org/Discussion:Historique_Akbou_-_Ville

Période postcoloniale :

□ Pendant 1970 à 1995:

La ville s'est développée, et a subi des transformations notamment sur les versants sud du plateau d'Akbou (cité des Pins, cité Ciloc• Ifréne), vers le centre-ville d'Ighram et aussi sur la plaine de la Soummam (cité Hamlet) et enfin l'apparition de la cité du stade qui est notre zone ciblée en vue d'atteindre l'objectif de notre travail.

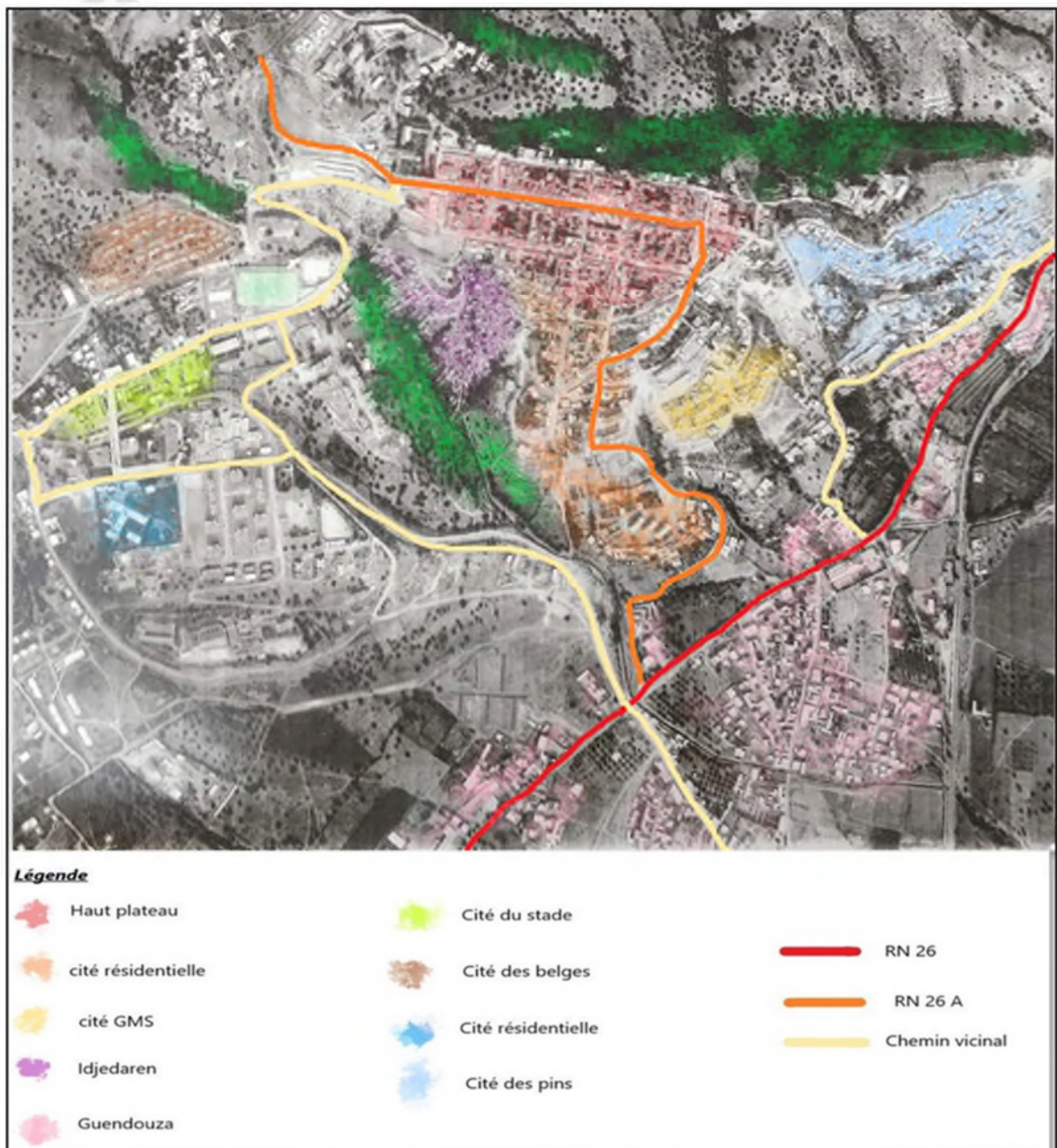


Figure 52 : Orthophoto F41 de la ville d'akbou, 1/25.000, 1984

Source : Institut National de Cartographie et de Télédétection, Alger, 2021

□ De 1995 jusqu'à nos jours:

L'évolution de la ville d'akbou n'a cessé de s'accroître pendant cette période elle a connu une extension vers la plaine grâce à l'avènement des chemins, l'évolution forte de la population créant un nouveau centre urbain d'une attractivité puissante ou se situe actuellement notre zone d'intervention.

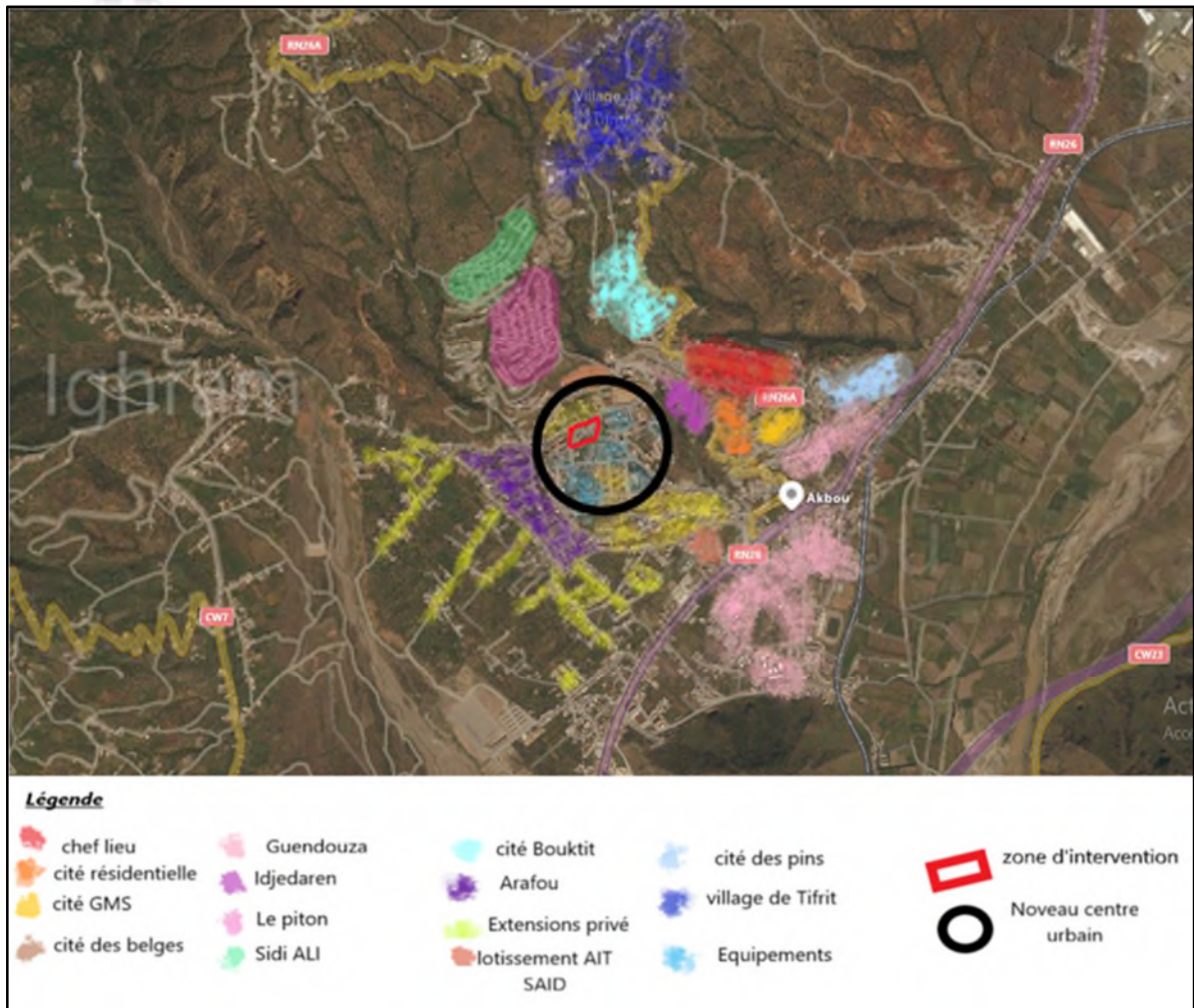


Figure 53 : La cité du stade dans la ville d'akbou

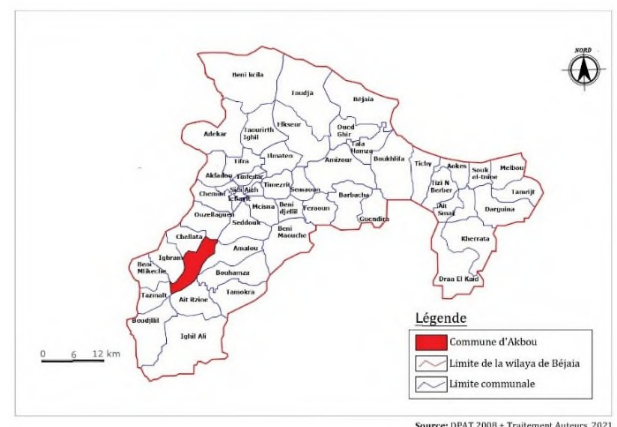
Source : Google earth, traité par auteurs, 2021

Contexte géographique et accessibilité :

situation et limites :

La commune d'Akbou se situe dans la partie Sud-ouest de la wilaya de Bejaïa, à environ 70km du chef-lieu de la wilaya. D'une superficie de 52.18 Km², elle s'étend sur 15km d'Est en Ouest, et sur 1,5km à 6,5Km du Nord au Sud.

Limitée au nord par la commune de Chellata et au sud par les communes d'Aït Rzine et Amalou, insérée à l'Est par la commune d'Ouzellaguen ; Et



Source: DPAT 2008 + Traitement Auteurs, 2021

Figure 54 ; Accessibilité et limites de la ville d'Akbou

Source : Urba.se traité par auteurs, 2021



enfin à l'Ouest par les communes d'Ighrem et Tazmalt.

1.2.2 Accessibilité :

- La route national N°26, axe principal qui traverse toute la wilaya de Bejaia à travers la vallée de la Soummam qui, elle-même, relie le nord et l'est de l'Algérie.
- La route nationale N°26 A passe par le col de Chellata pour joindre la wilaya de Tizi-Ouzou mais la commune est pourvue d'autres axes routiers assurant des liaisons avec d'autres communes.
- La voie ferrée : desservant toute la vallée de la Soummam (Alger - Constantine) en correspondance a Béni Mansour via Bejaia.
- La pénétrante Autoroute Est-Ouest.
- Les voies d'évitements ; Chemins de la wilaya WC 141 et CW 07 ; et le chemin vicinal CV 01.
- La voie ferrée : desservant toute la vallée de la Soummam (Alger - Constantine) en correspondance a Béni Mansour via Béjaia.

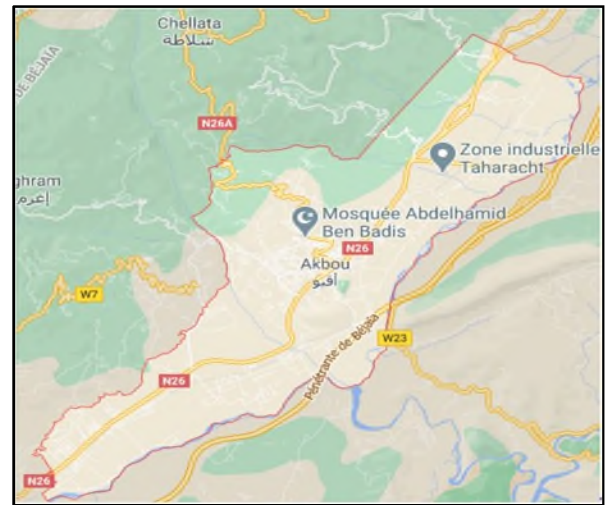


Figure 55 : carte accessibilité à la ville d'akbou

Source : Google maps

- La pénétrante Autoroute Est-Ouest.
- Les voies d'évitements ; Chemins de la wilaya WC 141 et CW 07 ; et le chemin vicinal CV 01.

Comme on rencontre plusieurs carrefours assez importants au niveau de la RN26 qui résulte vers les voies secondaires. Ce qui permet de conclure que celle-ci est dotée d'une bonne accessibilité et d'un bon flux la reliant aux autres tronçons de la wilaya et du pays.



Figure 56 ; Accessibilité et limites de la ville d'Akbou

Source : Urba.se traité par auteurs, 2021



I.2.2 Géomorphologie d'Akbou :

Le site occupé par la ville d'Akbou englobe trois principaux reliefs à savoir :

- La plaine qui représente un pourcentage de 8 % de la surface totale de la commune avec une pente de 45%.
- La montagne qui représente un pourcentage de 44% avec une pente de 05-25%.
- Les piémonts qui représentent un pourcentage de 48% avec une pente inférieure à 5%.

Contexte démographique :

La situation actuelle de la ville présente une forte activité sur le volet humain de la commune tel que résume ce tableau ci-dessous :

Superficie	La population	Les emplois
5218Ha	1199 hab./km ²	Commerciales Industrielles

Tableau 07 : données récoltées sur la ville d'Akbou

Source : Auteurs ;2021

I. Contexte de la cité du stade :

la cité du stade dans son environnement : II.1.1 Situation géographique :

La cité du stade se localise au milieu du tissu urbain de la ville d'Akbou tout comme son nom l'indique (cité du stade) une cité à proximité du stade, elle est délimitée à l'est par le CEM internat et le stade ; à l'ouest par une cité 50 logements ainsi qu'au sud-ouest par l'hôpital de la ville d'Akbou, et au nord par toutes ces habitations individuelles, le site offre une importante assiette foncière d'environ 1.75 Ha.

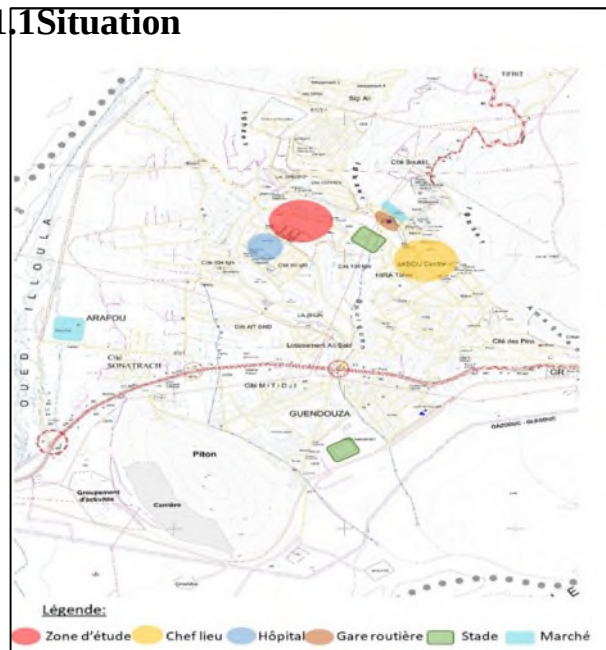


Figure 57 : Carte de situation de la cité du stade

Source : auteurs ;2021



II.1.2 situation administrative :

La cité du stade se situe dans le périmètre du POS G1 qui se localise au sud -ouest du centre-ville d'Akbou limité au nord-ouest par une ligne électrique HT220 KVA, au nord-est par l'oued Boulguene et au sud-ouest par le plateau d'Arafou ; Enfin au sud-est et par le lotissement ait Saïd.

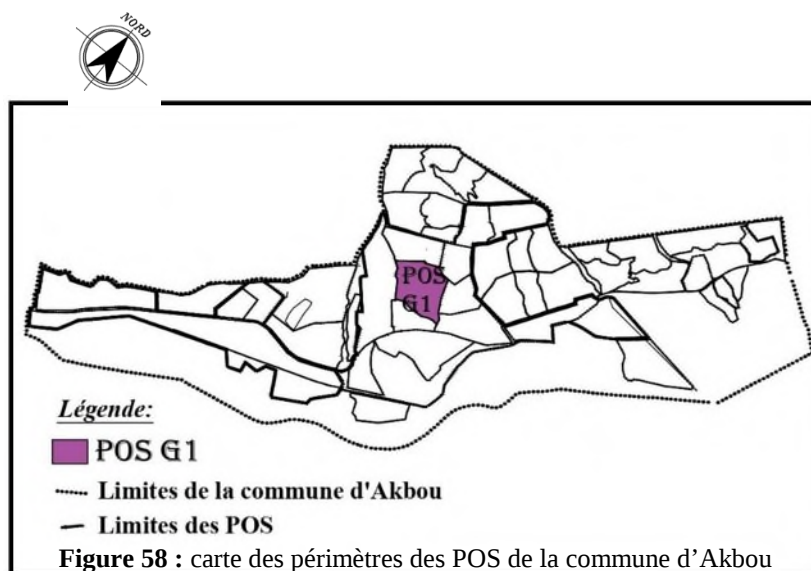


Figure 58 : carte des périmètres des POS de la commune d'Akbou

La cité du stade occupe une position stratégique bien apparente dans la zone B, sous zone B2 selon

celle d'une centralité urbaine l'article n°06 du POS G1.



Figure 59 : Carte d'aménagement du pos G1

Source : DUC de Béjaia



POS	Superficie	Densité de logements par HA	Cos	Échéance
G1	96 Ha	40 à 50	1.5	Court terme

II.1.2 Contexte immédiat :

Dans son environnement la cité du stade est entourée par différentes infrastructures urbaines :

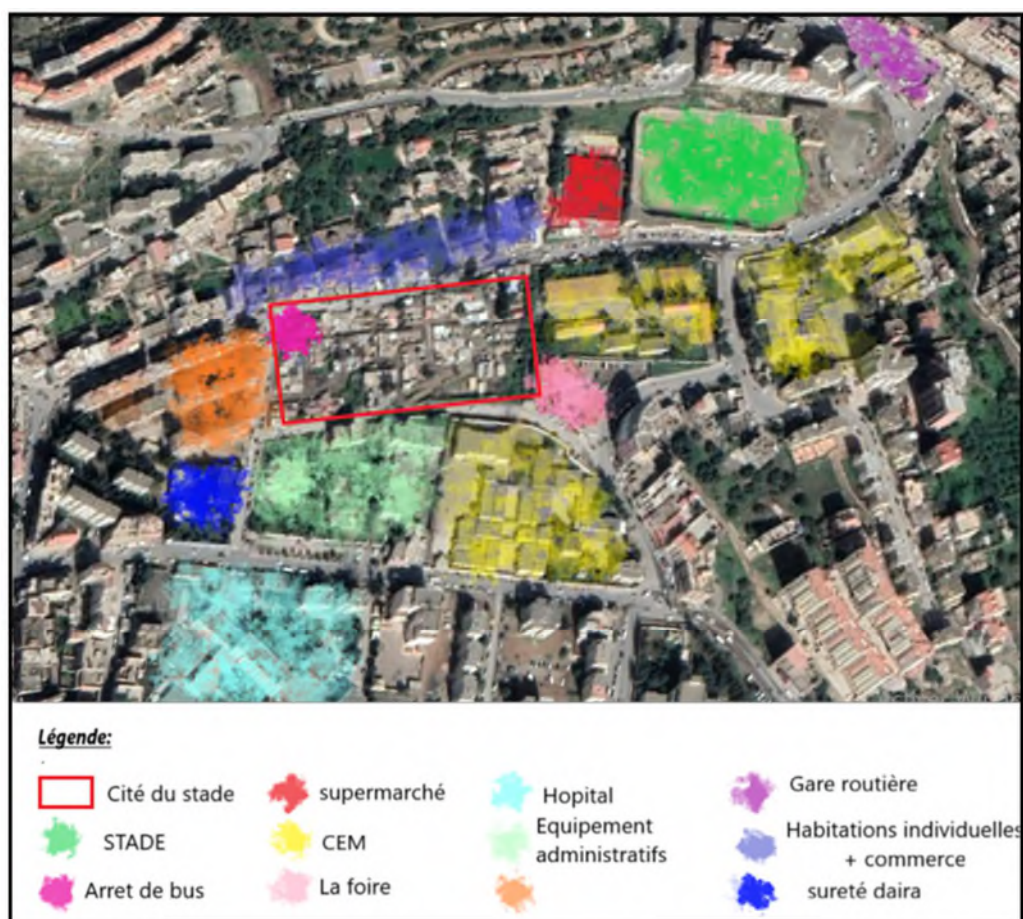


Figure 60 : Image aérienne présentant l'environnement immédiat de la cité du stade

Source : Google Earth, traitement auteurs, 2021



Chapitre II : Analyse de la cité du stade -Akbou-



Figure : Arrêt de bus



**Figure : maisons individuelles °
commerces aux RDC**



Figure : Supermarché



Figure : Cité 50 logements

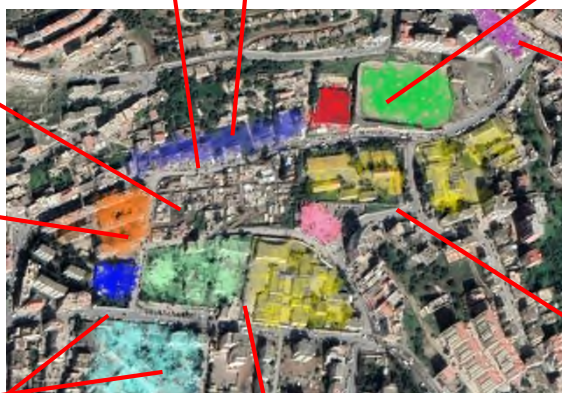


Figure : Gare routière



Figure : Poste police + Hôpital

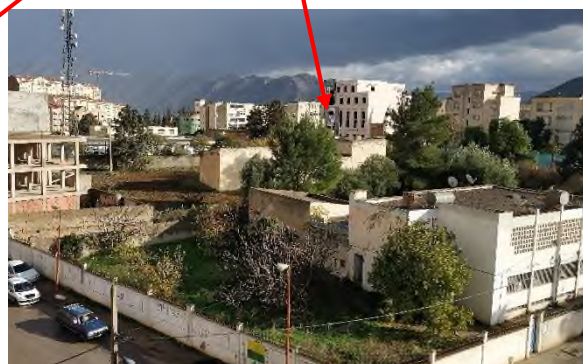


Figure : CEM internat

Figure 61 : Contexte immédiat de la cité du stade (Source : auteurs, 2021)



Les activités environnantes :

Notre site est à vocation résidentielle malgré sa richesse et sa variété fonctionnelle.
Comme on a déduit l'absence totale des activités de loisirs.

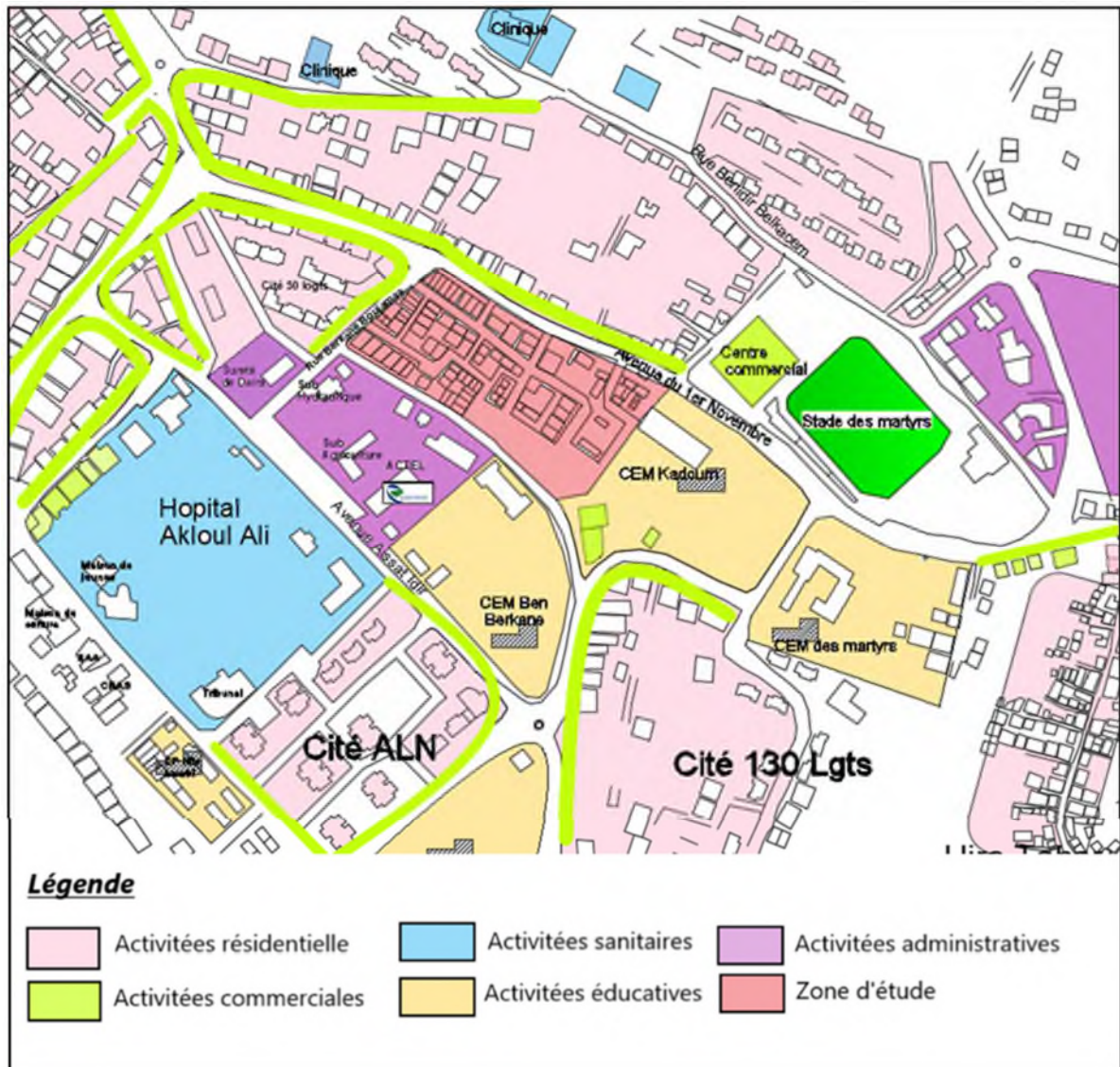


Figure 62 : Carte des activités entourant notre zone d'étude

Source : auteurs, 2021



II.1.3 Limites et accessibilité :

Au nord : des habitations individuelles avec des activités commerciales au RDC et le supermarché Chikhouné.

À l'est : le CEM internat et la foire de Brèche

À l'ouest : la cité 50logts avec du commerce aux RDC

Au sud-est : l'Actel et les subdivisions d'agriculture et hydraulique

Au sud-ouest : la sureté de daïra et l'hôpital Akloul Ali



Figure : CV 01 vers Ighrem et à l'ancienne ville « Avenue 1^{er} Novembre »

Source : Auteurs,2021



Figure : voie Berkane Boudjemaa
Source : Auteurs,2021



Figure : CEM Internat
Source : Auteurs,2021



Figure : CV 01 vers Ighrem et à l'ancienne ville
Source : Auteurs,2021

Figure 63 : Les limites de la cité du stade

Source : auteurs, 2021



La cité du stade est accessible du nord depuis un axe routier important celui du chemin vicinal vers IGHREM appelée avenue 1^{er} Novembre depuis 3 accès piéton et depuis la rue berkane boujamaa a l'ouest avec deux accès plus au moins large et offre l'accessibilité aux véhicules et elle est desservie par le sud par un autre axe piéton depuis une voie secondaire.



Figure 64 : carte d'accessibilité à la cité du stade
Source : google earth traité par Auteurs,2021

contexte climatique :

- Sachant que la cité du stade se situe géographiquement dans une position centrale de la ville d'Akbou elle se caractérise par un climat chaud allant de Mai à Octobre.
- L'assiette reçoit une saison froide nettement plus longue, allant du mois d'Octobre au mois d'Avril.
- Les directions des vents dominants

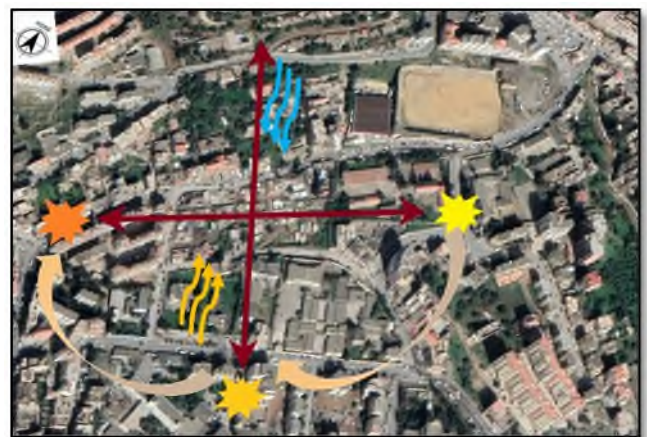


Figure 65 : L'ensollement et les vents dominant sur la cité du stade
Source : google earth, traité par Auteurs,2021

sont : Ouest et Sud-ouest, Est et Nord-est avec une vitesse comprise entre 05 et 10 m/s.



- Ils sont importants en hivers avec une vitesse supérieure à 16m/s.
- Tous les vents dominants en hivers proviennent du côté Est Nord Est, à la limite de la zone. Ces vents sont violents et causes des dégâts importants.

Topographie :

La cité occupe la partie sud-ouest du centre-ville de la commune ; en effet elle est située sur la plaine et ce n'est qu'à travers ces coupes topographiques qu'on montre la dénivelée de notre assiette ou dès lors on déduit qu'elle est d'une pente inférieure à 5%.

L'assiette est plate ainsi que légèrement accidentée sur sa partie oues



Figure 66 : coupe horizontale
Source : google earth



Figure 67 : coupe verticale
Source : google earth

Évolution historique de la cité avec son contexte foncier :

Cette cité est créée à travers un processus historique bien défini qu'on abordera dans cette partie afin de comprendre et cerner les raisons de la formation de ce quartier précaire ainsi que son évolution ; on aura ensuite à montrer sa nature juridique selon les instruments d'urbanisme mais aussi les documents d'archives.

Aperçu historique :

La cité de recasement Sous-entendu « la cité du stade » fondée par l'organisme HPCC et CASOREC ; distribuée le 22 juillet 1966 dans le cadre du logement social destinés aux fonctionnaires ; une cité avoisinante abritait aussi des logements CASOREC

En 1995 une enquête foncière a été menée par les autorités publiques ainsi le quartier précaire voisinant (cité Casorec) a été éradiqué et remplacée par des logements collectifs de R+5 (tel apparue sur cette figure l'an 2005) cependant les autorités ont proposé aux habitants de la cité du stade de se reloger dans ces dernières et récupérer l'assiette au profit de l'état ; les occupants ont refusé de quitter leurs habitations et demandent



Figure 68: éradication de la deuxième cité casorec et construction de la cité 50 logs

Source :google earth

un permis de construire selon la loi 81-08 (Les habitants de la cité ont fait une demande de régularisation par un comité de la région) ; et selon Mr.Bouatba « *la nouvelle cité érigée a été livrée au profit des arabes anciens habitants du quartier.* »



Figure 69: Démolition de 9 logements HPCC type duplex

Source :google earth

Pour cause de dégradation de 09 chalets Hpcc su la cité du stade, une démolition de ces dernier a été effectuée et ce fut aussi le début d'apparition des extensions des logements au niveau de celle-ci.

Cette dernière a subi des transformations diverses érigeant des extensions anarchiques en utilisant des matériaux de récupération ...etc. et nonréfléchies qui se sont précarisés avec le temps à travers l'élargissement des familles qui y résident.

Figure 70 : Extensions tres apparues avec des matériaux dégradés

Source :google earth





II.2 Évolution du foncier :

Le terrain de la cité du stade était une propriété privée mais l'état a fait un échange avec celui-ci en l'affectant ailleurs dans la même ville et a récupéré vite cette assiette et s'est mise à édifier de l'habitat social destiné aux fonctionnaires de la Casorec ; d'autre part, Mr. Bouatba l'ancien habitant de cette cité nous a montré le relevé de propriété avec date et jour de paiement de leurs logements, d'où celui-ci demande en disant « *je revendique ma régularisation vu que j'ai cet attestation et je suis très ancien dans ce quartier* ».

Le 15-08 en2008 une mise en conformité des habitants illicites a été approuvée mais la situation est toujours compliquée jusqu'à nos jours.



Figure 71 : processus de développement foncier de la cité du stade

Source : auteurs ;2021

La structure foncière de l'occupation du logement résume que toutes les familles enquêtées sont très anciennes dans la cité du stade, leur installation remonte à plus de 15 ans. Donc la population est moins mobile depuis 15 ans. Cette situation s'explique aussi par le statut de l'occupation des logements ou 60% des familles enquêtées sont des propriétaires contre 40% qui occupent les logements à titre d'emprunt d'après leurs déclarations (sous-location déguisée).

Statue de l'occupant		
Propriétaire	18	60%
Locataire	0	0%
Emprunt	12	40%

Tableau 09 : structure d'occupation des logements dans la cité du stade

Source : auteurs ;2021



Chapitre II : Analyse de la cité du stade -Akbou-

Enfin de par sa situation foncière demeure compliquée ainsi cette assiette est marginalisé et subit toutes sortes d'appellations selon Mr. Bouatba « *un journal avait décrit cette cité que je considère vétuste non pas bidonville comme (la Colombie)* »,il ajouta « *connue aussi par les gens d'ici sous différentes appellations Mahqour ; mafieux ; insalubre, ...etc.* », la cité du stade est connue pour sa mauvaise réputation vis à vis de l'ensemble des habitants de la ville.



I. Lecture urbaine et architecturale de la cite du stade :

Durant cette partie nous allons décrire le tissu urbain de la cité du stade afin d'identifier les relations qui entretiennent ses différents éléments, ressortir les potentialités et les problèmes pour arriver à définir les actions à mener en vue de répondre à la problématique de la recherche ,ainsi le travail sera axé sur l'identification de la morphologie générale du bâti sur le site , son gabarit et son degrés de précarité par ordre .Définir aussi la trame viaire et la trame parcellaire dominantes sur celle-ci ;ensuite, passer à la reconnaissance et la localisation d'éventuelles ruptures morphologiques qu'a subie la cité du stade en général sur le volet urbanistique et enfin ; on fera la lecture typologique d'où il sera nécessaire d'analyser le cadre bâti sur tous les sens à savoir sa forme ;ses matériaux ;sa position dans le quartier et enfin son alignement.

Lecture urbaine :

Une lecture basée sur les modalités d'analyse spatiale qui rendra la recherche plus visible, plus explicite avec des résultats concrets ; A priori, le découpage de la zone sur chaque carte est primordial car c'est à partir de cette démarche qu'on déduira la structure viaire, bâtie, parcellaire pour un diagnostic efficace et une analyse facilitée.

Trame viaire :

La cité est alimentée par des accès secondaires dont le plus important est celui de la voie qui mène vers ighrem sur sa partie nord.

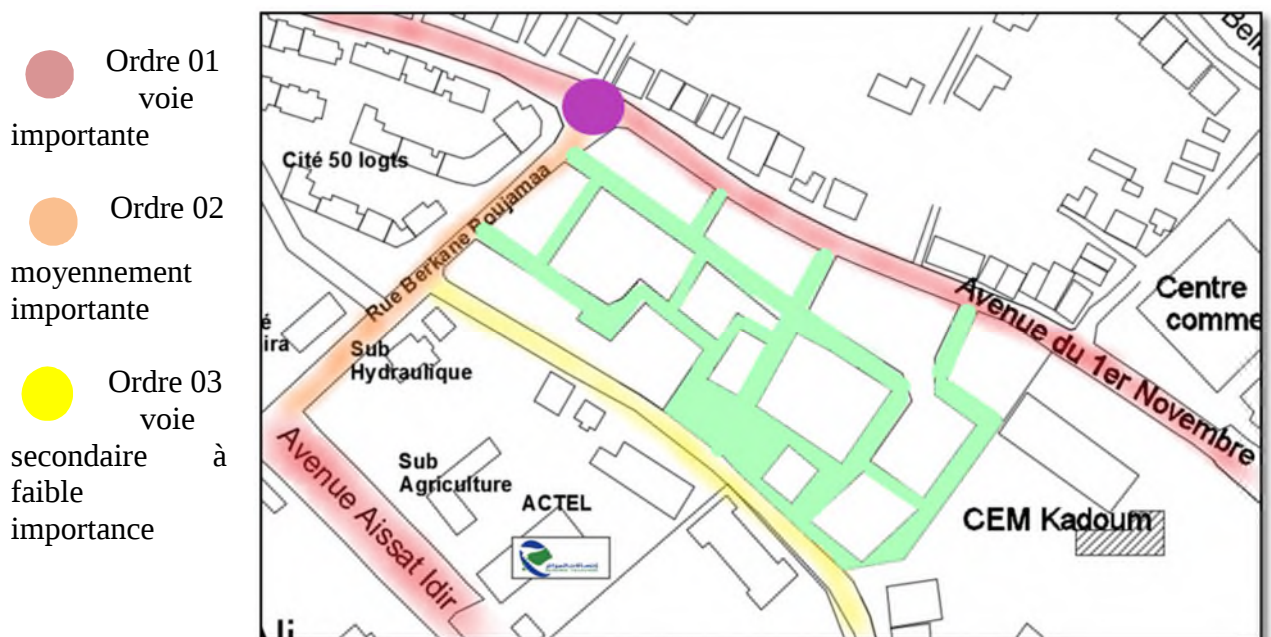


Figure 72 : Trame viaire de la cité du stade Source : Auteurs, 2021



À l'intérieur, celle-ci est dotée d'une trame viaire linéaire constituant des pistes carrossables non goudronnées étroites d'environ 4 à 6 m d'emprises, dans un état délabré à cause de la dégradation des réseaux d'assainissement. En outre ; l'absence totale des trottoirs se démarque avec l'absence d'aménagement des voies de circulation c'est-à-dire on ne peut distinguer le passage piéton d'un autre mécanique ou cyclable.

« La rue est notre seul lieu de rencontre, et de rassemblement... » selon le témoignage de Mr. Bouatba ancien habitant de la cité.

Trame parcellaire :

Notre aire d'étude est composée d'un ensemble de parcelles de formes géométriques irrégulières sur toute la trame foncière.

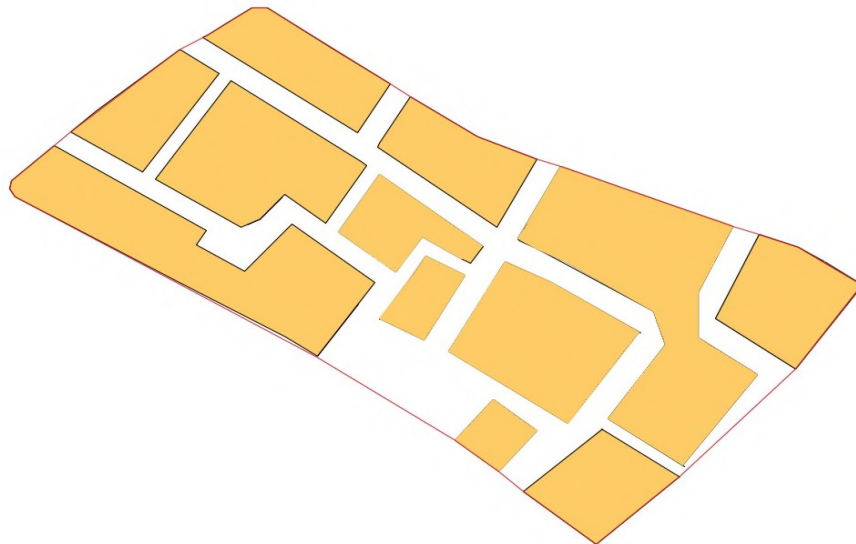
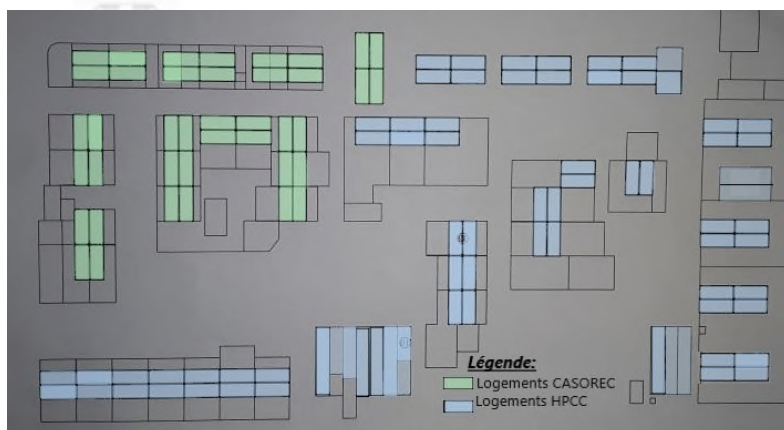


Figure 73 : Trame parcellaire de la cité du stade Source : Auteurs, 2021

occupation au sol et typologie du cadre bâti :

La cité du stade selon les données de l'enquête est caractérisée par une densité importante d'habitations à partir de l'étude de la composition des logements et de leurs occupations, ensuite on aura à définir le nombre et l'état des constructions ainsi que la typologie dominante.



Il existe 20 logements
Casorec et 52 logements
HPCC

Figure 74 : les logements Casorec et HPCC

Source : Auteurs, 2021

Ces logements ont eu des
extensions très importantes qui
ont touché le paysage urbain de la
ville d'akbou.

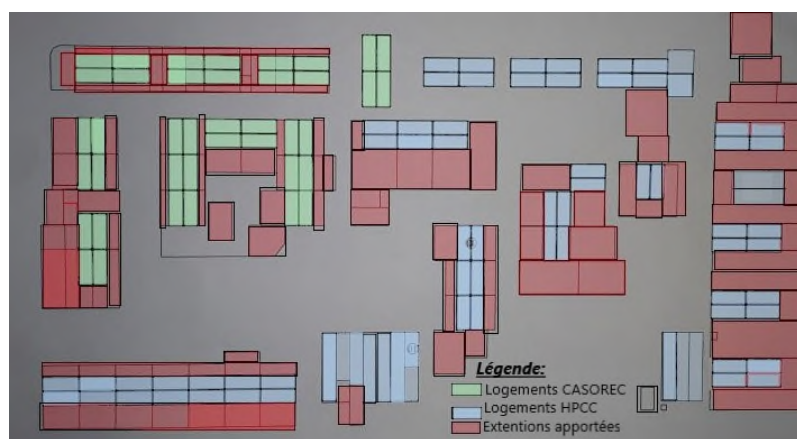


Figure 75 : les extensions apportées à travers le temps

Source : Auteurs, 2021

La composition des logements et leurs occupations :

Avant d'entamer cette section nous rappelons que la cité du stade est de type recasement.

Tous les logements à l'origine étaient de F3 en duplexe.

Les logements ont subi des transformations soit par regroupement de pièces, soit par regroupement des logements.

Nombre de pièces	Nombre	Pourcentage
Une seule		0,00%
Deux pièces	10	33,33%
Trois pièces	16	53,33%
Plus de trois pièces	4	13,33%



Actuellement on trouve 33,33 % sont des logements de type F2, la majorité de type F3 53.33% et en grande partie à l'état d'origine. Quant aux logements qui ont été modifiés par regroupement ils s'élèvent à 13.33%.

Dans les logements enquêtés (30 logements) réside une population de 240 habitants, ce qui nous donne un taux d'occupation par logement de 8%, ce taux dénote la forte occupation des logements comparativement au TOL observé à Alger qui est de l'ordre de 4.49 selon l'APS du 29 octobre 2019. Cette situation de sur occupation des logements dans cette cité reste préoccupante d'où la nécessité d'agir rapidement.

Le gabarit :

De manière globale le gabarit de la plupart des logements ne dépasse pas les R+1.

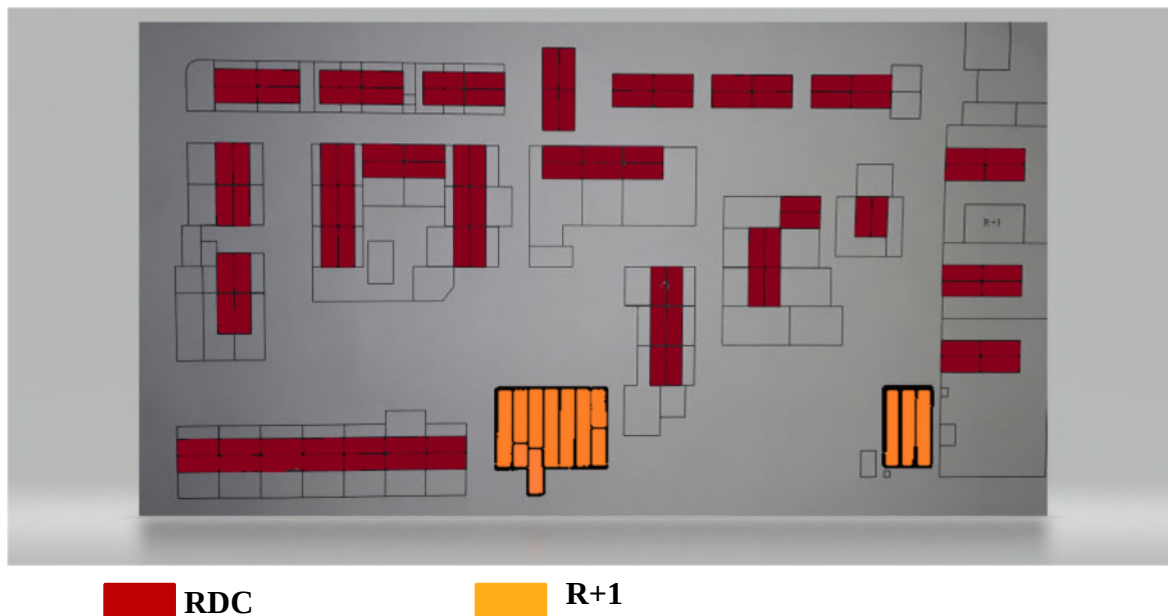


Figure 76 : la hauteur des logements

Source : Auteurs, 2021

Les 20 logements de la cité CASOREC sont des simplex d'un seul niveau, et les logements de HPCC sont composés en 39 simplex d'un seul niveau et 13 duplex de R+1.



État et matériaux du cadre bâti :

Selon les observations sur terrain et la lecture spatiale de la cité du stade, nous déduisons qu'elle occupe un plus grand nombre important de constructions en état dégradé et lamentable.



Figure 77 : État du bâti

Source : auteurs ; 2021



Figure 78 : Carte montrant l'État du bâti

Source : google earth traité par auteurs ;2021



III.1.3.3 l'alignement :

Le cadre bâti est aligné par rapport aux voies de forme géométrique irrégulière résultante des extensions et modifications qu'a apporté un bon nombre d'habitants à cause de l'élargissement des familles de temps à autre le besoin en surface devient une nécessité pour eux ; de cet effet, certaines extensions occupent une plus grande partie de la rue.

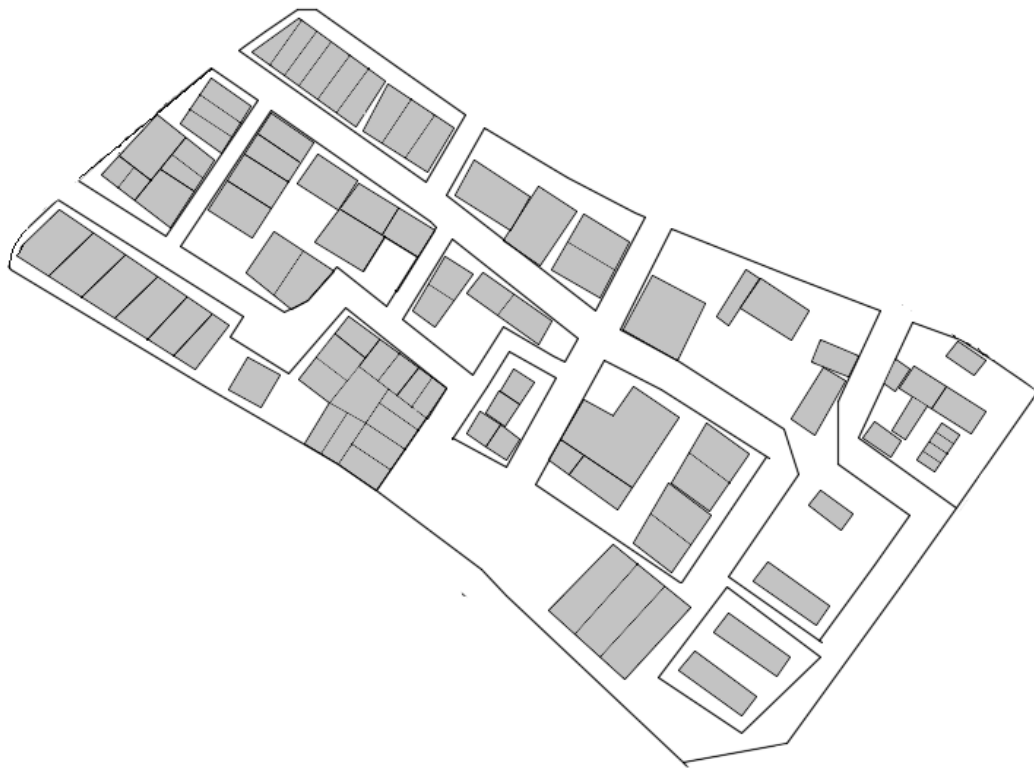


Figure 79 : Carte montrant le bâti

Source : auteurs ;2021

III .2 Lecture architecturale :

Dans cette phase nous allons concevoir une grille d'analyse typologique d'habitat existant dans la cité du stade pour présenter sa réalité physique. Grace aux visites sur terrain nous avons pu faire des relevés des deux types de constructions qui englobent toutes l'assiette vu quelle est à caractère répétitif.

Nous avons opté pour une lecture détaillée avant et après les transformations comme suit :

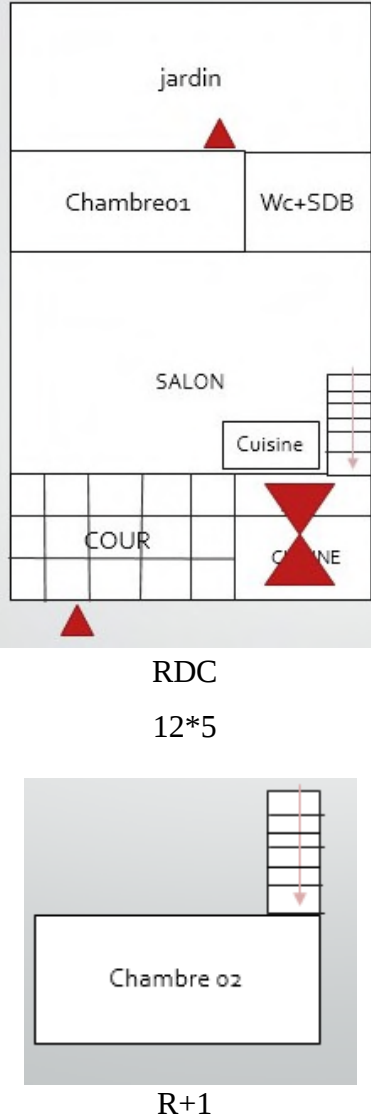


TYPE	No m br e	Plan type Source (auteurs ;2021) (Relevés)	Matériaux de construction	Couleur et matérialité	Observations	Photos
CASOREC	20	 7*10 RDC	- Parpaing ou hourdis. - Moucheté - Sur la façade. - Tôle - Charpente. - Bâche - Plaques de bois sur les toitures. - Éternite et ciment.	- Blanc - Gris - Jaune pale - Matérialisé par la technique géométrique simple par assemblage de parpaing.	Avant l'extension : Le plan est de forme géométrique simple (rectangle) de (7*10) m divisé sur trois parties : la construction qui occupe la partie centrale entourée d'une cour sur le côté Est d'où l'accès principal excentré est assuré directement depuis l'extérieur, et d'un jardin sur le côté ouest qui occupe une position périphérique derrière la maison. La distribution des espaces intérieur est marquée par un accès depuis la cour et sortie vers le jardin, deux chambres conçues vers la partie nord, une cuisine suivis du salon sur orientés vers le sud ;	  



			Fenêtre en bois.		enfin les Wc à proximité de l'entrée l'Est. Les façades étaient simples et brutes revêtues de moucheté de couleurs jaune pâle aux ouvertures simples en bois. La toiture est une toiture en charpente de couleurs brique. Ces constructions ont subi des extensions en faisant des rajouts dans la cour ou dans le jardin, Après l'extension : élargissement de la bâtisse sur la cour et le jardin parfois en rajoutant des chambres, cuisines, ou en excluant les WC de l'espace intérieur, ceci sur le plan. Sur la façades les ouvertures sont parfois en pvc parfois fermées carrément, les couleurs des textures varient entre le gris, le jaune et le blanc, des tôles sont placés sur les extensions, des bâches qui couvrent la toiture.	
--	--	--	-------------------------	--	---	--



HPCC	19	 RDC 12*5 R+1	- Parpaing où hourdis. - Moucheté - Tôle	- Superposition et assemblage en parpaing. - Brut - Gris - Jaune pale	Avant l'extension : Le plan est de forme géométrique simple (rectangle) de (12*5) m divisé sur trois parties : la construction qui occupe la partie centrale entourée d'une cour sur le côté nord d'où l'accès principal excentré est assuré directement depuis l'extérieur, et d'un jardin sur le côté sud qui occupe une position périphérique derrière la maison. La distribution des espaces intérieur est marquée par un accès depuis la cour et sortie vers le jardin, deux chambres conçues une RDC orientée vers le sud EST et l'autre à l'étage (semi étage) orientée vers la partie nord, une cuisine occupant un petit espace ouvert sur le salon est placée sur le nord-ouest de	
------	----	---	--	--	--	--



	 Le RDC après l'extension		la bâtisse au RDC ; des WC et SDB sont conçues en face la cuisine à proximité de la chambre au RDC orientées vers le sud. Le revêtement au sol était en ciment lisse, une cheminée placée au salon et un escalier menant à l'étage est conçues depuis le salon offrant un aspect de mezzanine. Toiture terrasse non accessible. Généralement ces maisons sont accolées en forme de châlées aux façades brut gris de parpaing ou jaunâtre pale, percées par des une ouverture en bois à l'étage. Après l'extension : L'élargissement se fait sur le côté cour (généralement c'est les WC et la cuisine qui sont placées) ; et jardin	
--	---	--	--	---



					couvert de tôles, bâche calée par des plaques de bois...etc. Les fenêtres en bois sont remplacées de pvc ou parfois ouvertes couvertes de bâche.	
--	--	--	--	--	--	--

Tableau 10: la lecture architecturale des deux plans types de la cité du stade

Source : auteurs ;2021



IV. Données et Analyse de l'enquête du terrain :

Après avoir exploré le terrain d'étude en l'occurrence « la cité du stade » sur le plan urbain, typo-morphologique ainsi que les logements par des relevés nous nous sommes concentré sur l'analyse des occupants par le biais d'une enquête. Cette dernière a porté sur 30 logements d'un ensemble de 72 logements, ce qui représente 41,66% des logements.

Le questionnaire a comme objectif de récolter des informations sur les aspects suivants :

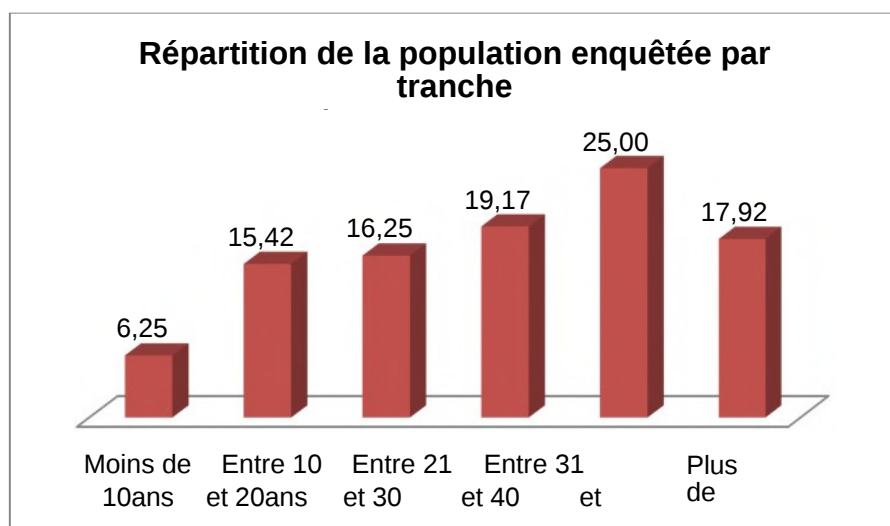
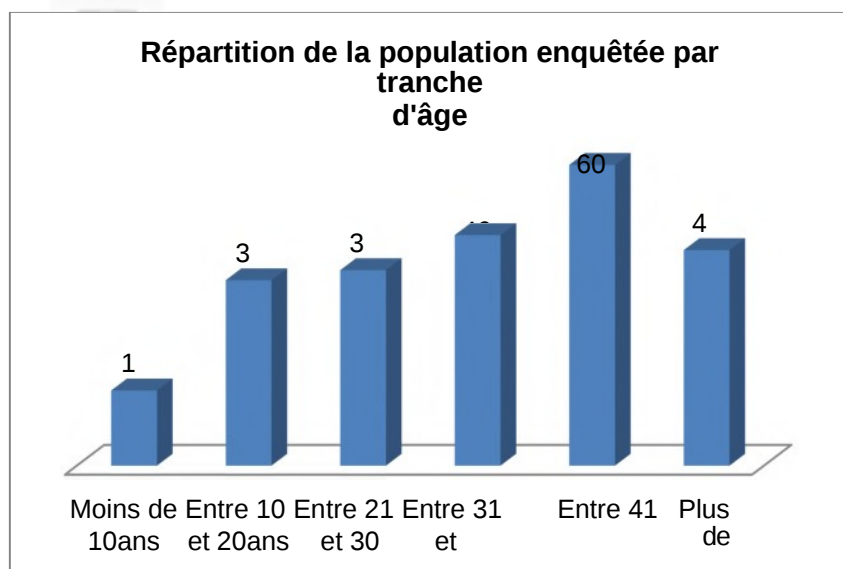
- ☐ Démographie et logement
- ☐ Situation socio-économique des habitants
- ☐ Le parcours résidentiel de la population qui y réside
- ☐ Les besoins des habitants en termes de logements
- ☐ Sociabilité.

Le questionnaire est composé d'une série de questions dont la majorité sont des questions fermées parfois à réponse multiples et l'autre partie sont des questions ouvertes et qui s'apparente à des questions pour entretien. Le traitement des données de l'enquête a été effectué par le logiciel EXCEL et ceci en ce qui concerne les questions exploitables par ce logiciel à savoir les données chiffrées.

1. Démographie :

La population de la cité du stade s'élève à **420 personnes** selon les données fournies par les services techniques de la mairie. Dans la détermination des tranches d'âge on les a divisés en 6 tranches d'âge et cela par souci de traitement des données. En effet, la tranche d'âge 41-50 à elle seule représente 25% donc $\frac{1}{4}$ de la population, les autres tranches hormis les moins de 10 ans s'oscillent entre 15 et 19%. Il est à signaler la faiblesse de la représentativité des très jeunes moins de 10 ans qui représentent seulement 6.25% de la population enquêtée.

Tranche d'âge	Nombre de personnes	% Pourcentage
Moins de 10ans	15	6,25%
Entre 10 et 20ans	37	15,42%
Entre 21 et 30	39	16,25%
Entre 31 et 40	46	19,17%
Entre 41 et 50	60	25,00%
Plus de 50ans	43	17,92%
Total	240	100,00%



La situation démographique de la population de la cité du stade est comparative à celle des centres anciens des grandes agglomérations. En effet, la faiblesse de la catégorie de la population de moins de 10 ans et l'importance des tranches d'âges de plus de 30 ans montre que la population en âge de féconder s'est déplacée vers les nouveaux quartiers résidentiels laissant la cité à des personnes d'un certain âge.

2. La situation socio-économie de la population :

Dans l'étude et l'analyse de la situation socio-économique de la population nous nous sommes basés sur les points suivants :

- ☐ Niveau d'éducation
- ☐ Les catégories socio-professionnelles de la population active
- ☐ Le niveau des revenus mensuels de la population active.

Niveau d'éducation :

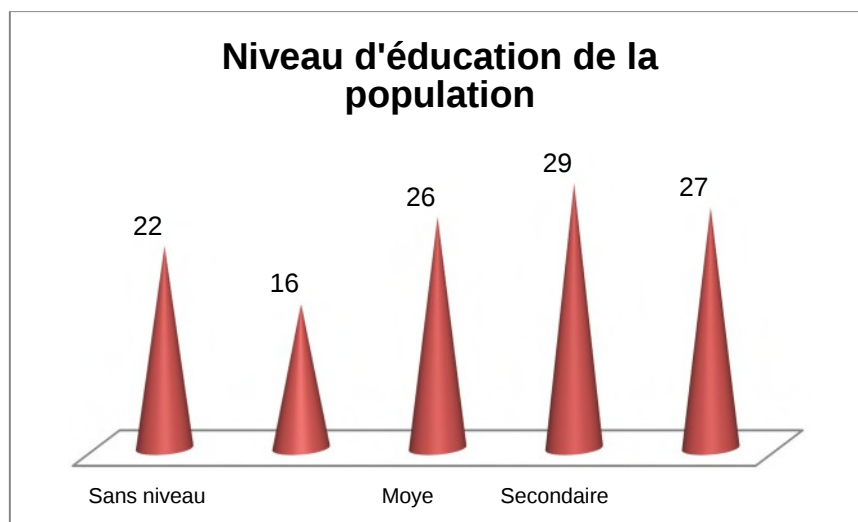
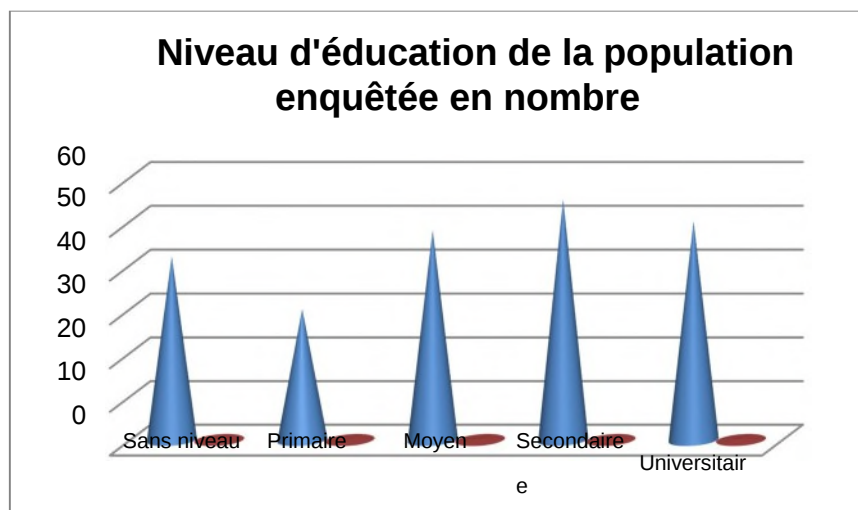
Dans cette analyse nous avons pris en considération que les classes d'âges population plus de 20 ans en l'occurrence la population active (en âge de travailler).



Chapitre II : Analyse de la cité du Stade

Sur une population 188 habitants (de plus de 20 ans) on distingue 29% ont un niveau d'éducation secondaire, suivi de 27% d'universitaire et de 26% d'un niveau d'éducation moyen. On remarque la faiblesse du niveau primaire et de 22% de la population sans niveau. Cette dernière part concerne les hommes et les femmes âgés et une partie des femmes au foyer.

Niveau d'études	Nombre	Pourcentage %
Sans niveau	42	22%
Primaire	30	16%
Moyen	48	26%
Secondaire	55	29%
Universitaire	50	27%
Total	188	100%



L'analyse de ces données nous montre que 56% de la population active enquêtée a un niveau au moins secondaire contre 42% qui ont un niveau d'éducation moyen et primaire. Ce qu'on



Chapitre II : Analyse de la cité du Stade

peut conclure de cette analyse c'est que la population de la cité du stade dispose d'une majorité d'actifs disposant d'un niveau d'éducation plutôt supérieure ce qui la dispose à une négociation constructif dans le cas d'une quelconque opération d'amélioration de la cité.

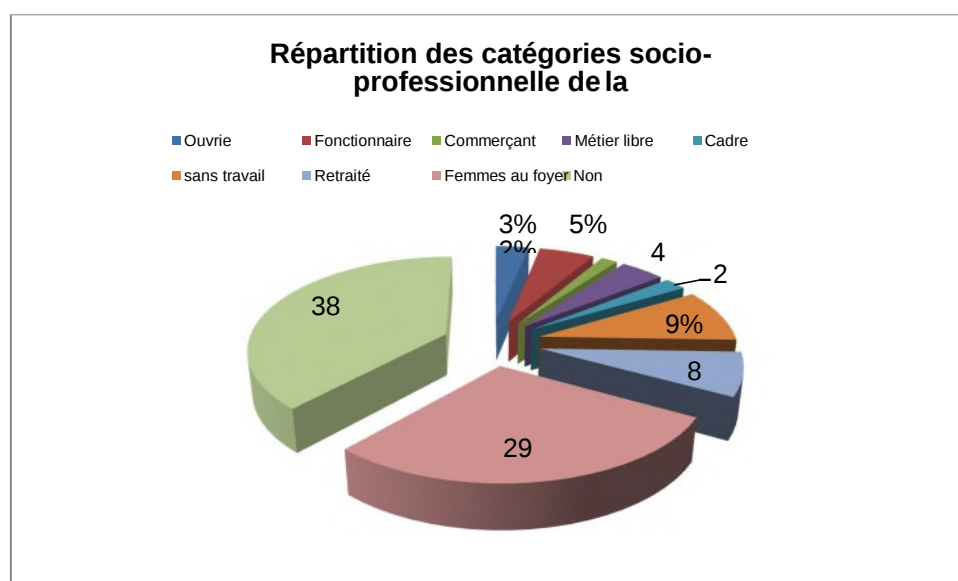
Les catégories socioprofessionnelles de la population active :

Les CSP de la population active ont été réparties en 8 catégories.

Professions	Nombre	Pourcentage %
Ouvrier	6	3%
Fonctionnaire	10	5%
Commerçant	3	2%
Métier libre	8	4%
Cadre d'état	4	2%
sans travail	17	9%
Retraité	14	7%
Femmes au foyer	54	29%
Non déclaré	72	38%
Total	188	100%

Une partie des enquêtés n'a pas souhaité répondre à la question relative à leur situation professionnelle et ils représentent 38% de cette population, ceci montre une des limites de notre enquête.

Les femmes au foyer représentent plus d'un quart de la population active. Quant à la population occupée et qui a répondu à notre question on remarque un taux de chômage qui s'élève à 9% de cette population, les retraités constituent 7% de la population active, et les fonctionnaires 5%. On remarque la faiblesse des autres catégories socioprofessionnelles et sont les plus rémunératrices.





Niveau des revenus des ménages :

La question relative au niveau des revenus des ménages rentre dans le cadre de la compréhension du niveau de la population d'une part et la capacité des habitants d'investir dans l'opération de rénovation éventuellement.

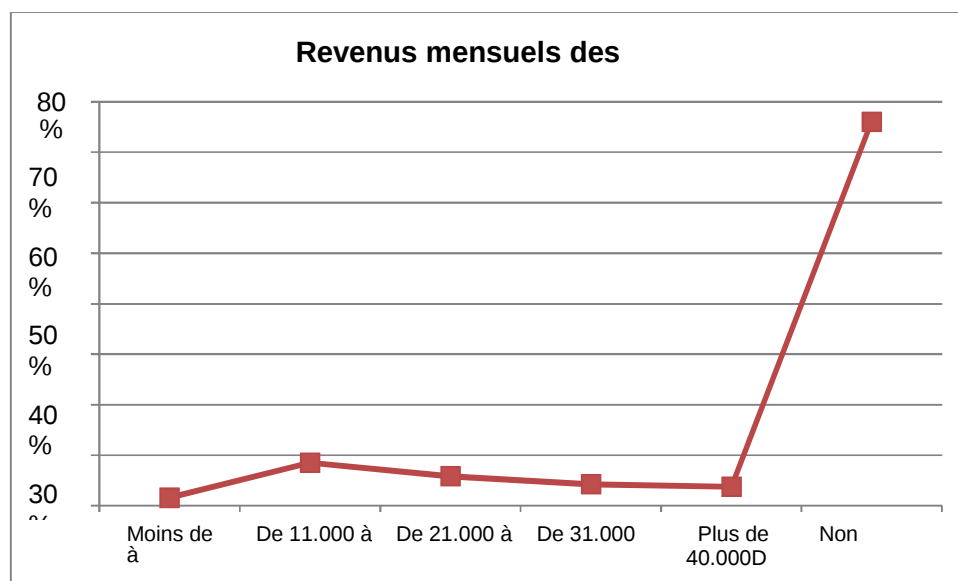
Nous avons réparties les tranches de salaire par tranche de 10 000 DA de 0 DA jusqu'à plus de 40 000 DA.

De la même que la question précédente 76% des enquêtes non pas souhaités déclarer leur niveau de salaire. Encore une fois ceci montre les limites de notre enquête.

Revenus mensuels en DA	Nombre	Pourcentage %
Moins de 10.000 DA	3	2%
De 11.000 à 20.000 DA	16	9%
De 21.000 à 30.000DA	11	6%
De 31.000 à 40.000DA	8	4%
Plus de 40.000DA	7	4%
Non déclaré	143	76%

En effet, parmi les enquêtés qui se sont exprimés 15% ont des ressources mensuelles de 11 000 à 30 000 DA et seulement 4 % disposent d'un revenu supérieur à 40 000 DA.

Ces données reflètent le niveau de vie des habitants qui est très bas. En comparant les données relatives aux salaires et celles des CSP il faut conclure que les habitants sont loin d'être des fortunés.





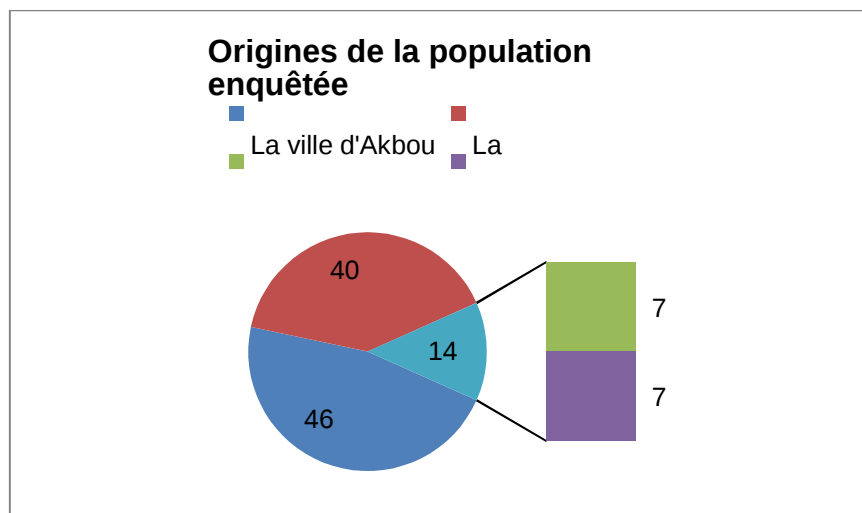
3. Parcours résidentiel de la population et l'ancienneté dans la cité :

Dans cette section du travail, nous nous sommes intéressés au parcours résidentiel de la population et l'occupation des logements.

D'après les données de l'enquête il s'avère que la population est dans sa majorité de la ville d'Akbou et des campagnes avoisinante. Il faut signaler qu'il y a eu un mouvement de population vers et depuis la cité du stade et cela depuis sa construction.

Lieux	Nombre	Pourcentage
La ville d'Akbou	14	47%
La campagne	12	40%
Une autre commune	2	7%
Une autre wilaya	2	7%

Actuellement, 47% de la population enquêtée est venue de la ville d'Akbou, 40% de la population viens des campagnes avoisinantes (commune d'Akbou). Les familles venant des autres communes et wilaya sont très peu représentées seulement 14 % et en nombre 4 familles pour l'ensemble.



Cette population a choisi la cité du stade pour les raisons diverses et aussi importantes l'une que l'autre.

Motifs de choix	nombre	Pourcent
famille déjà installé	30	100%
Proximité de la ville	30	100%
Offre d'emplois	22	73%
Terrain/maison disponible	25	83%



Les personnes interrogées ont donné plusieurs raisons du choix de la cité du stade. Toute la population a choisi la cité du stade à cause de la proximité de la ville et la présence de la famille au sein de la cité. D'autres motivations aussi importantes l'une que l'autre sont la disponibilité du logement et la possibilité d'avoir un emploi.

Toutes les familles enquêtées sont très anciennes dans la cité du stade, leurs installation remonte à plus de 15 ans. Donc la population est moins mobile depuis 15 ans. Cette situation s'explique aussi par le statut de l'occupation des logements ou 60% des familles enquêtées sont des propriétaires contre 40% qui occupent les logements à titre d'emprunt d'après leurs déclarations (sous-location déguisée).

Statue de l'occupant		
propriétaire	18	60%
locataire	0	0%
emprunt	12	40%

La composition des logements et leurs occupations :

Avant d'entamer cette section nous rappelons que la cité du stade est de type recasement. Tous les logements à l'origine étaient de F3 en duplexe.

Les logements ont subi des transformations soit par regroupement de pièces, soit par regroupement des logements.

Nombre de pièces	Nombre	Pourcentage
Une seule		0,00%
Deux pièces	10	33,33%
Trois pièces	16	53,33%
Plus de trois pièces	4	13,33%

Actuellement on trouve 33,33 % sont des logements de type F2, la majorité de type F3 53.33% et en grande partie à l'état d'origine. Quant aux logements qui ont été modifiés par regroupement ils s'élèvent à 13.33%.

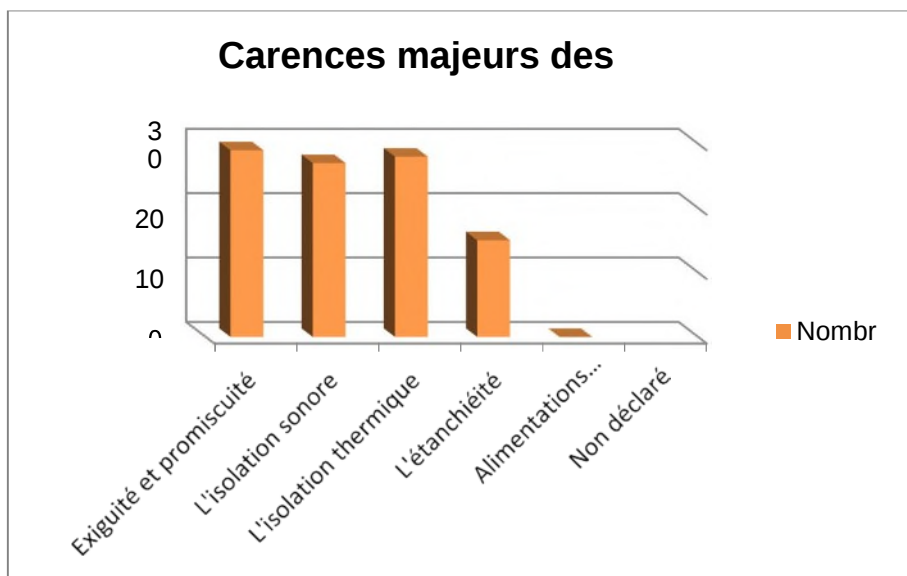
Dans les logements enquêtés (30 logements) réside une population de 240 habitants, ce qui nous donne un taux d'occupation par logement de 8%, ce taux dénote la forte occupation des logements comparativement au TOL observé à Alger qui est de l'ordre de 4.49 selon l'APS du 29 octobre 2019. Cette situation de sur occupation des logements dans cette cité reste préoccupante d'où la nécessité d'agir rapidement.

En effet, la taille des ménages s'est augmenté au fil du temps est ce qui a permis aux habitants d'apporter des modifications et des extensions à fin d'agrandir leurs maisons et les améliorer tout en exploitant l'espace jardin ainsi que la cour intérieure et même la rue pour certains avec des matériaux plus au moins dégradé ce qui a bidonvillisé cette cité.

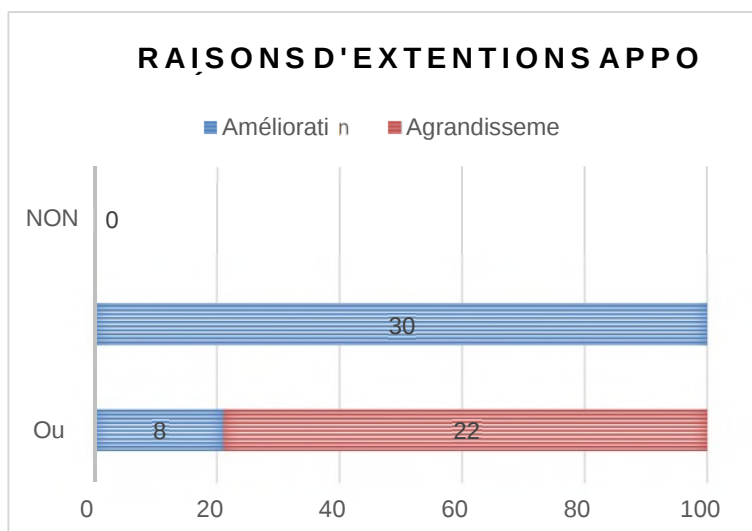


4. Les besoins des habitants en termes de logements:

En ce qui concerne les carences de ces logements, comme on le voit dans le graphique ci-dessus, on constate que L'exiguïté, l'isolation sonore et thermique représente les soucis majeurs pour les habitants.



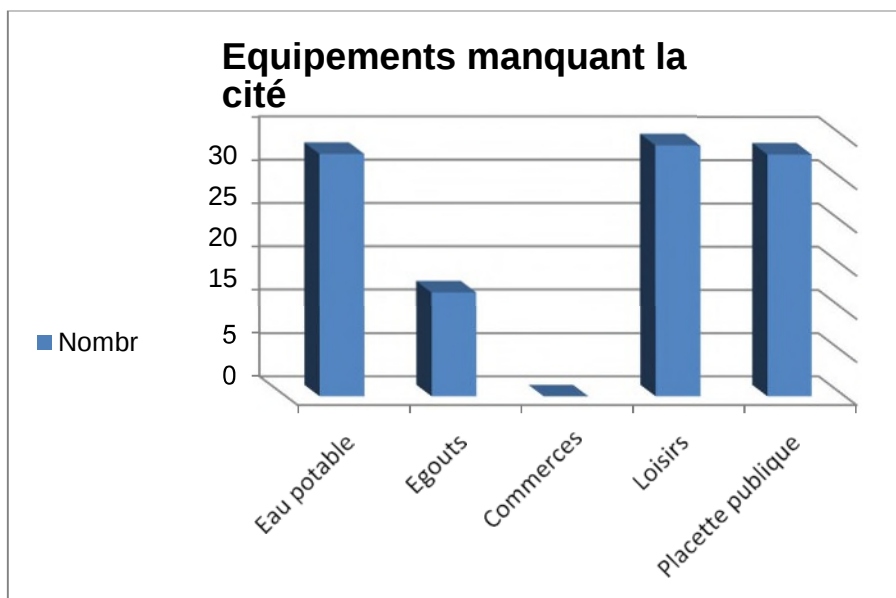
Manques	Nombre	Pourcentage
Exiguïté et promiscuité	29	97%
L'isolation sonore	27	90%
L'isolation thermique	28	93%
L'étanchéité	15	50%
Alimentations (eau,élec)	0	0%





Chapitre II : Analyse de la cité du Stade

Les habitants se sont exprimés sur la question des besoins en matière d'équipements. On constate que la cité manque de lieux à activités sociales et aussi un manque incontestable d'assainissement conviviabilité. La situation de la cité ainsi que sa taille n'est pas un espace amené à être équiper en exclusivité, les habitants sont amenés à fréquenter les équipements du quartier. Quant à la viabilisation de la cité en terme d'eau potable et raccordement au réseau d'assainissement qui manquent dans la cité montre l'état d'abandon de la cité par les autorités.



Objets	Nombre	Pourcentage
Eau potable	28	93%
Egouts	12	40%
Commerces	0	0%
Loisirs	29	97%
Placette publique	28	93%

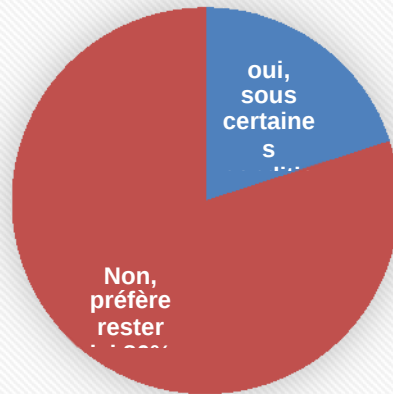
Relogement des habitants :

Les habitants souhaitent dans leur majorité rester à la cité. En effet, 80% des habitants souhaitent rester sur place, par contre le reste 20 % sont prêts à déménager sous certaines conditions. Ces réponses trouvent leurs explications dans ce qui suit :

- La situation stratégique au centre de la ville à proximité de tous les services.
- Les habitants qui ont les actes de propriétés ou tout justificatif de possession du logement (10 LOGTS CASOREC+ 10 LOGTS HPCC) négocient actuellement la possibilité de récupérer les lots de terrains et reconstruire leurs maisons, tout en notant aussi que certains de cette catégorie n'ont pas les moyens de reconstruire leurs maisons et souhaitent être relogé dans le même site. **(Annexe1) (Annexe2)**



Résolution des habitants de



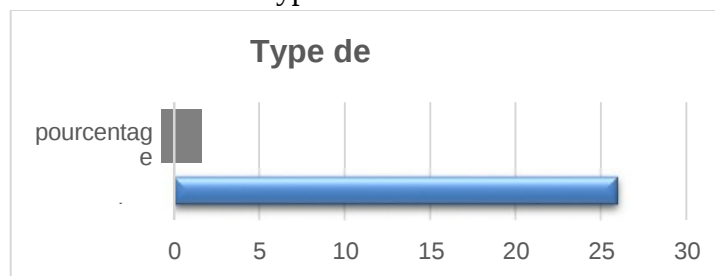
■ oui, sous certaines conditions ■ Non, préfère rester ici

Déménagement	Nombre	Pourcentage
oui, sous certaines conditions	6	20%
Non, préfère rester ici	24	80%
TOTAL	30	100%

Attente des habitants en matière de type de logement :

Les opérations de relogement lancés dans le temps par les autorités ont été avortés à cause du type d'habitat proposé. Pour rappel des logements collectifs ont été construits à proximité de la cité pour y reloger les habitants la cité jadis appelé cité casorec d'où les occupants ont refusé catégoriquement cette intervention d'où l'échec de l'opération.

87% des personnes interrogés optent pour le semi collectif car ils se sont habitués à ce type et les 13% ne sont pas réticent à l'habitat type collectif.



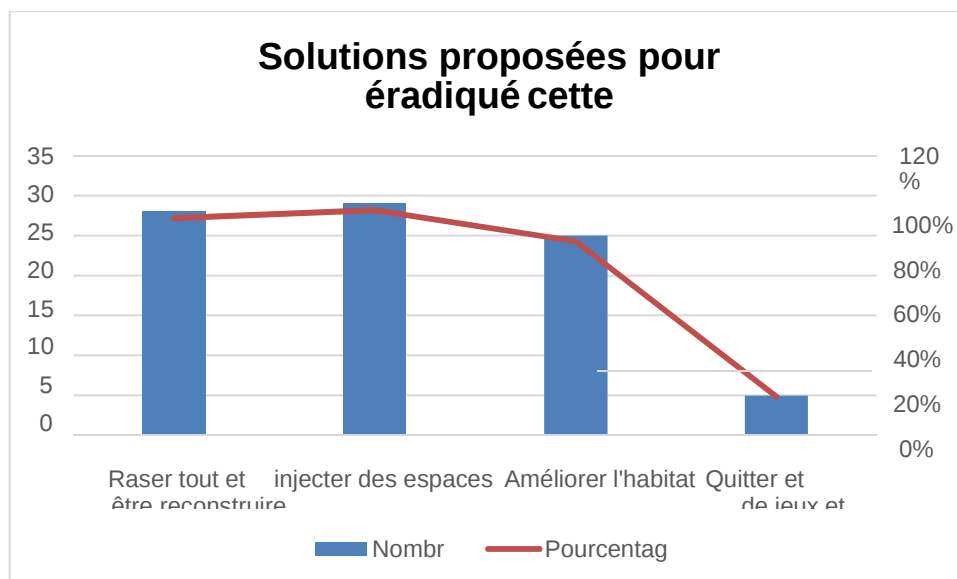
type de logement	nombre	pourcentage
Semi collectif	26	87%
collectif	4	13%
Total	30	100%

Solutions proposées par les habitants de la cité : les attentes des habitants est prise en compte, ce qui fait que la demande en les espaces de jeux et de loisirs présente 97% du



nombre totale de la population interrogées ;93% demande la table rase et une reconstruction selon les normes est souhaitée ; ensuite,83% d'autres occupants souhaitent seulement l'amélioration de leurs logements.

Enfin, une minorité veulent quitter et être reloger ailleurs.



Solutions proposées	Nombre	Pourcentage
Raser tout et reconstruire	28	93%
injecter des espaces de jeux et de loisir	29	97%
Améliorer l'habitat	25	83%
Quitter et être reloger	5	17%

Les interventions des autorités locales :

On note une intervention faite en 1995 en essayant de reloger les habitants de la cité juste à coté (1ere partie de la cité casorec) en leurs insérant des bâtiments collectifs type F2 distribué par maison et non pas par ménage, et puis donc les habitants ont refusé ce relogement mais il y'a eu certains qui sont parti malgré les circonstances car ils se retrouvent sans abris vu l'état très dégradés des logements qu'ils occupés. Mais à part cette intervention ; plusieurs recensements ont été effectués mais aucune solution n'a été apportée.

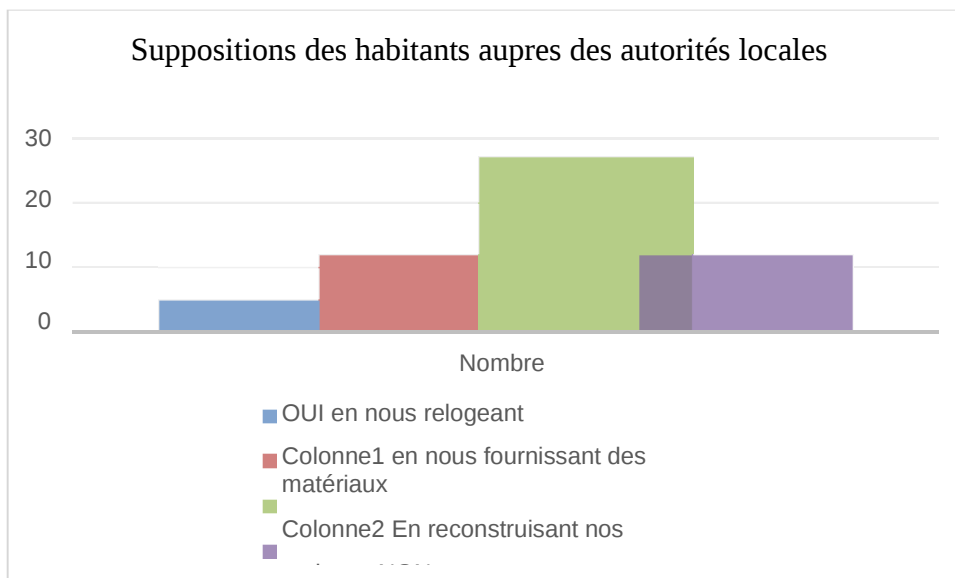
D'après les résultats qu'on a eu on constate que 48% veulent qu'ils leurs reconstruisent leurs maisons, un pourcentage de 9% pour le relogement ; Et un pourcentage de 21.5% ont perdu espoir en attendant ces interventions depuis plus de 20 ans.

Témoignage de Mr Bouatba :

On a menu plusieurs tentatives de régularisation depuis 1977 et de mise en conformité à travers des associations, de comités de quartiers, des réunions avec les responsables mais rien ne bouge, on est arrivé jusqu'ù ce qu'on a écrit pour le chef du gouvernement et qui a transférer notre dossier à la wilaya (Annexe), jusqu'à présent on vit dans la misère, en gardant l'espoir que notre voix s'entend un jour pas pour nous mais pour nous enfants.



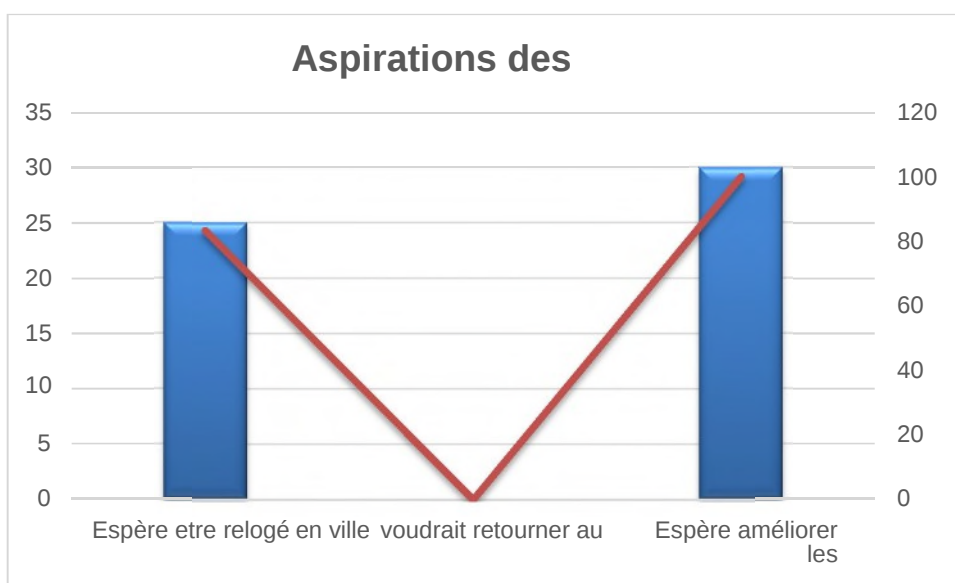
Chapitre II : Analyse de la cité du Stade



Réponses	OUI			NON
	En nous relogant	En nous Fournissant des matériaux	En reconstruisant nos maisons	
Nombre	5	12	27	12
Pourcentage	9%	21.5%	48%	21.5%

Les aspirations des habitants :

Tous les habitants de la cité à 100% espèrent des améliorations des conditions de vie et d'un habitat digne et souhaitent rester en ville pour la qualité du cadre de vie.



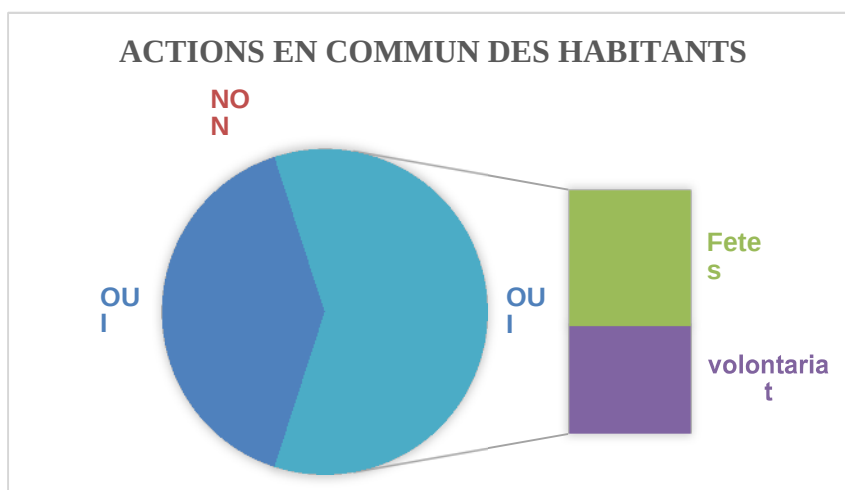


Réponses	Nombre	Pourcentage
Espère être relogé en ville	25	83%
voudrait retourner au village	0	0%
Espère améliorer les conditions d'habitat	30	100%

1. Sociabilité:

Après toutes nos visites à cette cité et l'avoir bien exploré de l'extérieur jusqu'à l'intérieur de ces maisons, le climat familial se démarque avec les voisins dans tous les logements enquêtés et c'est généralement dû à coutumes montagnardes de la majorité des habitants.

Ils s'entraident entre eux que ça soit pour la joie ou la peine malgré toutes les circonstances désagréables qu'ils vivent. Notant aussi l'absence totale d'une placette ou de mobilier urbain où se réunir ou s'asseoir mais à part leurs maisons pour les femmes et le bord de la rue pour les hommes.





I. Discussion des résultats :

Au terme d'analyse et de l'exploration de la cité du stade sur l'aspect urbain et architectural, notamment à travers les relevés qu'on a pu effectuer, prenant en compte l'occupant par le biais d'une enquête et d'un entretien direct avec une source importante de la cité du stade ; Il importe de mener une réflexion intéressante susceptible de vérifier l'hypothèse émise dans l'aire d'étude afin d'y parvenir à répondre aux différents objets de la recherche ; nous retenons :

☐ D'après l'enquête :

- ☐ La cité du stade abrite 420 personnes selon les résultats démographiques sur 72 logements au total, donc elle est confrontée au problème de surpeuplement (élargissement des familles). Sachant que la plupart des constructions sont de type F2, F3 l'auto construction anarchique des extensions apparait.
- ☐ Le niveau des revenus est bas donc un cadre de vie bas des occupants.
- ☐ Le niveau d'éducation est supérieur en revanche une concertation avec les autorités publiques en vue de l'amélioration de la cité est fort possible.
- ☐ Il existe des ménages à un niveau des revenus qui indiquent la capacité des habitants d'investir dans l'opération de rénovation dans le cadre de la RHP.
- ☐ Le parcours résidentiel de la population et l'ancienneté dans la cité (les données de l'enquête) montre que la plus grande population est d'origine d'akbou tel est dicté lors de l'évolutions historique de la cité qui est une ancienne création qui remonte aux années 1960.
- ☐ Le choix de la cité du stade revient à sa situation dans la ville, à proximité des infrastructures, la disponibilité des logements et la possibilité d'avoir un emploi, des critères d'espace urbain précaire tel est évoqué dans les référents théoriques de notre thématique. (Les sept critères de l'habitat précaire).
- ☐ Les besoins des occupants en termes de logement
- ☐ Manque incontestable d'assainissement convivialité
- ☐ Absence d'intervention des autorités publics.
- ☐ Selon les données les habitants 80% souhaitent rester et récupérer des lots de terrains pour construire.
- ☐ Sur le volet social, d'après le témoignage de **Mr. Bouatba** il s'avère que cette cité manque de sécurité et est marginalisée du restant du tissu urbain .



- **D'après l'analyse de la cité du stade :**
- La cité du stade a subi une large évolution sur différents aspects : historique, foncier, social, spatial.
- De par la lecture urbaine et architecturale qu'on a effectuée, la cité présente une forte densité d'occupation au sol due aux extensions menées par les occupants.
- La qualité des matériaux et l'état des façades sont à caractère précaires.
- Absence d'aménagement des voies, suivis d'un mauvais entretien des réseaux d'assainissement provoquant l'insalubrité et selon le témoignage de **Mme Ben Berkane** ancienne habitante de la cité : « *l'état lamentable des réseaux d'assainissement rends la maison tout le temps sale ; la rue est non seulement non goudronnée mais aussi souvent mouillée* »
- Les toitures sont à caractère délabrés ce qui cause le problème de goutte surtout en période de l'hiver.

De tout compte fait ; d'après l'enquête sur terrain, l'analyse typo morphologique du cadre physique ainsi que les témoignages des habitants qu'on superpose sur notre travail de développements théorique sur les différents concepts liés à l'habitat précaire on déduit que la cité du stade est une cité d'habitat précaire qui nécessite une urgente intervention celle qui prend en lumière les axes suivants :

L'éradication de ce type d'habitat tout en préservant leur mémoire des lieux des habitants.

Les reloger ailleurs temporairement le temps d'effectuation des travaux de construction vu qu'ils insistent leurs régularisations éventuellement.

L'amélioration du cadre de vie des habitants.

L'aménagement des infrastructures et des réseaux d'assainissement.



L'aménagement d'un espace public (place à l'échelle du quartier, aire de jeu pour les enfants, espaces verts...etc.)

Vérification de l'hypothèse :

De tout ce qui précède, les résultats de l'étude du cas dictent qu'il est nécessaire de mener une intervention urbaine pour éliminer l'habitat précaire que possède la cité du stade, et à partir des critères d'intervention discutées on parvient à notre égard de confirmer l'hypothèse émise lors de la première partie du travail de recherche celle de reconquérir cet espace (cité du stade) à travers l'opération de résorption de l'habitat précaire.

Conclusion générale :

Lors de l'élaboration de ce présent mémoire de fin d'étude ; nous nous sommes axés sur une question phare, celle dans quelle mesure la reconquête de la cité du stade peut contribuer à la suppression de la précarité dans un centre urbain ? ; et pour répondre à cette interrogation il est primordial de faire un rappel sur les acquis de la partie théorique, synthétiser les travaux entrepris dans le cas d'étude pour résoudre le problème, de cerner les limites de notre recherche, en passant par la vérification de l'hypothèse et enfin de présenter les prolongements des recherches possibles.

En vue d'avoir une réponse vérifiée et juste à notre questionnement dans cet axe de réflexion, cette initiation à la recherche repose sur cette hypothèse : Reconquérir cet espace à travers l'opération de résorption de l'habitat précaire.

Traiter cette thématique n'est pas chose aisée ; la démarche mise en œuvre, afin d'obtenir, démontrer, et vérifier dans la réalité notre prédiction préalable, a nécessité la structuration de ce mémoire en deux axes théorique et pratique :

Dans la partie théorique une recherche bibliographique a été le support nécessaire du travail car elle vise à comprendre d'abord le phénomène de l'habitat précaire dans un espace urbain, c'est-à-dire comment ce type d'habitat se crée et se transforme dans un espace urbain, ensuite dans quelle mesure peut-il participer à la dégradation du paysage urbain tout en prenant compte les dimensions sociales, physiques et économiques. De tel nous avons traité des cas d'études qui nous ont aidé à comprendre le processus de l'intervention qu'on a supposé dans l'hypothèse ; nous avons tenté de récolter toutes les informations qui peuvent enrichir notre recherche, mais aussi nous conduire vers des réponses directes et vérifiées.



En vue d'atteindre les objectifs fixés et d'y remédier au problème des quartiers à caractère précaire, nous avons mené une analyse de notre cas d'étude là où nous avons tenté de résoudre le problème, de discuter les résultats de la recherche pour enfin vérifier notre hypothèse et répondre à nos questionnements.

L'étude de la cité du stade s'est basée sur les données d'une enquête sur le terrain par le biais d'un questionnaire, l'élaboration d'une grille d'analyse typologique ainsi que l'analyse morphologique du tissu urbain mais aussi l'évolution diachronique de la ville d'Akbou y compris la création de zone d'intervention. Ces outils d'analyses nous ont permis de comprendre la réalité du corpus d'étude et tirer des conclusions tranchantes à savoir l'état précaire du cadre bâti, la forme du parcellaire et du système viaire à l'intérieur de la cité, les extensions anarchiques des constructions due à l'évolution forte des occupants. L'ensemble des données de la recherche nous ont conduit à confirmer l'hypothèse et à confectionner des scénarii de mise en œuvre de la RHP au niveau de la cité du stade comme support de propositions à titre urbain et architectural et cela nous a même poussé à réaliser un schéma de principe de l'un des scénarii retenue.

Recommandations :

Afin d'arriver à maîtriser la problématique de l'habitat précaire dans un espace urbain, et participer à mettre fin à la prolifération de ce type de quartiers dans l'espace urbain nous recommandons comme suit :

- La densification de l'unité d'habitat dans la zone d'intervention.
- Création des espaces libres extérieurs
- Réorganisation de la voirie
- Établissement d'un système de découpage de l'aire d'étude en zones homogènes
- Élargissement de la voie cv01 vers une emprise de 14m dont la voie est de 7m et des trottoirs de 3.5 m chacun.
- Participer à l'amélioration du cadre de vie des habitants en leur créant des activités de quartiers.
- Aménagement des trottoirs ; des voies de circulation, prévoir des pistes cyclables.
- Création des activités de loisirs, des espaces de détente au profit des occupants
- Assurer la sécurité des résidents
- Création d'un espace de rencontre pour préserver la notion de la mémoire des lieux dans le quartier.



Scénarii d'intervention :

Après avoir établi la conclusion générale de notre travail, et après toutes les études faites et les résultats obtenus, nous avons tenté de proposer certains scénarii qui vont mettre en valeur nos compréhensions et maitrises au sujet de recherche grâce à l'application de la RHP dans notre assiette :

Scénario01 :

- Reloger les habitants de la cité du stade dans la cité avoisinante (cité 50logements) rappelons que cette cité était conçue à la base pour les affecter directement dedans et leurs donner un permis de construire ; mais le refus de la population met fin à cette proposition, donc une procédure de concertation devrait être faite en leurs donnant un support qui assurera leurs retours à leurs cité d'origine dès que les travaux de constructions seront achevés et finis.

- Après la 1ère étape, vient la seconde celle de l'établissement d'une table rase (rénovation) de toute la zone d'étude grâce à la technique du bulldozer.

□ **Sur le volet urbanistique :**

Création des voies de dessertes

Création des trottoirs

Création d'un espace public qui préservera la notion de la mémoire des lieux

Création des commerces et des activités à l'échelle du quartier.etc.

□ **Sur le volet architectural :**

Conception des maisons individuelles groupées.

Un très bon traitement des façades.

Utilisation des matériaux de construction durables et qui assure une bonne qualité environnementale.

Respecter l'alignement des maisons par rapport à la voie.

Scénario 02 :

Dans ce second scénario nous allons toujours dans la même idée, celle d'appliquer la RHP comme suit :

Concertation avec la population existante.

Relogement des habitants ailleurs dans des cellules le temps d'établissement des travaux.

Effectuer une table rase (rénovation de la cité)

Régularisation les 20 personnes contenant un relevé de propriété et leurs permettre de construire grâce à un permis de lotir abritant les maisons individuelles



Conception des logements sociaux semi collectifs aux autres habitants avec soit en vente par tranches ou bien par bail de location.

Proposition à l'échelle urbaine :

Assurer une bonne perméabilité à travers la création d'un axe piétonnier qui mène vers le boulevard aissat Idir ; ensuite par la création d'une voie secondaire entre CEM internat et le site.

Créer une bonne visibilité par le réaménagement de l'arrêt de Bus et projection d'une placette, avec la valorisation de l'axe piéton crée (espace centrale : placette public, aire de composition urbaine intégrant au restant du tissu urbain)

Alignement du bâti (une façade urbaine continue) : continuité visuelle

Tous ces éléments participeront à l'intégration de la cité du stade à la ville.

Revalorisation et animation de l'axe structurant CV01 par les différentes activités commerciales.

Création d'une marge de recul de 5m.

Prolongement et renforcement des parcours existants.

Préserver le cadre végétal pour respecter la mémoire des lieux des habitants et respecter la dimension paysagère et de durabilité.

Garder la forme des toitures qui elle aussi participe à la préservation de la mémoire des lieux.



Figure 80 : Cadre végétale de la cité

Source : auteurs, 2021

Proposition à l'échelle architecturale :

Conception d'un habitat intégré intermédiaire au RDC aux commerces sur la partie ouest de la zone et de l'habitat individuel.

Conception des maisons de type extensible.

Forme de bâtis dans la norme.

Intégrer quelques cibles de la HQE dans l'utilisation des matériaux...etc.

Créer une variété de plans (voir trois plans types répétitifs).



Schéma de principe du scénario retenu :

Le scénario retenu est le second scénario, pour cela nous allons le mettre en valeur un schéma de principe qui résumera la situation actuelle :

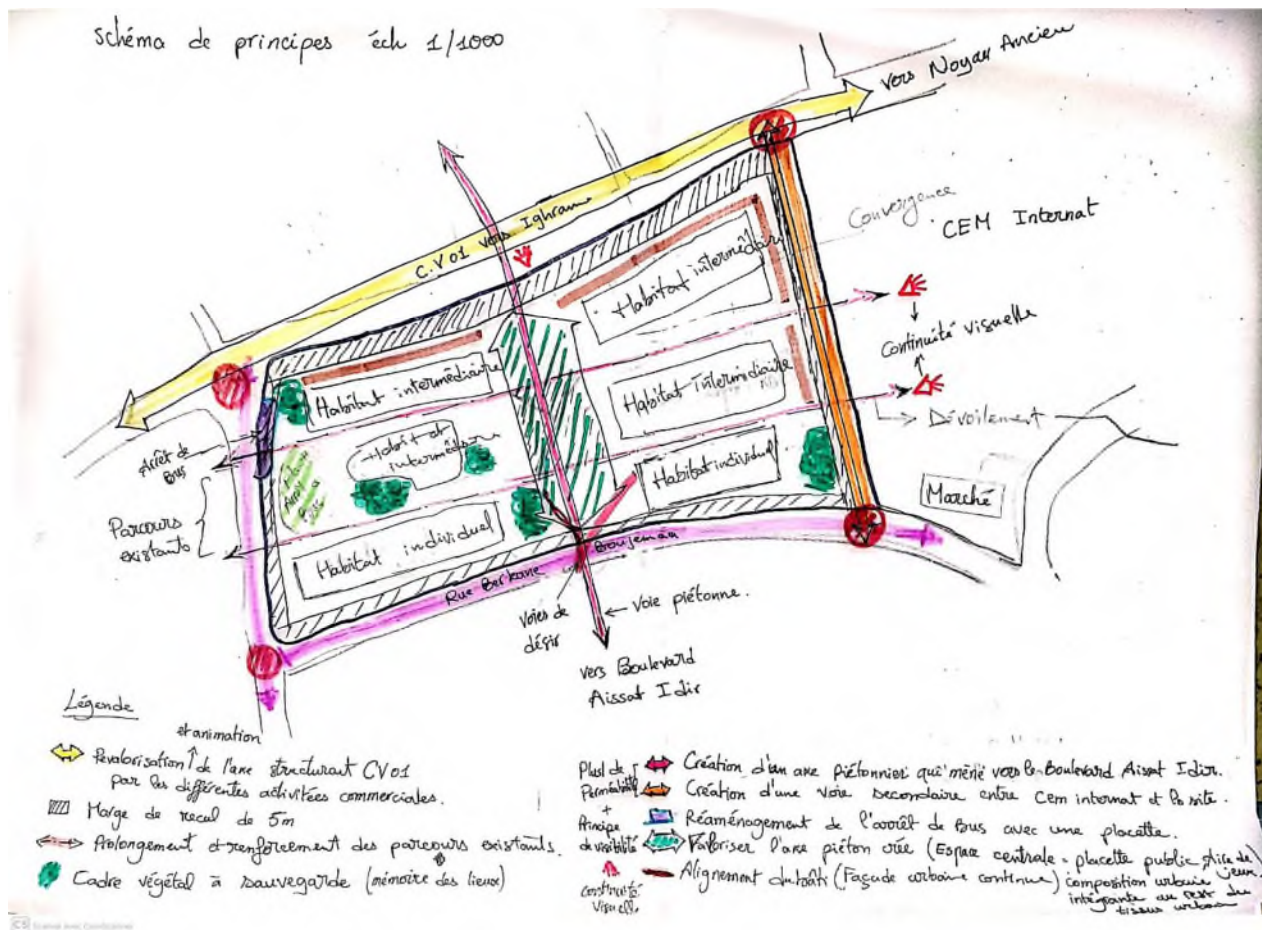


Figure 81 : Schéma de principe



Les contraintes et les limites de la recherche :

Comme dans tout travail de recherche l'achèvement aux résultats finaux nécessite souvent des données et des informations actualisées qui assurent sa fiabilité et sa pertinence.

Durant notre récolte de données nous avons trouvé un manque de certaines informations d'ordre quantitatif et qualitatif qui revient à l'insuffisance voir l'absence des études et des enquêtes sur la ville d'Akbou notamment sur notre cas d'étude (la cité du stade) plus précisément ainsi cet endicap majeur a provoqué le ralentissement de notre travail et le recours parfois à des appréciations personnelles surtout en ce qui concerne la rareté de la documentation cartographique, mais ceci ne nous a pas empêché de faire une évaluation valable.

On souligne notamment le manque de recherche académique ou pratique sur la procédure de résorption de l'habitat précaire dans un centre urbain au niveau local suivis du manque d'exemples similaires.

Une autre limite qui concerne les lois d'application de la RHP qui n'existent même pas pour être une source d'évaluation de la procédure voire la démarche aboutis.

Une autre limite se présente, lors du déplacement à la cité pour la première fois les habitants ont cru qu'ils étaient membres du service d'urbanisme et ont refusé de nous accueillir vu que c'est un sujet actuel et une assiette en cours de recensement la situation entre les occupants et les autorités reste complexe dans son contexte.

Notre enchaînement et feuille de route nous a conduit à prouver que l'observation et l'évaluation des résultats sur le terrain dans n'importe quelle étude est si valable.

Annexe

22 Akbon Le 22 Juillet 1966
140 000
BON POUR :
Reçu de Monsieur
BOUATBA Elhajid la somme
de mille cent Dinars à titre
d'apport initial et frais de
dossier pour les lots SU-ADH
n° 9 et 10 à Akbon —
CONSTRUCTION
14. 27. 77
Bak

Bon d'achat de la clé d'un logement HPCC qui
remonte de l'année 1966

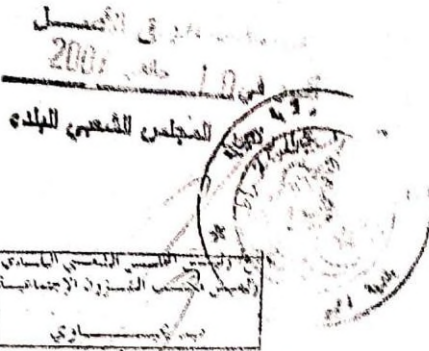
N. A. S. A. T.

BEJAIA, LE... 28 / 09 / 1987

AGENCE DE WILAYA DE BEJAIA

CHERIF AMIROUCHE BEJAIA

DIVISION DE L'ACTION SOCIALE



ATTENTION

/e soussigné Directeur de la C.N.A.S.A.T. Agence de la Wilaya de Béjaia certifie et atteste que :

Monsieur... A O U C I M M L A R B I.

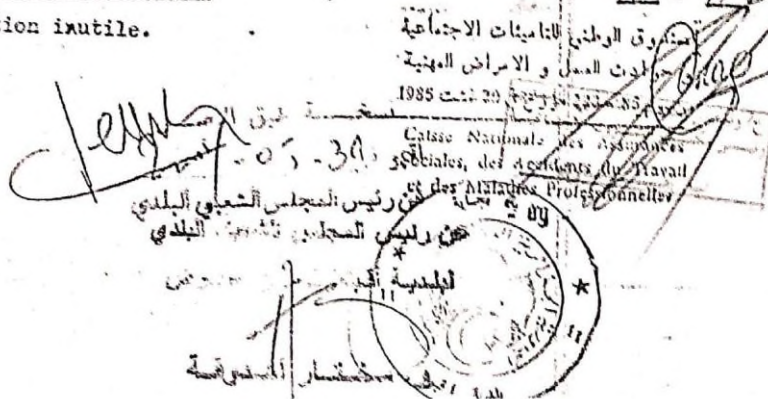
Logement n° cité F.A.S. CASORRE AKBOU.
s'est acquitté du coût global du logement sus-cité pour la somme 22.177,25 DA
de Vingt Deux Mille Cent Soixante Dix Sept Dinars, Vingt Cinq Centimes.
Dernier règlement par caisse XXXIX (1) de Vingt Mille Six Cent Soixante Dinar
Recu n° du 27.09.1987 Cinquante Cinq Centimes.

En plus du contrat de location attribution en sa possession
cette attestation est délivrée à l'intéressé pour servir et valoir ce
que de droit sous réserve d'une vérification comptable de la situation
locative et du paiement éventuel du droit d'enregistrement.

L'AGENT FINANCIER/

à Rayer la mention inutile.

DIRECTEUR,



MINISTRE DES TRAVAUX PUBLICS
ET DE LA CONSTRUCTION

BS / JT

OFFICE PUBLIC DEPARTEMENTAL
D'HABITATIONS A LOYER MODERE
DE CONSTANTINE

CONSTANTINE, le 28 MAI 1970

18, BLD BENELOUISDAD MED, 18

TEL. 29-27

1961
OBJET : Accession au secteur locatif
Accession à la propriété.
Vente de logement.-

Monsieur BOUATBA
Cité H.P.C.C.
logt. N° 8

AKBOU

Monsieur ;

J'ai l'honneur de vous faire connaître que vous
avez été constaté occupant d'un logement Semi-Urbain à la Cité des.....
Société H.P.C.C. AKBOU.....

A cet effet, je tiens à préciser que ce logement a
été édifié et réalisé dans le cadre de l'accession à la propriété.

Aussi, l'Office, soucieux de la régularisation de
l'occupation des logements, envisage leur vente calculée uniquement en
fonction du financement dépensé pour leur réalisation.

C'est ainsi que l'occasion vous est offerte pour
procéder à l'achat immédiat au comptant de votre logement pour la somme
nette et forfaitaire de : 9.198,00.....DA.

Il reste, bien entendu, que ce prix de vente sera
révisé en cas de règlement par facilités, compte-tenu des charges règle-
mentaires subséquentes (impôt Foncier, assurance décès, incendie etc...)

Dans l'éventualité de l'acquisition du logement que
vous occupez, l'Office ne manquera pas de déduire du prix de la vente,
le montant de tous les loyers versés par vous, à ce jour.

En conséquence, et aux fins de me permettre d'agir
en toute connaissance de cause, vous voudriez bien me faire connaître
votre décision en la matière.

Veuillez agréer, Monsieur, l'expression de ma
considération distinguée.-



Exemple de titre de propriété HPCC De Mr. BOUATBA

Liste de toutes les interventions des habitants de la cité du stade depuis 1997

BENMAHREZ Aissa	Demande d'Achat de logement	31 Octobre 1977	
BENMAHREZ Aissa	Rappel	29 Decembre 1977	
Comité du quartier	Demande de régularisation en application de l'ordonnance 67/188 du 27.09.1967 et de la loi 81.01 du 07.02.1981	29 Novembre 2000	
Collectif Habitants	1 ^{er} Rappel	11 Août 2001	
Collectif Habitants	2 ^{ème} Rappel	29 Mai 2004	
Association	Demande d'audience P/ APC	23 Janvier 2006	
Association	Demande de régularisation Réf : nos envois du 29/11/2000 1 ^{er} rappel du 11/08/2001 2 ^{ème} rappel du 29/05/2004	16 Avril 2006	
Association	Inondation du 13/05/2006		
Association	PV de réunion du 14/05/2006	14 Mai 2006	
Association	PV de sortie de 23 familles	15 Mai 2006	
Association	Mise au point Concernant des documents de l'association qui ont été abusivement remis entre les mains de personne tierces de la cité du stade	22 Juin 2006	
Problématique du quartier	Le premier Ministre	24 Juin 2006	
P. Information	Ministre de l'habitat		
	Ministre de l'intérieur		
	Le wali de la wilaya de Bejaia		
	Le chef de la Daïra		
	Le président d'APC		
Réponse du chef du gouvernement	Transfert de votre dossier a la wilaya	30/06/2006	
Association	Demande d'audience A Monsieur le Wali	16.10.2006	Sans suite
Association	Entretien direct avec Monsieur BENANOUNE		
Association	Courrier envoyer au nouveau Wali	22.06.2008	
Association	contact direct avec Monsieur le chef de daïra (le nouveau) et la remise de tous les écrits	08.11.2008	

1/ Quels sont les critères pris pour l'opération de relogement entrepris

2/ Pourquoi vous ne nous avez pas régularisé en 2000, 2001, 2002 alors que vous étiez P/ APC et premier res de l'agence foncière avant la centralisation en 2003.

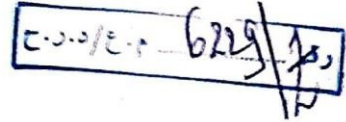
BENMAHREZ Aïssa	Demande d'Achat de logement	31 Octobre 1977
BENMAHREZ Aïssa		
Comité du quartier	Demande de régularisation en application de l'ordonnance 67188 du 27/09/1967 et de la loi 81-01 du 07/02/1981	29 Novembre 2000
Collectif Habitants	1 ^{er} Rappel	11 Août 2001
Collectif Habitants	2 ^{ème} Rappel	29 Mai 2004
Association	Demande d'audience P. APC	23 Janvier 2006
Association	Demande de régularisation	
	Rel. nos envois d' 29/11/2000	16 Avril 2006
	1 ^{er} rappel du 11/08/2001	
	2 ^{ème} rappel du 29/05/2004	
Association	Inondation du 13/05/2006	
Association	P's th. ienili n ou lili ziaiii	11/05/2006
Association	PV de sortie de 23 familles	15 Mai 2006
	Mise au point	
Association	Concernant des documents de l'association qui ont été abusivement remis entre les de personnes tierces de la	22 Juin 2006
Président du quartier	Le 10/06/2006	24 Juin 2006
P. Information	Shuissie c. lili lili	
	Ministre de l'Intérieur	
	Le wali de la wilaya de Bejaia	
	Le chef de la Daira	
	Le wali de la wilaya de Bejaia	
Rapport du chef du gouvernement	Transfert de votre dossier à la P. APC	10/06/2006
Association	Demande d'audience	
	A Monsieur le Wali	16/10/2006
Association	Entretien direct avec Monsieur	
Association	BENASOUNE	
Association	Courrier envoyé au nouveau Wali	22/06/2008
Association	chef de daira (le nouveau) et la	08/11/2008

1/ Quels sont les critères pris pour l'opération de relogement entrepris

2/ Pourquoi vous ne nous avez pas régularisé en 2000, 2001, 2002 alors que vous étiez P. APC et premier res de l'agence foncière avant la centralisation en 2003.

الجمهورية الجزائرية الديمقراطية الشعبية

ديوان رئيس الحكومة



السيد: بوعتبة حسين

30 أوت 2006

العنوان: ص.ب 48 فريخا-أقبو

ولاية بجاية

سيدي،

يشرفني أن أعلمكم أن مصالح السيد رئيس الحكومة تلقت رسالتكم التي
تقدمتم بها بتاريخ 27 جوان 2006، وقد تم تحويلها إلى مصالح ولاية بجاية باعتبارها الجهة
المختصة في الموضوع.

وعليه، يتعين عليكم اللجوء إلى الجهة المذكورة لمعرفة مآل عرضتكم.

مع خالص التحية.

رئيس دراسات
بمصالح رئيس الحكومة

م. سمود



Quittances de loyer de Mr BOUATBA logement HPCC, 1970

Témoignage de Mr Bouatba,

Les habitants des logements HPCC ont arrêter de payé le loyer à partir de l'année 1975 quand l'entreprise HPCC Habitat Populaire Coopératif du Constantinois a déclaré faillite.

Ministère des Travaux Publics
et de la Reconstruction
HABITAT POPULAIRE COOPÉRATIF
DU CONSTANTINOIS

QUITTANCE DE LOYER

Administrateur
OFFICE PUBLIC
DÉPARTEMENTAL DES H.L.M.
18, Bd. Benelouisdad Mohamed
CONSTANTINE
(Sous-tutelle de l'Etat)

Provision Amortissement	Provision gestion- charges	ASSURANCE		Timbre	Chauffage	Somme à verser	Nom du locataire	Période	N° du Logement
		Incendie	Débit invalidité						
28,43	6,25	,60	8,00	,60		43,88	BOUATBA REZKI	1970	8.

AKBOU

Ministère des Travaux Publics
et de la Reconstruction
SOCIÉTÉ HABITAT POPULAIRE
DU CONSTANTINOIS

QUITTANCE DE LOYER

Administrateur
OFFICE PUBLIC
DÉPARTEMENTAL DES H.L.M.
18, Bd. Benelouisdad Mohamed
CONSTANTINE
(Sous-tutelle de l'Etat)

Provision Amortissement	Provision gestion- charges	ASSURANCE		Timbre	Chauffage	Somme à verser	Nom du locataire	Période	N° du Logement
		Incendie	Débit invalidité						
28,43	6,25	,60	8,00	,60		43,88	BOUATBA REZKI	1970	8.

AKBOU

Ministère des Travaux Publics
et de la Reconstruction
HABITAT POPULAIRE COOPÉRATIF
DU CONSTANTINOIS

QUITTANCE DE LOYER

Administrateur
OFFICE PUBLIC
DÉPARTEMENTAL DES H.L.M.
18, Bd. Benelouisdad Mohamed
CONSTANTINE
(Sous-tutelle de l'Etat)

Provision Amortissement	Provision gestion- charges	ASSURANCE		Timbre	Chauffage	Somme à verser	Nom du locataire	Période	N° du Logement
		Incendie	Débit invalidité						
28,43	6,25	,60	8,00	,60		43,88	BOUATBA REZKI	1970	8.

AKBOU

GUIDE D'ENTRETIEN

A propos de la cité du stade

Nom du répondant :

I. Identification :

1. Quel est le nom de l'organisation pour laquelle vous travaillez ?
2. Que fait votre organisation ?

II. Questions sur la cité du stade :

1. Qu'évoque pour vous le mot la cité du stade ? Comment décririez-vous grossièrement cette dernière ?
2. Depuis quand elle était construite et par qui ?
3. Depuis combien d'années intervenez-vous dans la cité du stade ?
4. Quels sont vos origines et comment jusqu'à ce que vous ayez abritez cette cité ?
5. Comment décrieriez-vous la vie sociale de cette cité ?
6. Quelles sont les interventions pour lesquelles l'état a opté face à ce phénomène ?
7. Le comité de la cité avait-il permis des améliorations ou pris des actions concrètes pour le quartier ?
8. Est-ce que les habitations détruites ou fragilisées ont étaient reconstruites ?
9. Est-ce que vous pouvez identifier des éléments caractéristiques dans cette cité à garder en mémoire ?
10. Les liens unissant les habitants sont-ils forts ?
11. Quelle est la réputation de cette cité ?
12. Ressentez-vous des émotions particulières à propos de cette cité ?
13. Avez-vous quelques choses à rajouter ?

FIN

On vous remercie du temps que vous nous avez dédié pour répondre à nos questionnements.



République Algérienne Démocratique et Populaire
Ministère de l'enseignement et de la recherche scientifique
Faculté de Technologie _ Département d'Architecture



4

***Questionnaire**

Enquête auprès des habitants de la cité du stade



Bonjour, nous sommes des étudiantes en architecture en M2 à l'université Abderrahmane Mira, Bejaia ; nous menons une enquête sur l'habitat bidonvillisé, portant sur le thème "La reconquête de l'espace urbain à travers la résorption des bidonvilles (Cas d'étude la cité du stade, Akbou)". Merci de prendre quelques minutes pour répondre aux différentes questions car votre participation est précieuse, étant donné que ce présent questionnaire va nous permettre d'accomplir notre mémoire de recherche.

Famille :

Questionnaire N°

Nombre de personnes dans l'habitation 'maisonnée' : ...

Nombre de ménages :

Nombre de logement occupé : ...

I. Identification de l'échantillon enquêté :

1. **Sexe:** Masculin ☐ Féminin ☐

2. Tranche d'âge :

- a. Moins de [10 ans] : ...
- b. De [10 à 20 ans] : ...
- c. De [21 à 30 ans] : ...
- d. De [31 à 40 ans] : ...
- e. De [41 à 50 ans] : ...
- f. Plus de [50 ans] : ...

3. Niveau d'étude :

- a. Sans niveau: ...

- b. Primaire: ...
- c. Moyen: ...
- d. Secondaire: ...
- e. Universitaire : ...

4. Profession :

- 5. Sans travail
 - a. Ouvrier : ...
 - b. Fonctionnaire : ...
 - c. Commerçant: ...
 - d. Métier libre : ...
 - e. Cadre d'état : ...

Autre

6. Revenus :

- a. Moins de [10.000 DA]: ...
- b. De [11.000 à 20.000 DA] : ...
- c. De [21.000 à 30.000 DA] : ...
- d. De [31.000 à 40.000 DA]: ...
- e. Plus de [40.000 DA]: ..

7. Parcours résidentiel :

Depuis quand habitez-vous la cité ?

- a. De [1 à 5 ans] ☐
- b. De [6 à 10 ans] ☐
- c. De [11 à 15 ans] ☐
- d. Plus de [15 ans] ☐

Quelle était votre résidence d'origine ?

- a. La ville d'Akbou ☐
- b. La campagne ☐
- c. Une autre bidonville ☐
- d. Une autre commune ☐
- e. Une autre wilaya ☐

Pour quelles raisons avez-vous quitté votre ville d'origine ?

- a. Déménagement ☐
- b. Le travail ☐
- c. L'insécurité ☐
- d. Meilleur cadre de vie ☐

Pourquoi avez-vous choisi la cité ?

- a. Famille déjà installée ☐
- b. Proximité de la ville ☐
- c. Offre d'emplois ☐
- d. Terrain/maison disponible ☐
- e. Cadre de vie ☐

Autre

II. Questions concernant le logement et l'urbain :

1. Vous êtes :

- a. Propriétaire ☐
- b. Locataire ☐
- c. Emprunt ☐

Autre

2. Combien de pièces habitables ya-t-il dans la maison ?

- a. Une seule ☐
- b. Deux pièces ☐
- c. Trois pièces ☐
- d. Plus de trois pièces ☐

3. Avez-vous apporté des modifications depuis que vous y habitez ?

- a. Oui ☐
- b. Non ☐

Si oui ; en l'améliorant qualitativement ☐

ou en l'agrandissant ☐

4. Qu'est-ce qui vous manque le plus dans la maison ?

- a. Exiguïté et promiscuité ☐
- b. L'isolation sonore ☐
- c. L'isolation thermique ☐
- d. L'étanchéité ☐
- e. Alimentations (eau, électricité) ☐

5. Avez-vous un jardin potager ?

- a. Oui ☐
- b. Non ☐

Autre

6. Qu'est-ce qui vous manque le plus dans le quartier ?

- a. Eau potable ☐
- b. Egouts ☐
- c. Bain public ☐
- d. Commerces ☐
- e. Loisirs ☐
- f. Placette publique ☐

Autre

III. Sociabilité :

1. Connaissez-vous les voisins ?

a. Oui ☐

b. Non ☐

2. Entretenez-vous des échanges (visites) ?

a. Oui ☐

b. Non ☐

3. Avez-vous une placette où se réunir ou se détendre ?

a. Oui ☐

b. Non ☐

Si oui, c'est où :

IV. Questions relatives à l'avenir :

1. Si vous pouviez avoir ce qui vous manque ici, accepteriez-vous de déménager ?

a. Oui, même en payant ☐

b. Oui, sous certaines conditions ☐

c. Non, préfère rester ici ☐

2. Aimeriez-vous habiter un immeuble à plusieurs étages ?

a. Oui ☐

b. Non ☐

3. Dans le passé, ya-t-il eu des actions en commun ? Les gens ont-ils déjà travaillé ensemble ?

a. Oui ☐

b. Non ☐

c. Fêtes ☐

d. Volontariat ☐

Autre

4. Que pourrait-on apporter comme solution à cette cité à votre avis ?

a. Raser tout et reconstruire ☐

b. Injecter des espaces de jeux et de loisirs ☐

c. Améliorer l'habitat ☐

d. N'apas d'idées ☐

Autre

5. Pensez-vous que les autorités locales pourraient vous aider ?

a. Oui ☐

b. Non ☐

Si oui, de quelle façon ?

a. En nous relogant ☐

b. En nous fournissant des matériaux ☐

c. En reconstruisant nos maisons ☐

d. En nous fournissant un équipement collectif ☐

Autre

6. Comment imaginez-vous votre vie dans 5 ans ? Au point de vue du logement ?

a. Espère être relogé en ville ☐

b. Voudrait retourner au village ☐

c. Espère améliorer les conditions d'habitat ☐

V. Observations :

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

FIN

On vous remercie du temps que vous nous avez dédié pour répondre à ce questionnaire.

Bibliographie

- BAILLY, A. S.-B. (1985). A la découverte de l'espace urbain, géographie des représentations et excursions de géographie urbaine. *Colloque de Lescheraines*, (pp. 267-289).
- Bernardin, E. A. (2003). *Les racines historiques de la pauvreté en Haïti*. Miméo, Port-au-Prince.
- Basilico, G. (2009, Avril 1). Aldo Rossi. *La pensée de midi*(2000/2), p. 28. Consulté le 02 22, 2021, sur <https://www.cairn.info/revue-la-pensee-de-midi-2000-2-page-28.htm?contenu=article>
- Belaadi Brahim, D. A. (2003, Décembre). *Typologies des bidonvilles analyse critique*(05), 44. Université de Guelma, Université de Biskra
- Charléne, D. (2007, décembre 14). *les bidonvilles dans les villes du sud*. Récupéré sur <http://ww.Oboulo.com/bidonville+villrd+sud>
- Corboz, A. M.-K. (2010). *De la ville au patrimoine urbain: histoires de forme et de sens*. Québec: presses universitaires de Québec.
- Deboulet, A. (2016). Le rêve mondial d'un univers urbain sans bidonvilles. (a. multitudes, Éd.) *Discours, mobilisations et mythe*, pp. 121-130.
- Décloîtres, R. (1961). *l'algérie des bidonvilles*. paris, France: mouton.
- Gemmy, P. (2009). gouverner la ville par projet. *urbanisme et gouvernance des villes européennes*, p. 418.
- Granotier, B. (1989). *La planète des bidonvilles*. paris: Seuil.
- influx*. (2016, Décembre 7). Consulté le janvier 23, 2021, sur Le webzine qui agite les neurones: <https://www.linflux.com/monde-societe/droit-justice/logement-precaire/#>
- Letchimy, S. (1992). *De l'habitat précaire à la ville* (Vol. 149). paris: L'Harmattan.
- Loan Ngô Thanh. (2006, février). *Aménagement des quartiers précaires et relogement de leurs habitants —Le cas de Hô Chi Minh Ville, Viêt Nam*, 345. Montréal, Canada: université de montréal.
- Loan, N. T. (s.d.). Aménagement des quartiers précaires et relogement de leurs habitants .
- M.NACIRI. (1980). Les formes d'habitat sous-intégrées. (19), 22. Herodote.
- M.SANTOS. (1966, sept-oct). Vues actuelles sur le problème des bidonvilles. *30ème Année*.
- Marion, C. (2010). *participation citoyenne au projet urbain*. paris: l'harmattan .
- marot, s. (s.d.). *l'art de la mémoire, le territoire et l'architecture* (éd. la vilette). paris.

Moles, O. (2018, février 20). Problématiques d'habitat des quartiers précaires en milieu urbain. *Etude réalisée pour la Fondation Abbé Pierre*, p. 9.

Poullaouec-Gonidec, P., & Domon, G. e. (2005). *Paysages en perspective*. canada: les presss de l'université de canada .

RENEL.E. (2019, Février). RÉPRÉSENTATION DES BIDONVILLES DANS LES MÉDIAS HAITIENS DE. *MAITRISE EN ÉTUDES URBAINES*, 9-250. MONTRÉAL, UNIVERSITÉ DU QUÉBEC À MONTRÉAL.

Robert Désclotres. (1961). paris: mouton.

Y.LACOSTE. (1968). Bidonville. *Encyclopedia Universalis*, 260. Paris.

Araba.M. (2018, 06 soutenu le 16). Les quartiers périphériques spontanés entre les opérations d'intégration et les forces d'exclusion Cas d'étude : quartier de "Maïtar" à Bou-Saada. 180. Biskra.

les bidonvilles à la recherche de nouvelles alternatives. (2018, juin). (06), 42-48. madinati.

Remond, H. (2020). *Enquête unique relative à l'opération de RHI << Le Plate >> en vue de la DUP, de la cessibilité des parcelles concernées et de la mise en compatibilité du PLU de la commune de St LEU*. enquête publique unique, Saint leu .